

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

## MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

### PROGRAMME 04

#### SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

- CAHIER EXPLICATIF.....SECTION 1
- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....SECTION 2
- RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3
  - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
  - 3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

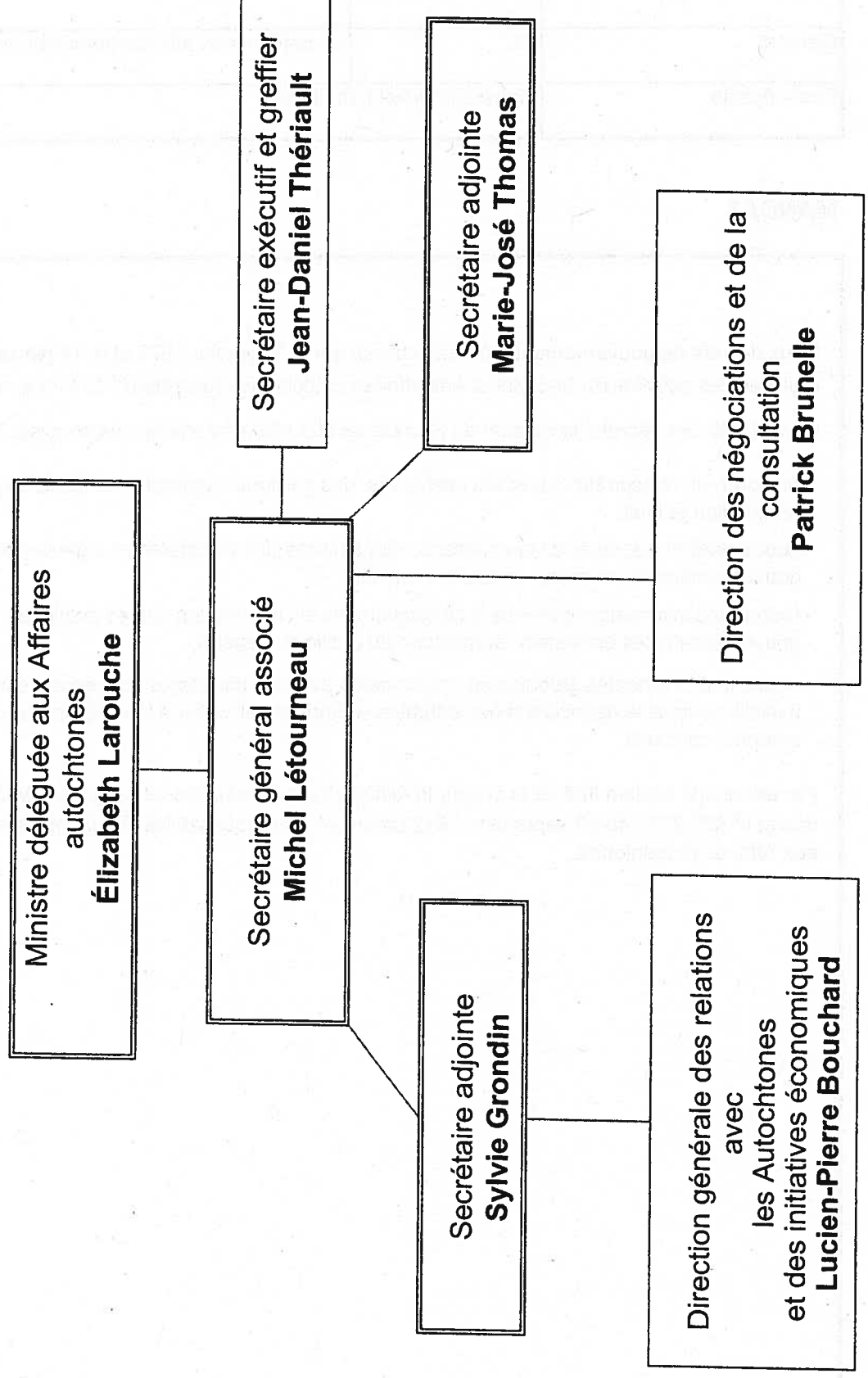
## SECTION 1

### CAHIER EXPLICATIF

1701734

1701734

Programme 04  
Organigramme  
Secrétariat aux affaires  
autochtones





| Identification | Numéro                     | Titre                                |
|----------------|----------------------------|--------------------------------------|
| Programme      | 04                         | Affaires autochtones                 |
| Élément        | 02                         | Secrétariat aux affaires autochtones |
| Responsable    | Monsieur Michel Létourneau |                                      |

## MANDAT

Deux décrets du gouvernement, pris respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets n<sup>os</sup> 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (chapitre M-30) et le décret n<sup>o</sup> 873-2012 du 20 septembre 2012 précisent les responsabilités de la ministre déléguée aux Affaires autochtones.

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones  
ÉLÉMENT: 01 - Cabinet de la ministre déléguée aux Affaires autochtones  
RESPONSABLE : Élisabeth Larouche

| Supercatégorie           | Crédits<br>2013-2014<br><i>(en milliers de \$)</i> | Crédits<br>2012-2013<br><i>(en milliers de \$)</i> | Variation                  |               |
|--------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------|---------------|
|                          |                                                    |                                                    | <i>(en milliers de \$)</i> | <i>(en %)</i> |
|                          |                                                    |                                                    |                            |               |
| Budget de dépenses       |                                                    |                                                    |                            |               |
| Rémunération             | 580,0                                              | 580,0                                              | 0,0                        | 0,0%          |
| Fonctionnement           | 228,6                                              | 228,6                                              | 0,0                        | 0,0%          |
| Transfert                | 72,7                                               | 72,7                                               | 0,0                        | 0,0%          |
| TOTAL                    | 881,3                                              | 881,3                                              | 0,0                        | 0,0%          |
|                          |                                                    |                                                    |                            |               |
| Budget d'investissements |                                                    |                                                    |                            |               |
| Immobilisations          | 12,0                                               | 12,0                                               | 0,0                        | 0,0%          |
| GRAND TOTAL              | 893,3                                              | 893,3                                              | 0,0                        | 0,0%          |
|                          |                                                    |                                                    |                            |               |
|                          |                                                    |                                                    |                            |               |

SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones  
ÉLÉMENT: 02 - Secrétariat aux affaires autochtones  
RESPONSABLE : Michel Létourneau

| Supercatégorie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Crédits<br>2013-2014<br>(en milliers de \$) | Crédits<br>2012-2013<br>(en milliers de \$) | Variation           |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                             |                                             | (en milliers de \$) | (en %)       |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                             |                                             |                     |              |
| <b>Budget de dépenses</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                             |                                             |                     |              |
| Rémunération                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 3 248,3                                     | 3 248,3                                     | 0,0                 | 0,0%         |
| Fonctionnement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 2 622,0                                     | 2 636,0                                     | (14,0)              | -0,5%        |
| Transfert                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 223 207,6                                   | 233 687,7                                   | (10 480,1)          | -4,5%        |
| Créances douteuses et autres                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 1 000,0                                     | 1 300,0                                     | (300,0)             | -23,1%       |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>230 077,9</b>                            | <b>240 872,0</b>                            | <b>(10 794,1)</b>   | <b>-4,5%</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                             |                                             |                     |              |
| <b>Budget d'investissements</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                             |                                             |                     |              |
| Immobilisations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 16,8                                        | 16,8                                        | 0,0                 | 0,0%         |
| <b>GRAND TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>230 094,7</b>                            | <b>240 888,8</b>                            | <b>(10 794,1)</b>   | <b>-4,5%</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                             |                                             |                     |              |
| <b>Analyse des variations</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                             |                                             |                     |              |
| La diminution nette de 10,8 M\$ du budget 2013-2014 par rapport au budget 2012-2013 est le résultat de l'effort budgétaire demandé à l'ensemble des ministères et organismes. Une révision du budget de transfert relatif aux engagements découlant des ententes conclues avec les nations a été réalisée pour répondre à cet effort. |                                             |                                             |                     |              |

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

PR. 04 ÉL. 02

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE POUR 2013-2014

| SECTEUR DE<br>L'UNITÉ ADMINISTRATIVE                                                    | Adm. d'État<br>Cadres supérieurs | Cadres<br>intermédiaires | Professionnels | Techniciens,<br>employés<br>de bureau | Agents de la paix | Ouvriers | TOTAL<br>2013-2014 | Comparatif<br>2012-2013 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|----------------|---------------------------------------|-------------------|----------|--------------------|-------------------------|
| Bureau du secrétaire général associé                                                    | 1                                |                          | 1              | 2                                     |                   |          | 4                  | 4                       |
| Bureau de la secrétaire adjointe                                                        | 1                                |                          |                |                                       |                   |          | 1                  | 0                       |
| Bureau de la secrétaire adjointe                                                        | 1                                |                          |                | 1                                     |                   |          | 2                  | 1                       |
| Direction générale des relations avec les<br>Autochtones et des initiatives économiques | 1                                |                          | 18             | 7                                     |                   |          | 26                 | 24                      |
| Direction des négociations et<br>de la consultation                                     | 1                                |                          | 8              | 1                                     |                   |          | 10                 | 10                      |
| TOTAL                                                                                   | 5                                |                          | 27             | 11                                    |                   |          | 43                 | 39                      |



## SECTION 2

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1891-1892

1892-1893

1893-1894

1894-1895

1895-1896

1896-1897

1897-1898

1898-1899

1899-1900

1900-1901

1901-1902

1902-1903

1903-1904

1904-1905

1905-1906

1906-1907

1907-1908

1908-1909

1909-1910

1910-1911

1911-1912

1912-1913

1913-1914

1914-1915

1915-1916

1916-1917

1917-1918

1918-1919

1919-1920

1920-1921

1921-1922

1922-1923

1923-1924

1924-1925

1925-1926

1926-1927

1927-1928

1928-1929

1929-1930

1930-1931

1931-1932

1932-1933

1933-1934

1934-1935

1935-1936

1936-1937

1937-1938

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140

## Programme 04

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle****RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <p>1. La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | (Annexe 1) |
| <p>2. L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires etc.);</li> <li>- les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication;</li> <li>- les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information</li> <li>- les coûts reliés aux photos officielles; et</li> <li>- tout autre coût le cas échéant.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 2) |
| <p>3. Liste des voyages Hors Québec pour l'année financière 2012-2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les endroits et dates du départ et du retour;</li> <li>- une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées;</li> <li>- le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;</li> <li>- les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;</li> <li>- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;</li> <li>- la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant;</li> <li>- les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage;</li> <li>- la copie des rapports de mission;</li> <li>- les investissements annoncés, le cas échéant.</li> </ul> | (Annexe 3) |
| <p>4. Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</li> <li>- les coûts ventilés;</li> <li>- le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;</li> <li>- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 4) |
| <p>5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | (Annexe 5) |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;</li> <li>- le nom des firmes de publicité retenues;</li> <li>- le nom des fournisseurs;</li> <li>- le mode d'octroi de chaque contrat;</li> <li>- le but visé par chaque dépense;</li> <li>- pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;</li> <li>- le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                      |             |
| <p>6. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;</li> <li>- le but visé par chaque dépense;</li> <li>- s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.</li> </ul> <p>PLQ: le nombre d'événements ventilé par type d'événements.</p>                                                                                            | (Annexe 6)  |
| <p>7. La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><u>Organisés par le ministère ou l'organisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;</li> <li>- le but visé par chaque dépense;</li> </ul> <p><u>Organisés par une firme externe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;</li> <li>- le nom de la ou des firmes de publicité;</li> <li>- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</li> <li>- le nom des fournisseurs;</li> <li>- le but visé par chaque dépense;</li> </ul>                                            | (Annexe 7)  |
| <p>8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom du professionnel ou de la firme;</li> <li>- le détail des travaux ou services effectués (but visé);</li> <li>- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;</li> <li>- l'échéancier;</li> <li>- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</li> </ul> <p>dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</p>                                                                                     | (Annexe 8)  |
| <p>9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre d'autorisations;</li> <li>- le nom du professionnel ou de la firme touché(e);</li> <li>- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;</li> <li>- le montant accordé;</li> <li>- les motifs de la demande;</li> <li>- tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.</li> </ul> | (Annexe 9)  |
| <p>10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 10) |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <p>ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom du professionnel ou de la firme;</li> <li>- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;</li> <li>- le mandat et le résultat (rapport ou document final);</li> <li>- le coût;</li> <li>- l'échéancier;</li> <li>- dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |             |
| <p>11. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | (Annexe 11) |
| <p>12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom du projet;</li> <li>- la nature du projet;</li> <li>- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);</li> <li>- le coût initial prévu pour la réalisation du projet;</li> <li>- les plus récentes estimations du coût du projet;</li> <li>- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;</li> <li>- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;</li> <li>- les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;</li> <li>- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.</li> </ul>                                                                                                  | (Annexe 12) |
| <p>13. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la photocopie;</li> <li>- le mobilier de bureau;</li> <li>- l'ameublement;</li> <li>- le remboursement des frais de transport;</li> <li>- le remboursement des frais d'hébergement;</li> <li>- le remboursement des frais de repas;</li> <li>- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;</li> <li>- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec, b) à l'extérieur du Québec.</li> </ul> <p>PLQ:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les distributeurs d'eau de source;</li> <li>- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles;</li> <li>- location et entretien de la machine à café;</li> <li>- location ou achat d'encadrement;</li> </ul> | (Annexe 13) |
| <p>14. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés;</li> <li>- le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);</li> <li>- le nombre de téléavertisseurs utilisés;</li> <li>- les coûts d'acquisition des appareils;</li> <li>- le coût d'utilisation des appareils;</li> <li>- le nom des fournisseurs;</li> <li>- le coût des contrats téléphoniques;</li> <li>- le nombre de minutes utilisées.</li> </ul> <p>PLQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les coûts de résiliation;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                       | (Annexe 14) |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <p>- les ordinateurs portables.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |             |
| <p>15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); <b>35 ans et plus;</b></li> <li>b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); <b>35 ans et moins;</b></li> <li>c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;</li> <li>d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;</li> <li>e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires;</li> <li>f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;</li> <li>g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;</li> <li>h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;</li> <li>i) le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation;</li> <li>j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions);</li> <li>k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;</li> <li>l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;</li> <li>m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions);</li> <li>n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.</li> </ul> | (Annexe 15) |
| <p>16. Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ: les indemnités de retraites qui seront versées);</li> <li>b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;</li> <li>c) nombre de départs à la retraite prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ: les indemnités de retraites qui seront versées)</li> <li>d) nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 16) |
| <p>17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'emplacement de la location;</li> <li>- le coût de la location;</li> <li>- le coût de location au mètre carré;</li> <li>- la superficie totale pour chaque local;</li> <li>- la superficie totale réellement occupée;</li> <li>- la superficie inoccupée;</li> <li>- le propriétaire de l'espace loué;</li> <li>- la durée du bail;</li> <li>- les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1er avril 2012.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | (Annexe 17) |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| PLQ: le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |             |
| 18. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1er avril 2011 à ce jour.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | (Annexe 18) |
| <p>19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date de l'entrée en fonction;</li> <li>- le titre de la fonction;</li> <li>- l'adresse du port d'attache;</li> <li>- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;</li> <li>- la prime de départ versée, le cas échéant;</li> <li>- le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;</li> <li>- la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;</li> <li>- la description de tâches;</li> <li>- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1er avril 2012;</li> <li>- le nombre total d'employés au cabinet;</li> <li>- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;</li> <li>- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;</li> <li>- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.</li> </ul> | (Annexe 19) |
| <p>20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;</li> <li>- la circonscription électorale;</li> <li>- le montant attribué;</li> <li>- le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme;</li> <li>- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | (Annexe 20) |
| <p>21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le poste initial;</li> <li>- le salaire;</li> <li>- le poste actuel, s'il y a lieu;</li> <li>- la date de mise en disponibilité;</li> <li>- les prévisions pour 2013-2014.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 21) |
| 22. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2011-2012                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | (Annexe 22) |
| 23. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | (Annexe 23) |
| <p>24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom de la personne;</li> <li>- le poste occupé;</li> <li>- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);</li> <li>- l'assignation initiale;</li> <li>- la date de l'assignation hors structure;</li> <li>- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | (Annexe 24) |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <p>25. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom de la personne;</li> <li>- le poste occupé;</li> <li>- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);</li> <li>- l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure;</li> <li>- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                            | (Annexe 25) |
| <p>26. Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les clubs privés ou autres;</li> <li>- les billets de saison, les loges;</li> <li>- aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.;</li> </ul> <p>sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | (Annexe 26) |
| <p>27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom du site Web;</li> <li>- le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site;</li> <li>- les coûts de construction du site;</li> <li>- les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;</li> <li>- les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);</li> <li>- la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);</li> <li>- la fréquence moyenne de mise à jour.</li> </ul> | (Annexe 27) |
| <p>28. Nominations, depuis le 1er avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la liste;</li> <li>- les mandats;</li> <li>- les contrats octroyés pour chaque mandat;</li> <li>- le résultat du travail effectué;</li> <li>- les échéances prévues;</li> <li>- les sommes impliquées.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | (Annexe 28) |
| <p>29. Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | (Annexe 29) |
| <p>30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;</li> <li>- le nombre total de demandes reçues;</li> <li>- le nombre total de demandes rejetées;</li> <li>- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;</li> <li>- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;</li> <li>- le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.</li> </ul>                                                                                                                            | (Annexe 30) |
| <p>31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le coût (déplacements, etc.);</li> <li>- le nombre de ressources affectées;</li> <li>- le nombre de rencontres;</li> <li>- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | (Annexe 31) |
| <p>32. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | (Annexe 32) |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |             |
| 33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | (Annexe 33) |
| 34. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014.                                                                                                                                     | (Annexe 34) |
| 35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | (Annexe 35) |
| 36. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.                                                                                                                                                                                                                                                       | (Annexe 36) |
| 37. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 37) |
| 38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.                                                                                                                                                                                                                                                                                            | (Annexe 38) |
| 39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ;<br><br>PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.                                                                                                                                                                                                                                            | (Annexe 39) |
| 40. Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ?<br><br>- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;<br>- Fournir la liste des salaires versés à chaque personne                                                                                                                                                                                                                                            | (Annexe 40) |
| 41. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covoiturage octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :<br><br>- le nom du professionnel ou de la firme;<br>- le détail des travaux ou services effectués (but visé);<br>- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;<br>- l'échéancier;<br>- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);<br>- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. | (Annexe 41) |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <p>42. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la ou les dates des travaux;</li> <li>- les coûts;</li> <li>- le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.</li> </ul> | (Annexe 42) |
| <p>43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.</p>                                                                                                                                                                                                      | (Annexe 43) |
| <p>44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme;</p>                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 44) |
| <p>45. Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                   | (Annexe 45) |
| <p>46. Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompétence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison.</p>                                                                                  | (Annexe 46) |
| <p>47. Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                  | (Annexe 47) |

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

1. La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire :

- entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.

**RÉPONSE :**

L'information est disponible dans le budget de dépenses 2013-2014.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

2. L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment :
- les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires etc.);
  - les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication;
  - les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information;
  - les coûts reliés aux photos officielles; et
  - tout autre coût le cas échéant.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse à l'annexe 42.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

## 3. Liste des voyages Hors Québec pour l'année financière 2012-2013 :

- les endroits et dates du départ et du retour;
- une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées;
- le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant;
- les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage;
- la copie des rapports de mission;
- les investissements annoncés, le cas échéant.

## RÉPONSE :

| ENDROIT<br>ET DATE                                                                                                                           | BUT DU VOYAGE                                                                                                                                                                                   | COÛT<br>\$ | NOM                                                                                   | TITRE                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Toronto, Ontario<br>2012-04-09 au 2012-04-11                                                                                                 | Rencontre des ministres responsables des Affaires autochtones et des organisations nationales autochtones                                                                                       | 1 845      | Geoffrey Kelley<br>Annie St-Onge<br><br>Christian Dubois<br><br>Marie-Hélène Tremblay | Ministre<br>Conseillère politique<br>Secrétaire général associé<br>Conseillère |
| New-York, Etats-Unis<br>2012-05-08 au 2012-05-11                                                                                             | Présence d'un représentant à l'Instance permanente sur les questions autochtones (ONU) qui permet à des représentants des Premières Nations notamment ceux du Québec de faire des déclarations. | 1 935      | Marie-Hélène Tremblay                                                                 | Conseillère                                                                    |
| Halifax,<br>Nouvelle-Écosse<br>2012-07-24 au 2012-07-26                                                                                      | Rencontre entre les premiers ministres des provinces, des territoires et des dirigeants des organisations autochtones nationales                                                                | 1 700      | Marie-Hélène Tremblay                                                                 | Conseillère                                                                    |
| Rome, Italie<br>2012-10-19 au 2012-10-22<br><br><i>Les frais de transport ont été assumés par le ministère des Relations internationales</i> | Représentante du gouvernement du Québec à l'occasion de la cérémonie de canonisation de la bienheureuse Kateri Tekakwitha                                                                       | 2 584      | Élizabeth Larouche<br>Neko Likongo                                                    | Ministre<br>Directeur de cabinet                                               |
| Winnipeg, Manitoba<br>2012-11-01 au 2012-11-02                                                                                               | Sommet national des femmes autochtones                                                                                                                                                          | 3 776      | Sylvie Grondin<br>Sylvie Poudrier                                                     | Secrétaire adjointe<br>Conseillère                                             |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

4. Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes :

- l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- les coûts ventilés;
- le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

**RÉPONSE :**

| Date                        | Lieu                                                                                              | Coût<br>\$ | Nom                                                                             |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 2012-04-24                  | Québec – Montréal - Québec                                                                        | 728        | Geoffrey Kelley                                                                 |
| 2012-04-29                  | Montréal – Québec – Havre-St-Pierre – Sept-Îles – Schefferville – Baie-Comeau – Québec - Montréal | 7 725      | Geoffrey Kelley<br>Annie St-Onge                                                |
| 2012-05-29                  | Montréal – Val-d'Or - Québec                                                                      | 863        | Christian Dubois                                                                |
| 2012-06-01                  | Québec – Sept-Îles - Québec                                                                       | 4 645      | Geoffrey Kelley<br>Christian Dubois<br>Annie St-Onge                            |
| 2012-06-08                  | Québec – Chibougamau – Montréal - Québec                                                          | 5 072      | Geoffrey Kelley<br>Annie St-Onge                                                |
| 2012-09-20                  | Québec – Val-d'Or - Québec                                                                        | 2 448      | Élizabeth Larouche<br>Neko Likongo                                              |
| 2012-09-25                  | Val-d'Or - Québec                                                                                 | 1 105      | Élizabeth Larouche                                                              |
| 2012-10-01 au<br>2012-10-05 | Val-d'Or – Québec – Val-d'Or                                                                      | 1 118      | Élizabeth Larouche                                                              |
| 2012-10-08                  | Val-d'Or - Québec                                                                                 | 1 105      | Élizabeth Larouche                                                              |
| 2012-10-16                  | Val-d'Or - Québec                                                                                 | 563        | Élizabeth Larouche                                                              |
| 2012-11-04                  | Val-d'Or - Québec                                                                                 | 1 294      | Élizabeth Larouche                                                              |
| 2012-11-17                  | Val-d'Or - Montréal                                                                               | 614        | Élizabeth Larouche                                                              |
| 2012-11-25                  | Val-d'Or - Québec                                                                                 | 639        | Élizabeth Larouche                                                              |
| 2012-11-26                  | Québec – Natashquan – Sept-Îles – Havre-St-Pierre - Québec                                        | 7 172      | Élizabeth Larouche<br>Alex Perreault<br>Marjolaine Étienne<br>Claudine Polisois |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :

- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
- le nom des firmes de publicité retenues;
- le nom des fournisseurs;
- le mode d'octroi de chaque contrat;
- le but visé par chaque dépense;
- pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

**RÉPONSE :****PUBLICITÉ - Placements-médias**

| <b>Fournisseur</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Coût</b> | <b>But visé</b>                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><u>Volet publications autochtones-<br/>Hebdos régionaux</u></b><br>Eastern Door, Écho de la Tuque,<br>Écho de Trois-Rivières, Info-<br>Dimanche/Le Placoteux, Journal<br>Innuvelle-Mani-Utenam, The Nation                                                                                                                                                        | 2 678 \$    | Faire connaître la Journée nationale des Autochtones.                                                                                                                 |
| <b><u>Volet Radio-<br/>autochtone/communautaire</u></b><br>CFWR-FM, CHRQ-FM, CHMQ-FM,<br>CHNT-FM, CITK-FM, CHMK-FM,<br>CKRK-FM, RCWK-AM, Réseau<br>JBCCS, CFNQ-FM, CHME-FM,<br>CHRG-FM, CHRQ-FM, CHUK-FM,<br>CHUT-FM, CIBE-FM, CIHW-FM,<br>CIMB-FM, CJCK-FM, CKAU-FM,<br>CKKE-FM, CKRK-FM, CSLR-FM,<br>SOCAM, TNI Taqramiut Nipingat inc./<br>CHEF (Granby), CIAU-FM | 4 548 \$    | Faire connaître la Journée nationale des Autochtones.                                                                                                                 |
| <b><u>Indiana Marketing</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 4 225 \$    | Message du ministre dans le répertoire d'affaires et des communautés autochtones du Québec, édition 2012-2013.                                                        |
| <b><u>The Nation</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 842 \$      | Message du ministre à l'occasion du Goose Break.                                                                                                                      |
| <b><u>Beaconsfield Men's Slo-Pitch<br/>League</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 500 \$      | Publicité du ministre Geoffrey Kelley parue dans le programme du 9 <sup>e</sup> tournoi annuel de charité de balle-molle.                                             |
| <b><u>Chambre de commerce de<br/>l'Ouest-de-l'Île de Montréal</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 250 \$      | Publicité du ministre Geoffrey Kelley parue à l'occasion du 33 <sup>e</sup> tournoi de golf.                                                                          |
| <b><u>Club de hockey les Anciens de<br/>Pointe-Claire</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 300 \$      | Publicité du ministre Geoffrey Kelley parue dans le programme du tournoi 2012                                                                                         |
| <b><u>Club de Rotary de Montréal-<br/>Lakeshore</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 500 \$      | Publicité du ministre Geoffrey Kelley parue dans le programme du 4 <sup>e</sup> soirée bénéfice du Club                                                               |
| <b><u>Filipino-Canadian Association<br/>of West Island</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 100 \$      | Publicité du ministre Geoffrey Kelley parue dans le programme souvenir à l'occasion des célébrations entourant la 114 <sup>e</sup> journée spécial de l'indépendance. |
| <b><u>Filipino Forum</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 60 \$       | Publicité du ministre Geoffrey Kelley parue dans la revue de juin soulignant la 114 <sup>e</sup> journée spécial de l'indépendance.                                   |
| <b><u>Fondation académie Kuper</u></b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 250 \$      | Publicité du ministre Geoffrey Kelley parue dans le programme du Gala anniversaire de la fondation.                                                                   |

|                                                                   |          |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------|----------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><u>Fondation CEGEP John Abbott Collège</u></b>                 | 950 \$   | Pages de publicité du ministre Kelley dans le programme du Festival St-Ambroise      |
| <b><u>Fondation de l'Hôpital général de Lakeshore</u></b>         | 150 \$   | Page de publicité du ministre Kelley lors du tournoi bénéfice annuel de golf         |
| <b><u>Fondation Madeli-aide</u></b>                               | 800 \$   | Commandite du ministre Kelley                                                        |
| <b><u>Journal Innuvelle</u></b>                                   | 781 \$   | Publicité du ministre Kelley dans la parution du juin 2012                           |
| <b><u>Journal la Nouvelle Édition inc.</u></b>                    | 375 \$   | Page de publicité du ministre Kelley dans le journal des gens d'affaires de Montréal |
| <b><u>Journal Suburban</u></b>                                    | 412 \$   | Publicité du ministre Kelley                                                         |
| <b><u>Lakeshore Light Opera inc.</u></b>                          | 135 \$   | Page de publicité du ministre Kelley dans le programme                               |
| <b><u>The Chronicle</u></b>                                       | 406 \$   | Pages de publicité du ministre Kelley.                                               |
| <b><u>Cité Nouvelles</u></b>                                      | 1 206 \$ | Pages de publicité du ministre Kelley.                                               |
| <b><u>Parrainage civique de la banlieue ouest de Montréal</u></b> | 450 \$   | Pages de publicité du ministre Kelley.                                               |
| <b><u>Québec Community Newspapers Association</u></b>             | 300 \$   | Page de publicité du ministre Kelley lors du QCNA Gala 2012                          |
| <b><u>RSEQ Lac-Saint-Louis</u></b>                                | 175 \$   | Publicité du ministre Kelley lors du Gala                                            |
| <b><u>Semainier Pariossial</u></b>                                | 540 \$   | Pages de publicité du ministre Kelley.                                               |
| <b><u>The Senior Times</u></b>                                    | 375 \$   | Pages de publicité du ministre Kelley.                                               |
| <b><u>The Lakeshore Concert Band</u></b>                          | 300 \$   | Page de publicité du ministre Kelley dans le programme du concert du 25 mai 2012.    |
| <b><u>Youth Employment Services Foundation</u></b>                | 300 \$   | Publicité du ministre Kelley dans le programme de la Fondation.                      |

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

6. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;
- s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.

PLQ : le nombre d'événements ventilé par type d'événements.

**RÉPONSE :**

Aucune.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

**7. La liste des dépenses en formation de communication :**

**Organisés par le ministère ou l'organisme :**

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;

**Organisés par une firme externe :**

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013 2014;
- le nom de la ou des firmes de publicité;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le nom des fournisseurs;
- le but visé par chaque dépense;

**RÉPONSE :**

Aucune

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :
- le nom du professionnel ou de la firme;
  - le détail des travaux ou services effectués (but visé);
  - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
  - l'échéancier;
  - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE :

| NOM                      | OBJET                                                                                                                                                                                     | MONTANT (\$) |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Stevenson & Writers inc. | Service de traduction en version anglaise                                                                                                                                                 | 1 400        |
| Harvey, Gilles           | Évaluation et préparation des travaux reliés à la négociation concernant la gestion des ressources naturelles dans le Nitaskinan avec les Atikamekw                                       | 7 000        |
| Lévesque, Stéphanie      | Poser un diagnostic administratif quant à nos systèmes de processus de gestion du Programme « Organismes autochtones », dessiner des pistes de solutions et formuler des recommandations. | 8 000        |



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

- le nombre d'autorisations;
- le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- le montant accordé;
- les motifs de la demande;
- tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

**RÉPONSE :**

Aucun.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

**RÉPONSE :**

Aucun.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

11. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

**RÉPONSE :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- le coût initial prévu pour la réalisation du projet;
- les plus récentes estimations du coût du projet;
- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

13. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- l'ameublement;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec, b) à l'extérieur du Québec.

PLQ :

- les distributeurs d'eau de source;
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles;
- location et entretien de la machine à café;
- location ou achat d'encadrement;

RÉPONSE :

|                                                                      |           |                                                     |           |
|----------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------|-----------|
| Photocopie :                                                         | 9 671 \$  | Mobilier de bureau :                                | 12 323 \$ |
|                                                                      |           |                                                     |           |
| Distributeurs d'eau de source :                                      | 1 195 \$  | Location et entretien (plantes) :                   | 640 \$    |
|                                                                      |           |                                                     |           |
| Location entretien machine à café :                                  | 0         | Location ou achat d'encadrement :                   | 0         |
|                                                                      |           |                                                     |           |
| Remboursement de frais de transport :                                | 84 359 \$ | Remboursement des frais de repas et d'hébergement : | 57 179 \$ |
|                                                                      |           |                                                     |           |
| Dépenses applicables aux participations aux congrès, colloques, etc. |           |                                                     |           |
| i) au Québec :                                                       | 5 029 \$  | ii) à l'extérieur du Québec :                       | 0         |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

14. Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie :

- le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés;
- le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

PLQ :

- les coûts de résiliation;
- les ordinateurs portables.

**RÉPONSE :**

| <b>Téléphones cellulaires</b>               | <b>BlackBerry/iphone</b> | <b>Coûts d'acquisitions</b> | <b>Coût d'utilisation et coût des contrats</b> |
|---------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------|
| 14                                          | 38                       | 1 308\$                     | 15 145 \$                                      |
|                                             |                          |                             |                                                |
| <b>Ordinateur portables, IPAD ou autres</b> |                          | <b>Coûts de résiliation</b> |                                                |
| 3 278 \$                                    |                          | Aucun                       |                                                |

Fournisseurs : Bell (B-Tel )et Rogers (Méga-Sat inc.)

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

---

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et plus;**
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et moins;**
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions);
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

#### RÉPONSE :

Voir documents joints.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

| CORPS D'EMPLOI                          | PERSONNEL MASCULIN | PERSONNEL FÉMININ | MOINS DE 35 ANS | 35 ANS ET PLUS | PERSONNES HANDICAPÉES | ANGLOPHONES | AUTOCHTONES | MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES |
|-----------------------------------------|--------------------|-------------------|-----------------|----------------|-----------------------|-------------|-------------|------------------------------------|
| ADMINISTRATEURS D'ÉTAT                  | 1                  | 2                 |                 | 3              |                       |             |             |                                    |
| CADRES                                  | 2                  |                   |                 | 2              |                       |             |             |                                    |
| PROFESSIONNELS                          | 14                 | 12                | 8               | 18             | 1                     | 1           | 2           | 4                                  |
| FONCTIONNAIRES                          | 1                  | 11                |                 | 12             |                       | 1           |             |                                    |
| OUVRIERS                                |                    |                   |                 |                |                       |             |             |                                    |
| TOTAL                                   | 18                 | 25                | 8               | 35             | 1                     | 2           | 2           | 4                                  |
| % par rapport à l'effectif occupé (43 ) | 41,9%              | 58,1%             | 18,6%           | 81,4%          | 2,3%                  | 4,7%        | 4,7%        | 9,3%                               |



ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014  
SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et plus.

|           | NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL JRS |       |       |       | NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL JRS |       |        |        | NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES |       |                 |        |            |      |      |      |
|-----------|-------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|------------------------------------------------------------|-------|--------|--------|------------------------------------------------------|-------|-----------------|--------|------------|------|------|------|
|           | CADRES                                                      |       | PROF  |       | CADRES                                                     |       | PROF   |        | PAYÉES HRES                                          |       | COMPENSÉES HRES |        | TOTAL HRES |      |      |      |
|           |                                                             | FONC  |       | FONC  |                                                            | FONC  |        | FONC   | PROF                                                 | FONC  | PROF            | FONC   | PROF       | FONC | PROF | FONC |
| AVRIL     | 2,0                                                         | 34,0  | 8,0   | 15,0  | 5,0                                                        | 20,5  | 41,75  | 41,25  | 114,25                                               | 9,75  | 156,00          | 51,00  |            |      |      |      |
| MAI       | 4,0                                                         | 7,0   | 6,0   | 4,5   |                                                            | 17,0  | 28,75  | 42,50  | 115,75                                               |       | 144,50          | 42,50  |            |      |      |      |
| JUIN      | -                                                           | 41,5  | 24,0  | 2,0   | -                                                          | 11,0  | 69,50  | 35,75  | 130,50                                               |       | 200,00          | 35,75  |            |      |      |      |
| JUILLET   | 24,0                                                        | 104,5 | 30,5  | 32,0  |                                                            | 11,0  | 12,25  | 2,50   | 103,25                                               | 7,50  | 115,50          | 10,00  |            |      |      |      |
| AOÛT      | 7,0                                                         | 131,5 | 29,5  | 23,0  | 5,0                                                        | 12,5  | 30,50  | 1,00   | 91,50                                                | 7,50  | 122,00          | 8,50   |            |      |      |      |
| SEPTEMBRE |                                                             | 17,5  | 3,5   | 17,0  |                                                            | 10,5  | 36,75  | 21,50  | 60,75                                                | 21,25 | 97,50           | 42,75  |            |      |      |      |
| OCTOBRE   |                                                             | 31,5  | 2,5   | 16,0  |                                                            | 9,0   | 66,25  | 52,00  | 83,25                                                | 27,00 | 149,50          | 79,00  |            |      |      |      |
| NOVEMBRE  |                                                             | 19,0  | 11,0  | 5,5   |                                                            | 28,0  | 30,50  | 87,50  | 63,00                                                | 19,75 | 93,50           | 107,25 |            |      |      |      |
| TOTAL     | 37,0                                                        | 386,5 | 115,0 | 115,0 | 10,0                                                       | 119,5 | 316,25 | 284,00 | 762,25                                               | 92,75 | 1 078,50        | 376,75 |            |      |      |      |

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique : cette question n'est pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions): l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

| RÉPARTITION DE<br>L'EFFECTIF RÉGULIER PAR<br>CATÉGORIES D'EMPLOI |    | RÉPARTITION DE<br>L'EFFECTIF RÉGULIER PAR<br>RÉGIONS ADMINISTRATIVES |    | NOMBRE D'EMPLOYÉS<br>BÉNÉFICIAIRE D'UN<br>TRAITEMENT<br>ADDITIONNEL À CELUI<br>PRÉVU (Complexité) | NOMBRE D'EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN<br>TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU (Horaire<br>majoré) |
|------------------------------------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1-Administrateur d'État                                          | 3  | 03-Capitale-Nationale                                                | 43 | 9                                                                                                 | 8                                                                                             |
| 2-Cadre                                                          | 2  | 06-Montréal                                                          | 0  |                                                                                                   |                                                                                               |
| 3-Professionnel                                                  | 26 |                                                                      |    |                                                                                                   |                                                                                               |
| 5-Fonctionnaire                                                  | 12 |                                                                      |    |                                                                                                   |                                                                                               |
| TOTAL:                                                           | 43 | TOTAL:                                                               | 43 |                                                                                                   |                                                                                               |

N) Effectifs cinq prochains exercices: La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction :

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ: les indemnités de retraites qui seront versées);
- b) nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) nombre de départs à la retraite prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ: les indemnités de retraites qui seront versées)
- d) nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

**RÉPONSE :**

Nombre de départs à la retraite en 2012-2013 : 1.

Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : 1 sur 2 retraites.

Nombre de départs à la retraite prévu pour 2013-2014 : 2.

Nombre de départs à la retraite prévu pour 2014-2015 : 1.

Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats : 2.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- le coût de la location;
- le coût de location au mètre carré;
- la superficie totale pour chaque local;
- la superficie totale réellement occupée;
- la superficie inoccupée;
- le propriétaire de l'espace loué;
- la durée du bail;
- les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1er avril 2012.

PLQ : le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Services gouvernementaux.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

18. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1<sup>er</sup> avril 2011 à ce jour.

**RÉPONSE :**

Aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1er avril 2012;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.<sup>1</sup>

RÉPONSE :

Liste du personnel de cabinet<sup>2</sup>

Personnel actif (Cabinet de la ministre déléguée aux Affaires autochtones)

| NOM                   | TITRE DE LA FONCTION | PORT D'ATTACHE |
|-----------------------|----------------------|----------------|
| Chénard, Marie-Josée  | Attachée politique   | Val-d'Or       |
| Dallaire, Hélène      | Attachée politique   | Val-d'Or       |
| Étienne, Marjolaine   | Attachée politique   | Québec         |
| Jolicoeur, Andrée     | Attachée politique   | Québec         |
| Lacroix, Karine       | Attachée politique   | Val-d'Or       |
| Lapierre, Cindy       | Attachée politique   | Québec         |
| Likongo, Patrick Neko | Directeur de cabinet | Québec         |
| Perreault, Alex       | Attaché politique    | Québec         |
| Polisois, Claudine    | Employée de soutien  | Québec         |
| Vallière, Chantal     | Employée de soutien  | Val-d'Or       |
| Yaccarini, Antonine   | Attachée de presse   | Québec         |

<sup>1</sup> Un projet de règlement a fait l'objet d'une prépublication à la Gazette officielle du Québec le 5 décembre dernier. Ce règlement devrait entrer en vigueur sous peu. Les membres du cabinet de la ministre déléguée aux Affaires autochtones s'y conformeront à ce moment.

<sup>2</sup> Masse salariale en 2012-2013 : 580 000 \$.

**Personnel inactif\* (Cabinet du ministre responsable des Affaires autochtones)**

| NOM                   | TITRE DE LA FONCTION | PORT D'ATTACHE |
|-----------------------|----------------------|----------------|
| Beaudet, Guy          | Directeur de cabinet | Québec         |
| Beaulieu, Caroline    | Attachée politique   | Québec         |
| Ferguson, Jennifer    | Attachée politique   | Pointe-Claire  |
| Gauthier, Audrey      | Employée de soutien  | Québec         |
| Groves, Debbie        | Employée de soutien  | Québec         |
| Lascelle, Nicole      | Attachée politique   | Pointe-Claire  |
| Lépine, Alexandra     | Employée de soutien  | Québec         |
| Mackasey, Andrea      | Attachée politique   | Pointe-Claire  |
| Morneau Julie         | Employée de soutien  | Québec         |
| Paquette, Marie-Josée | Attachée de presse   | Québec         |
| Parent, Cynthia       | Attachée politique   | Québec         |
| Rhéaume, Félix        | Attachée politique   | Québec         |

\* À noter qu'il s'agit de la liste du personnel au 5 septembre 2012.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant :

- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
- la circonscription électorale;
- le montant attribué;
- le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

### RÉPONSE :

Voir document joint qui contient la liste des subventions versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère.

Note concernant les sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget du ministère :

Le Programme Organismes autochtones est un programme de subvention qui vise essentiellement à permettre le soutien de projets ponctuels, ainsi que d'initiatives de portée sociocommunautaire, en provenance de promoteurs et d'organisations autochtones, d'organismes non autochtones reconnus par le milieu autochtone et des institutions scolaires et universitaires qui appuient des initiatives concrètes au profit des Autochtones, notamment.



**SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2012-2013**

| ORGANISMES                                                                       | MONTANT    |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 14 <sup>e</sup> Moot Scout Mondial Canada 2013                                   | 1 500,00   |
| Accès Fleuve / Comité zone d'interv. prioritaire [ZIP] Ville-Marie               | 250,00     |
| ACCÉSSS                                                                          | 500,00     |
| Algonquins du Lac-Barrière                                                       | 9 500,00   |
| Algonquins du Lac-Barrière                                                       | 23 833,00  |
| Algonquins du Lac-Barrière                                                       | 5 250,00   |
| Algonquins du Lac-Barrière                                                       | 5 250,00   |
| Algonquins du Lac-Barrière                                                       | 35 100,00  |
| Angeliss                                                                         | 5 200,00   |
| Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador                         | 60 000,00  |
| Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador                         | 480,00     |
| Association athlétique et sociale Hull Volant inc.                               | 500,00     |
| Association héritage irlandais Châteauguay & Vallée                              | 1 000,00   |
| Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais                      | 1 000,00   |
| Association québécoise autochtone en science et en ingénierie                    | 20 000,00  |
| Autour de la table                                                               | 4 000,00   |
| Banque de développement du Canada - Services bancaires aux autochtones           | 25 000,00  |
| Bibeau, Lise                                                                     | 2 500,00   |
| Centre d'amitié autochtone de Québec                                             | 1 500,00   |
| Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat       | 4 000,00   |
| Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot                       | 500,00     |
| Centre des loisirs des sourds de Montréal inc.                                   | 1 000,00   |
| Centre services enfance et famille la Maison des petites Lucioles                | 1 000,00   |
| Cercle sportifs et loisirs des Premières Nations de la porte de l'Est et du Nord | 22 500,00  |
| Chiots nordiques                                                                 | 6 000,00   |
| Club optimiste St-Eustache Est inc.                                              | 100,00     |
| Collège François-Xavier-Garneau                                                  | 5 000,00   |
| Collège François-Xavier-Garneau                                                  | 5 000,00   |
| Commission scolaire René-Lévesque (CS René-Lévesque)                             | 1 500,00   |
| Commission sportive de Montréal-Concordia inc.                                   | 500,00     |
| Comptoir Agoshin                                                                 | 500,00     |
| Concours musical international de Montréal                                       | 300,00     |
| Conférence régionale des élus de la Côte-Nord                                    | 90 000,00  |
| Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean                         | 125 138,00 |
| Conseil de la nation huronne-wendat                                              | 40 000,00  |
| Conseil de la nation huronne-wendat                                              | 4 000,00   |
| Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq                                            | 1 500,00   |
| Conseil de la Première Nation des Innus Essipit                                  | 150,00     |
| Conseil de la Première Nation des Innus Essipit                                  | 2 500,00   |
| Conseil des Abénakis d'Odanak                                                    | 1 500,00   |
| Conseil des Abénaquis de Wôlinak                                                 | 150,00     |
| Conseil des Anicinapek de Kitcisakik                                             | 1 500,00   |
| Conseil des Anicinapek de Kitcisakik                                             | 3 250,00   |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                                 | 17 420,00  |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                                 | 200,00     |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                                 | 1 500,00   |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                                 | 1 500,00   |
| Conseil des Atikamekw de Wemotaci                                                | 1 500,00   |
| Conseil des Atikamekw d'Opitciwan                                                | 375 000,00 |
| Conseil des Cris d'Oujé-Bougoumou                                                | 1 500,00   |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                 | 6 000,00   |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                 | 1 000,00   |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                 | 1 500,00   |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                 | 2 500,00   |

**SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2012-2013**

|                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| Conseil des Innus de Pessamit                                         | 5 000,00  |
| Conseil des Innus de Unamen Shipu                                     | 6 000,00  |
| Conseil des Innus d'Unamen Shipu                                      | 1 000,00  |
| Conseil des Montagnais de Natashquan                                  | 2 500,00  |
| Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean                              | 3 000,00  |
| Conseil en éducation des Premières Nations                            | 25 000,00 |
| Conseil innu de Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                      | 5 000,00  |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                         | 5 000,00  |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                         | 4 000,00  |
| Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg                    | 150,00    |
| Coordonnateurs en Loisirs et en sport                                 | 28 550,00 |
| Corporation de développement économique Listuguj-Pointe-à-la-Croix    | 30 000,00 |
| Corporation de développement économique Wabak Pimadizi                | 2 500,00  |
| Corporation des fêtes et événements de Charlevoix (COFEC)             | 5 000,00  |
| Corporation des fêtes historiques de Québec                           | 5 000,00  |
| Corporation Wapikoni mobile                                           | 6 400,00  |
| Coupe internationale les enfants jouent pour les enfants, La          | 750,00    |
| Dubé Légal inc.                                                       | 30 000,00 |
| École Amikobi                                                         | 2 500,00  |
| École Olamen                                                          | 5 000,00  |
| École Olamen                                                          | 5 000,00  |
| École primaire Sainte-Flore                                           | 1 150,00  |
| Femmes autochtones du Québec inc.                                     | 150,00    |
| Femmes autochtones du Québec inc.                                     | 15 000,00 |
| Festiblues international de Montréal                                  | 1 000,00  |
| Festival d'été de Val-d'Or                                            | 500,00    |
| Festival du conte et de la légende de l'Innucadie                     | 10 000,00 |
| Festival-Concours de musique du Québec                                | 1 500,00  |
| Fibrose kystique Québec                                               | 2 000,00  |
| Fondation CEGEP John Abbott Collège                                   | 2 000,00  |
| Fondation de l'Hôpital Général du Lakeshore                           | 2 000,00  |
| Fondation des maladies du coeur du Québec                             | 500,00    |
| Fondation du cancer du sein du Québec                                 | 1 000,00  |
| Fondation du Centre de Réadaptation Ubald-Villeneuve                  | 500,00    |
| Fondation Institut de gériatrie de Montréal                           | 2 500,00  |
| Fondation internationale des cultures à partager - Secteur Montérégie | 250,00    |
| Fondation Liette-Turner                                               | 500,00    |
| Fondation MAB-Mackay                                                  | 2 000,00  |
| Fondation Madeli-aide                                                 | 1 000,00  |
| Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la Coopération internationale, La    | 500,00    |
| Fondation Rêves d'Enfants - Division Québec Est                       | 100,00    |
| Fondation Serge Marcil                                                | 1 000,00  |
| Fondation Yvon Lamarre                                                | 1 000,00  |
| Francoderole                                                          | 1 751,00  |
| Gala des prix Arc-en-ciel                                             | 500,00    |
| Go le grand défi inc.                                                 | 500,00    |
| Initiatives et Changement                                             | 3 500,00  |
| Institut culturel Aanischaaukamikw                                    | 5 000,00  |
| Institut Culturel Avataq inc.                                         | 2 000,00  |
| Institut du Nouveau Monde                                             | 4 000,00  |
| Institut Kiuna                                                        | 1 000,00  |
| Institut national de recherche scientifique                           | 1 000,00  |
| Institut Tshakapesh                                                   | 1 500,00  |
| Jeunes musiciens du monde                                             | 2 000,00  |
| Maison des jeunes Niwitcewakan-Wapi                                   | 5 000,00  |
| Maison du Bouleau Blanc inc., La                                      | 250,00    |
| Missions Exeko                                                        | 5 000,00  |

**SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2012-2013**

|                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|
| Moelle épinière et motricité Québec                               | 250,00    |
| Musée "Le Chaffaud inc."                                          | 1 500,00  |
| Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal                     | 5 000,00  |
| Musée des Abénaquis                                               | 5 000,00  |
| Musée Shaputuan                                                   | 1 500,00  |
| Oeuvres Jean Lafrance inc., Les                                   | 150,00    |
| Office du tourisme de Wendake                                     | 5 000,00  |
| Orchestre symphonique des jeunes du West Island                   | 1 000,00  |
| Pavillon Larocque [Hull], Le                                      | 500,00    |
| Pignon Bleu, la Maison pour Grandir, Le                           | 100,00    |
| Première Nation de Longue-Pointe                                  | 1 500,00  |
| Première Nation de Longue-Pointe                                  | 1 500,00  |
| Première Nation Malécite de Viger                                 | 2 000,00  |
| Première Nation Malécite de Viger                                 | 1 500,00  |
| Prix du duc d'Édimbourg au Canada [division du Québec], Le        | 500,00    |
| Productions feux sacrés inc. (Les)                                | 25 000,00 |
| P'tite école de Lac-Édouard, La                                   | 3 000,00  |
| Québec Open                                                       | 500,00    |
| Radio communautaire de Châteauguay CHAI-MF                        | 1 000,00  |
| Regroupement Mamit Innuat inc.                                    | 20 000,00 |
| Reliure Listuguj - Pointe-à-la-Croix inc.                         | 2 500,00  |
| Revue Études/Inuit/Studies                                        | 2 000,00  |
| Secrétariat des programmes et services de la nation algonquine    | 1 000,00  |
| Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi                                     | 150,00    |
| Semaine irlandaise de Douglstown                                  | 1 500,00  |
| Sentier urbain                                                    | 500,00    |
| Société canadienne de la sclérose en plaques (division du Québec) | 250,00    |
| Société canadienne du cancer                                      | 250,00    |
| Société culturelle Uashteu                                        | 1 000,00  |
| Société d'Agriculture de Shigawake                                | 500,00    |
| Société d'agriculture New-Richmond inc.                           | 500,00    |
| Société d'Histoire Naturelle de la Vallée du Saint-Laurent        | 5 000,00  |
| Terres en vues                                                    | 49 500,00 |
| Tourisme Manawan                                                  | 4 000,00  |
| Tourisme Wendake                                                  | 15 000,00 |
| Traversée Internationale du Lac Memphrémagog [2003] inc., La      | 500,00    |
| Traversée internationale du Lac St-Jean inc., La                  | 1 000,00  |
| Université de Montréal                                            | 11 500,00 |
| Université du Québec à Chicoutimi                                 | 5 000,00  |
| Université du Québec à Chicoutimi                                 | 2 000,00  |
| Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue                     | 15 000,00 |
| Université Laval                                                  | 5 000,00  |
| Vigile Québec                                                     | 500,00    |
| Village Gaspésien de l'Héritage Britannique                       | 1 000,00  |
| Ville de Beaconsfield (002)                                       | 5 000,00  |

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de mise en disponibilité;
- les prévisions pour 2013-2014.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

22. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2011-2012

**RÉPONSE :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

23. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014.

**RÉPONSE :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
- l'assignation initiale;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

25. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu);
- l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.



## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

26. Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- les clubs privés ou autres;
- les billets de saison, les loges;
- **aux** journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.;
- sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).

**RÉPONSE :**

| TITRE                                                       | COÛT<br>(\$) |
|-------------------------------------------------------------|--------------|
| Abonnement au service Eureka                                | 2 954        |
| Courrier parlementaire                                      | 2 500        |
| Eastern Door, The                                           | 180          |
| Gazette officielle – partie II (Les publications du Québec) | 266          |
| Journal des débats et index                                 | 160          |
| Journal Innuvelle                                           | 80           |
| Projets de lois publics présentation – français             | 195          |
| Projets de lois publics sanctionnés – français              | 195          |
| Quotidiens (Le Soleil, Le Journal de Québec, La Presse)     | 1 400        |

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- le nom du site Web;
- le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site;
- les coûts de construction du site;
- les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
- la fréquence moyenne de mise à jour.

**RÉPONSE :**

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

28. Nominations, depuis le 1er avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats octroyés pour chaque mandat;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

**RÉPONSE :**

Aucune.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

29. Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse à l'annexe 4.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 :

- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- le nombre total de demandes reçues;
- le nombre total de demandes rejetées;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

**RÉPONSE :**

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2012-2013 des ministères et organismes gouvernementaux.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 :

- le coût (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

**RÉPONSE :**

Aucune.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

32. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

34. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

36. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

37. Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.

**RÉPONSE :**

Aucune entente signée en 2012-2013.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

**RÉPONSE :**

5 037 \$.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ.

PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.

**RÉPONSE :**

Aucun.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

40. Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée?

- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;
- Fournir la liste des salaires versés à chaque personne

**RÉPONSE :**

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

41. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covoieation octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

**RÉPONSE :**

Aucun.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

42. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- la ou les dates des travaux;
- les coûts;
- le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

**RÉPONSE :**

2 653 \$ (aménagement).

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

**RÉPONSE :**

Veillez référer aux réponses 15c et 15f.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

45. Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

---

46. Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompétence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison.

### RÉPONSE :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

---

47. Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.



## SECTION 3

### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS



1881-1882

1881-1882

**OPPOSITION OFFICIELLE**

14-000000

14-000000

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Indiquer la somme dépensée en 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2013-2014, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). (Annexe 1)
2. Pour le Secrétariat aux affaires autochtones, indiquer : (Annexe 2)
  - a. L'organigramme du secrétariat;
  - b. L'échelle salariale des employés pour 2012-2013 et 2013-2014;
  - c. La catégorie d'emploi de chacun des employés;
  - d. Le nombre d'ETC selon la catégorie d'emploi;
  - e. La répartition des tâches pour :
    - Le secrétaire général associé;
    - Les secrétaires adjoint(e)s;
    - Les cadres.
3. Résultats du Fonds d'initiatives autochtones I (FIA) depuis sa création en 2006. (Annexe 3)  
Liste des projets réalisés, des organismes soutenus, des emplois créés et/ou consolidés, des retombées financières et des investissements. Ventiler les données par enveloppe et par communauté.
4. La liste des projets ayant été soutenus dans les cinq enveloppes du FIA. (Annexe 4)  
Indiquer le montant alloué à chaque projet et le nombre de demandes reçues, ventiler les données par enveloppe et par communauté
5. Liste des montants versés aux différentes communautés autochtones en vertu du volet « Soutien à la consultation » du FIA. Ventiler par nation, par communauté et indiquer l'objet de chacune des consultations et le montant versé. (Annexe 5)
6. Préciser et détailler la planification financière et la répartition du nouveau Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) pour 2012-2013. Préciser les prévisions pour les cinq prochaines années dans chacun des volets, incluant l'économie sociale, les jeunes entrepreneurs, les infrastructures communautaires, l'autochtonie urbaine et les femmes autochtones. (Annexe 6)
7. Indiquer les montants déjà engagés pour chacun des volets, incluant l'économie sociale, les jeunes entrepreneurs, les infrastructures communautaires, l'autochtonie urbaine et les femmes autochtones. Ventiler par organismes et projets. Préciser également les enveloppes disponibles pour chacun des volets. (Annexe 7)

8. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2012-2013, incluant les détails sur : (Annexe 8)
- l'objet des négociations;
  - la date des rencontres;
  - l'échéancier des négociations;
  - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - un état de situation des négociations;
  - le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - le total des coûts engendrés par les négociations, ventilés par mois :
    - pour les négociations par des employés du SAA;
    - par les négociateurs externes.
9. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2012-2013, incluant les détails sur : (Annexe 9)
- l'objet des négociations;
  - la date des rencontres;
  - l'échéancier des négociations;
  - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - un état de situation des négociations;
  - le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - le total des coûts engendrés par les négociations, ventilés par mois :
    - pour les négociations par des employés du SAA;
    - par les négociateurs externes.
10. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2012-2013 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports, des factures et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs en ventilant les honoraires professionnels et les frais de déplacement et d'hébergement. (Annexe 10)
11. Liste de toutes les ententes échues en 2012-2013 ou qui viendront à échéance en 2013-2014. Pour chacune des communautés autochtones, indiquer l'échéancier et le plan d'action du SAA pour la négociation de leur renouvellement. (Annexe 11)
12. Liste des contestations devant les tribunaux pour lesquelles l'expertise du SAA a été requise par un ministère ou un organisme. Indiquer les montants des poursuites et la liste des frais encourus par le SAA ou par le gouvernement du Québec aux fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers. (Annexe 12)
13. Liste des actions que seront consacrées au suivi du Sommet sur les territoires et les ressources tenu 3 décembre 2012 à Montréal et le montant associé à chacune des actions inscrites au calendrier. (Annexe 13)

14. Pour chacun des volets discutés lors du Sommet : (Annexe 14)

- exploitation des ressources naturelles
- consultation et conciliation
- cogestion
- protection du territoire

Liste des actions et des moyens posés et qui seront posés pour atteindre les résultats fixés. Indiquer les sommes allouées à ceux-ci.

15. Total des coûts engendrés, par le SAA et le cabinet, pour le Sommet. Indiquer les frais de transports, de déplacements, d'hébergement, de restauration, de location d'équipement, de location de salle, de publicité et d'achat de matériel. (Annexe 15)

16. Préciser la liste des rencontres qui ont eu lieu avant, durant et après le Sommet en indiquant : (Annexe 16)

- a. les lieux de ces rencontres;
- b. les sujets abordés;
- c. les conclusions des discussions;
- d. les personnes présentes;
- e. le suivi accordé à ces rencontres.

17. Nombre d'employés du SAA, du cabinet, de contractuels, de traducteurs et de négociateurs affectés à l'élaboration, au fonctionnement et au suivi du Sommet. Ventiler par catégorie d'emploi et préciser les prévisions pour 2013-2014. (Annexe 17)

18. Préciser le rôle du SAA dans la poursuite du développement nordique. Indiquer également le nombre d'ETC consacré à la poursuite du développement nordique. (Annexe 18)

19. Préciser le nombre de rencontres, d'appels téléphoniques et de courriels ayant servi à la consultation des Premières Nations et des Inuits pour : (Annexe 19)

- a. le plan de développement nordique;
- b. la mise sur pied du secrétariat au développement nordique;
- c. l'emplacement du secrétariat.

Indiquer la liste des rencontres, la date, les frais de communications, de transports et d'hébergements que ces consultations ont engendrés.

20. Pour le Secrétariat au développement nordique, préciser la liste des critères à respecter pour choisir l'emplacement du secrétariat. (Annexe 20)

21. Pour la Table des partenaires autochtones, indiquer le calendrier des activités et des rencontres à compter du 31 août 2012. Préciser également le calendrier des activités à venir pour 2013-2014. (Annexe 21)

22. Nombre de fonctionnaires ou ETC du SAA affectés à l'élaboration et la mise en œuvre du développement nordique en 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014. (Annexe 22)

23. Ventilation, par mois, du budget du SAA consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du développement nordique pour 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014? (Annexe 23)

24. Pour la Table Québec-Nunavik, préciser l'état d'avancement des travaux et (Annexe 24)  
indiquer le bilan des réalisations depuis le 31 août 2012. Indiquer également le calendrier des activités pour 2013-2014. Préciser le lieu des rencontres, la date, les personnes présentes aux rencontres, les frais de transports, de déplacements, de restaurations et d'hébergement.
25. Préciser le plan d'action du SAA et les montants consacrés pour assurer le (Annexe 25)  
développement de soins et de services adaptés aux autochtones vivant à Montréal. Indiquer le montant des enveloppes consacré au plan d'action pour 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014. Préciser le calendrier des rencontres et les actions à venir.
26. Préciser l'état d'avancement du Projet Tortue « Yändia'wich » développé par (Annexe 26)  
la Nation huronne-wendat. Indiquer le montant des enveloppes consacré au projet, le calendrier des rencontres prévues, le lieu des rencontres, les personnes convoquées et les actions à venir.
27. Préciser l'état de situation au sujet du droit de vote des autochtones (Annexe 27)  
domiciliés dans les réserves ou établissements indiens situés à l'intérieur des municipalités du Québec lors des élections municipales.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Indiquez la somme dépensée en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

## RÉPONSE :

2012-2013

| Logiciels | Matériel | Services professionnels |
|-----------|----------|-------------------------|
| 0 \$      | 3 487 \$ | Aucune                  |

Prévisions 2013-2014

| Logiciels | Matériel | Services professionnels |
|-----------|----------|-------------------------|
| 1 000 \$  | 5 000 \$ | Aucune                  |



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

2. Pour le Secrétariat aux affaires autochtones, indiquer :

- a. L'organigramme du secrétariat;
- b. L'échelle salariale des employés pour 2012-2013 et 2013-2014;
- c. La catégorie d'emploi de chacun des employés;
- d. Le nombre d'ETC selon la catégorie d'emploi;
- e. La répartition des tâches pour :
  - Le secrétaire général associé;
  - Les secrétaires adjoint(e)s;
  - Les cadres.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse à la Section 1 « Cahier explicatif ».

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

3. Résultats du Fonds d'initiatives autochtone I (FIA) depuis sa création en 2006. Liste des projets réalisés, des organismes soutenus, des emplois créés et/ou consolidés, des retombées financières et des investissements. Ventiler les données par enveloppe et par communauté.

## RÉPONSE :

Projets réalisés, organismes soutenus, emplois créés et/ou consolidés, retombées financières et investissements depuis 2006 dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

| COMMUNAUTÉ                                  | NOM DU PROJET                                | Investissement<br>total | Montant<br>alloué | Emplois |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------|-------------------|---------|
| <b>Enveloppe - Développement économique</b> |                                              |                         |                   |         |
| Akwasasne                                   | #9 Propane                                   | 160 508 \$              | 75 000 \$         | 4       |
|                                             | Adams Construction                           | 100 000 \$              | 50 000 \$         | 10      |
|                                             | Adams Marina and Diner                       | 35 224 \$               | 17 612 \$         | 6       |
|                                             | Aide au développement économique local       | 272 932 \$              | 135 000 \$        | 1       |
|                                             | Akwesasne Electric                           | 14 905 \$               | 7 452 \$          | 3       |
|                                             | Akwesasne Healing Arts                       | 5 584 \$                | 2 792 \$          | 1       |
|                                             | Akwesasne Pools and Landscaping              | 50 160 \$               | 25 075 \$         | 18      |
|                                             | Akwesasne Seamless Gutters                   | 28 000 \$               | 14 000 \$         | 6       |
|                                             | Akwesasne Sports                             | 60 018 \$               | 23 353 \$         | 13      |
|                                             | Akwesasne's Going green - Pauline Lazore     | 75 000 \$               | 37 500 \$         | 5       |
|                                             | Allan Thompson Electrical                    | 25 594 \$               | 12 797 \$         | 2       |
|                                             | C&D Trucking                                 | 168 417 \$              | 75 000 \$         | 14      |
|                                             | C.W. Plumbing                                | 95 597 \$               | 47 798 \$         | 3       |
|                                             | Carter Jack Marine                           | 53 006 \$               | 26 503 \$         | 7       |
|                                             | Chico's Marina                               | 86 230 \$               | 43 115 \$         | 4       |
|                                             | Conseil des Mohawks d'Akwesasne              | 180 000 \$              | 90 000 \$         | 2       |
|                                             | CPL Entreprises                              | 89 844 \$               | 44 922 \$         | 2       |
|                                             | CW's Electric                                | 46 288 \$               | 23 144 \$         | 0       |
|                                             | D & R Disposal                               | 114 000 \$              | 57 000 \$         | 2       |
|                                             | Featherhead Technologies                     | 75 789 \$               | 37 895 \$         | 0       |
|                                             | First Nation Fire Safety                     | 84 500 \$               | 24 657 \$         | 0       |
|                                             | Flint Lawn and Marine                        | 100 230 \$              | 50 000 \$         | 2       |
|                                             | Forbs Copy Center                            | 24 993 \$               | 11 383 \$         | 3       |
|                                             | Gerald McDonald Landscaping                  | 80 500 \$               | 19 250 \$         | 2       |
|                                             | GT Concrete                                  | 24 500 \$               | 12 250 \$         | 4       |
|                                             | Hydro Yacht of Akwesasne                     | 114 000 \$              | 50 000 \$         | 2       |
|                                             | Jock's Kwick Stop                            | 48 058 \$               | 24 029 \$         | 9       |
|                                             | K&P Fuels                                    | 126 452 \$              | 63 226 \$         | 3       |
|                                             | Katleen Mitchell Tax Services                | 2 446 \$                | 1 223 \$          | 1       |
|                                             | Knotty Pine Catering - Luz Benedict          | 19 217 \$               | 9 608 \$          | 5       |
|                                             | Knotty Pine Catering & Delivery Service      | 22 950 \$               | 11 475 \$         | 1       |
|                                             | Lazore's Construction - John A. Lazore       | 129 500 \$              | 64 750 \$         | 25      |
|                                             | Mitchells Construction, Salvage and Recovery | 101 000 \$              | 50 000 \$         | 2       |
|                                             | M-N-L Lumber                                 | 58 680 \$               | 29 340 \$         | 6       |
|                                             | Mother Goose Day                             | 13 740 \$               | 6 870 \$          | 3       |
|                                             | Native Connection                            | 15 000 \$               | 7 500 \$          | 3       |
|                                             | Okwaho Creations                             | 6 324 \$                | 3 162 \$          | 1       |
|                                             | Papi Industries                              | 92 000 \$               | 46 000 \$         | 2       |

|                  |                                            |               |              |    |
|------------------|--------------------------------------------|---------------|--------------|----|
|                  | Peters Construction - Stewart Peters       | 49 900 \$     | 24 950 \$    | 0  |
|                  | Picture Perfect Photography                | 115 822 \$    | 57 911 \$    | 3  |
|                  | Point Fabrication                          | 100 000 \$    | 50 000 \$    | 2  |
|                  | Point Fabrication                          | 61 086 \$     | 31 000 \$    | 2  |
|                  | Mike Gray Construction                     | 150 449 \$    | 75 000 \$    | 6  |
|                  | #9 Propane Inc.                            | 150 000 \$    | 75 000 \$    | 3  |
|                  | Akwasasne Insulation Solution              | 100 000 \$    | 50 000 \$    | 2  |
|                  | C&D Trucking                               | 108 450 \$    | 54 225 \$    | 2  |
|                  | E's car Wash & Auto Detail                 | 110 000 \$    | 50 000 \$    | 2  |
|                  | Express Gas                                | 153 460 \$    | 75 000 \$    | 8  |
|                  | Lazore's Tree & Lawn Care                  | 86 000 \$     | 43 000 \$    | 3  |
|                  | Reds Cook House                            | 24 489 \$     | 12 244 \$    | 2  |
|                  | Shaffertown Beef                           | 120 000 \$    | 60 000 \$    | 2  |
|                  | Short Stop Convenience                     | 150 000 \$    | 75 000 \$    | 2  |
|                  | Standing Arrow Fine Arts & Graphics        | 40 835 \$     | 20 418 \$    | 2  |
|                  | Sweet addiction                            | 150 000 \$    | 75 000 \$    | 4  |
|                  | Tacklebox & River Road Convenience         | 162 900 \$    | 75 000 \$    | 6  |
|                  | Tanienhake Thomas Marina                   | 98 252 \$     | 49 000 \$    | 2  |
|                  | Toby Roundpoint Contracting                | 150 000 \$    | 75 000 \$    | 12 |
|                  | Akwasasne Hydro Yatch                      | 100 000 \$    | 50 000 \$    | 6  |
|                  | Akwasasne Plumbing                         | 112 000 \$    | 56 000 \$    | 3  |
|                  | Purple Ribbon gift shop                    | 64 633 \$     | 26 893 \$    | 7  |
|                  | Purple Ribbon Gift Shop                    | 20 981 \$     | 10 491 \$    | 4  |
|                  | R. L. Construction                         | 75 000 \$     | 37 500 \$    | 4  |
|                  | Red Oak Paintball Field                    | 22 730 \$     | 11 365 \$    | 10 |
|                  | Red's Cookhouse - Autumn Lee Jock          | 6 587 \$      | 3 293 \$     | 3  |
|                  | Ron Jacobs Towing                          | 74 500 \$     | 37 250 \$    | 1  |
|                  | Roundpoint Storage                         | 100 000 \$    | 50 000 \$    | 2  |
|                  | Running Deer Construction                  | 100 000 \$    | 50 000 \$    | 2  |
|                  | Spa Day - Reannon McDonald-Day             | 18 234 \$     | 9 117 \$     | 4  |
|                  | Spa Day - Suite                            | 22 348 \$     | 11 174 \$    | 2  |
|                  | Sugarbush Island Construction              | 50 000 \$     | 25 000 \$    | 4  |
|                  | Swamp's Performance                        | 24 000 \$     | 12 000 \$    | 2  |
|                  | Tackle Box River Convenience Store         | 153 909 \$    | 75 000 \$    | 7  |
|                  | Tenihake Thomas Marina                     | 29 998 \$     | 14 999 \$    | 4  |
|                  | Thompson Beads and Ballons                 | 15 000 \$     | 7 500 \$     | 2  |
|                  | Thompson Memorial Wallness Centre          | 14 148 \$     | 7 074 \$     | 3  |
|                  | Toby Roundpoint Contracting                | 105 000 \$    | 50 000 \$    | 2  |
|                  | White's Plumbing                           | 100 000 \$    | 50 000 \$    | 4  |
| Betsiamites      |                                            |               |              |    |
|                  | Acquisition de pêcheerie Manicouagan inc.  | 1 908 000 \$  | 171 720 \$   | 0  |
|                  | Construction de centrales hydroélectriques | 65 270 000 \$ | 1 808 280 \$ | 0  |
| Essipit          |                                            |               |              |    |
|                  | Acquisition de pêcheerie Manicouagan inc.  | 1 908 000 \$  | 171 720 \$   | 30 |
|                  | Amélioration des pourvoiries Essipit       | 167 339 \$    | 83 669 \$    | 6  |
|                  | Croisières Essipit inc.                    | 254 388 \$    | 127 194 \$   | 18 |
|                  | Dépanneur communautaire Boni-Soir          | 200 568 \$    | 100 284 \$   | 8  |
|                  | Équipements pétroliers - Essipit           | 226 000 \$    | 113 000 \$   | 10 |
|                  | Usine de fabrication de granules - Essipit | 3 400 000 \$  | 93 750 \$    | 12 |
| Général - Inuits |                                            |               |              |    |
|                  | Arctic Cruises inc.                        | 225 000 \$    | 150 000 \$   | 2  |
|                  | ARK - Frais de gestion                     | 1 210 500 \$  | 1 210 500 \$ | 1  |
|                  | Camion de livraison                        | 168 100 \$    | 134 480 \$   | 2  |
|                  | Charlie Adams - Location de camions        | 75 000 \$     | 58 700 \$    | 1  |
|                  | Construction de camp - Kuujjuaq            | 609 081 \$    | 408 700 \$   | 2  |
|                  | Construction de logement - NMRWB           | 1 040 000 \$  | 232 000 \$   | 1  |
|                  | Construction d'un immeuble à 8 logements   | 400 000 \$    | 300 000 \$   | 1  |
|                  | Coopérative d'Hôtel Puvirnituq             | 2 093 600 \$  | 500 000 \$   | 3  |
|                  | FCNQ- Fonds de développement               | 2 500 000 \$  | 2 500 000 \$ | 0  |
|                  | Garage Nayumivik                           | 475 165 \$    | 75 000 \$    | 3  |
|                  | Hébergement Uvatinut                       | 3 760 720 \$  | 250 000 \$   | 0  |
|                  | Hôtel - Association coopérative            | 6 630 000 \$  | 500 000 \$   | 9  |
|                  | Hôtel - Association Coopérative Quaqtac    | 1 931 000 \$  | 370 000 \$   | 2  |
|                  | Hôtel de la Coopérative de Fort-Chimo      | 690 000 \$    | 215 000 \$   | 5  |
|                  | Initiaq Women Shelter                      | 437 094 \$    | 343 700 \$   | 6  |
|                  | Iqaiuppijait Arctic Char                   | 100 577 \$    | 60 278 \$    | 2  |
|                  | Jobie Peters - Entreprise de location      | 165 697 \$    | 132 500 \$   | 2  |
|                  | Jobie Peters - Location de camions         | 82 400 \$     | 10 400 \$    | 1  |

|                 |                                                          |              |            |    |
|-----------------|----------------------------------------------------------|--------------|------------|----|
|                 | Johnny Akpahatak - Pierres à savon                       | 39 684 \$    | 27 072 \$  | 1  |
|                 | Kuvviti Fuel inc.                                        | 262 000 \$   | 162 000 \$ | 1  |
|                 | Landscaping & Recreational Vehicle                       | 68 067 \$    | 38 000 \$  | 1  |
|                 | Magasin et entrepôt - Salluit                            | 7 422 000 \$ | 500 000 \$ | 37 |
|                 | Magasin et entrepôt - Tasiujaq                           | 2 224 000 \$ | 430 000 \$ | 9  |
|                 | Maison à louer - Salluit                                 | 60 278 \$    | 42 944 \$  | 0  |
|                 | Makivik Corp. Sewing Centre                              | 800 000 \$   | 250 000 \$ | 0  |
|                 | Nanvik Rotors Inc. - Expansion of operations             | 2 323 152 \$ | 500 000 \$ | 0  |
|                 | Nayimivik Landholding Corp. - Office Complexe            | 4 500 000 \$ | 250 000 \$ | 0  |
|                 | Newviq VI inc. - Magasin au détail                       | 580 000 \$   | 464 000 \$ | 53 |
|                 | Nunacell Inc. - Service de téléphonie                    | 478 000 \$   | 239 000 \$ | 0  |
|                 | Nunavik Real Estate inc                                  | 530 651 \$   | 351 400 \$ | 1  |
|                 | Qimuk Music inc. - Studio d'enregistrement               | 34 700 \$    | 24 700 \$  | 0  |
|                 | Ricky Moorhouse - Piscine municipale                     | 21 462 \$    | 9 262 \$   | 0  |
|                 | Service de traiteur et Restaurant Fast Food              | 101 520 \$   | 71 624 \$  | 0  |
|                 | Service d'un fumoir pour nourriture                      | 36 292 \$    | 28 958 \$  | 2  |
|                 | Services d'hélicoptères                                  | 500 000 \$   | 500 000 \$ | 4  |
|                 | Sugluk Enterprises Inc.                                  | 1 081 167 \$ | 175 000 \$ | 0  |
|                 | Tasiujaq Corner Store                                    | 15 337 \$    | 10 537 \$  | 1  |
|                 | Tisanes inuites Northern Delights                        | 252 483 \$   | 155 500 \$ | 5  |
|                 | Tullik inc - Magasin au détail                           | 508 750 \$   | 447 000 \$ | 9  |
|                 | Tuvaaluk Landholding Corp.                               | 3 304 404 \$ | 210 000 \$ | 0  |
|                 | Women shelter - Inukjuak                                 | 1 900 558 \$ | 403 250 \$ | 2  |
| Gesgapegiag     |                                                          |              |            |    |
|                 | Aboriginal Software Solutions                            | 180 955 \$   | 78 697 \$  | 2  |
|                 | Aide au développement économique                         | 531 592 \$   | 206 058 \$ | 2  |
|                 | Gesgapegiag Excavation - Expansion                       | 876 853 \$   | 346 490 \$ | 5  |
|                 | Gesgapegiag Excavation                                   | 510 000 \$   | 255 000 \$ | 7  |
| Gespeg          |                                                          |              |            |    |
|                 | Aide au développement économique local - Gespeg          | 300 000 \$   | 150 000 \$ | 2  |
|                 | Aide au développement économique local                   | 54 000 \$    | 27 000 \$  | 3  |
|                 | Centre administratif de Gespeg                           | 18 500 \$    | 9 250 \$   | 0  |
|                 | Entreprise des pêches commerciales                       | 600 000 \$   | 260 000 \$ | 10 |
|                 | Étude - Société de gestion des entreprises               | 27 286 \$    | 8 186 \$   | 0  |
|                 | Plan d'affaires - Résidence pour les aînés               | 36 000 \$    | 18 000 \$  | 0  |
| Kahnawake       |                                                          |              |            |    |
|                 | Bear Claw Machining                                      | 210 083 \$   | 126 050 \$ | 1  |
|                 | Economic Development Analyst                             | 343 726 \$   | 150 000 \$ | 1  |
|                 | Educational Materials Distribution Center                | 39 876 \$    | 19 938 \$  | 0  |
|                 | Development Solution"                                    | 49 550 \$    | 24 775 \$  | 0  |
|                 | Profil socio-économique de Kahnawake                     | 272 500 \$   | 135 000 \$ | 0  |
|                 | The Eastern Door                                         | 82 497 \$    | 49 498 \$  | 16 |
|                 | The Kahnawake Community Channel                          | 323 490 \$   | 101 745 \$ | 5  |
| Kanesatake      |                                                          |              |            |    |
|                 | Aide au développement économique local                   | 150 460 \$   | 75 000 \$  | 2  |
|                 | Études de faisabilité                                    | 90 100 \$    | 27 550 \$  | 0  |
|                 | Études de faisabilité - Plan de développement économique | 160 000 \$   | 75 000 \$  | 0  |
| Kawawachikamach |                                                          |              |            |    |
|                 | Acquisition locomotives                                  | 780 000 \$   | 390 000 \$ | 2  |
|                 | Dépôt pétrolier à Schefferville                          | 2 783 000 \$ | 213 762 \$ | 1  |
|                 | Partenariat - produits pétroliers-Plan d'affaires        | 221 760 \$   | 55 000 \$  | 0  |
|                 | Service accommodation - Sept-Iles                        | 450 492 \$   | 100 000 \$ | 5  |
|                 | Téléphonie cellulaire                                    | 522 476 \$   | 260 938 \$ | 4  |
| Kitcisakik      |                                                          |              |            |    |
|                 | Achat d'une pompe à essence - Kitcisakik                 | 20 000 \$    | 10 000 \$  | 0  |
|                 | Aide au développement économique local                   | 481 008 \$   | 195 000 \$ | 1  |
|                 | Centre de location-Kitcisakik                            | 80 000 \$    | 40 000 \$  | 1  |
|                 | Expert Fonds Mikwam-Kitcisakik                           | 40 000 \$    | 10 000 \$  | 1  |
|                 | Réactualisation du plan d'affaires projet d'usine        | 40 000 \$    | 4 000 \$   | 1  |
| Kitigan Zibi    |                                                          |              |            |    |
|                 | Home Hardware                                            | 1 118 137 \$ | 200 000 \$ | 10 |
| La Romaine      |                                                          |              |            |    |
|                 | Implantation d'une structure d'organisation              | 1 017 919 \$ | 330 000 \$ | 4  |
| Lac-Simon       |                                                          |              |            |    |

|                    |                                                                       |              |            |    |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------|------------|----|
|                    | Aide au développement économique local                                | 350 000 \$   | 138 600 \$ | 1  |
|                    | Artisanat Kitchisakik - Lac Simon                                     | 13 500 \$    | 5 250 \$   | 1  |
|                    | Dépanneur Kapekijik - Lac-Simon                                       | 93 000 \$    | 35 000 \$  | 4  |
|                    | Épicerie/Quincaillerie - Lac Simon                                    | 3 201 500 \$ | 900 000 \$ | 21 |
|                    | Programme d'opportunités économiques                                  | 130 160 \$   | 52 064 \$  | 0  |
|                    | Projet de restaurant Widiha - Lac Simon                               | 65 000 \$    | 17 000 \$  | 4  |
|                    | Transport collectif et scolaire                                       | 12 500 \$    | 6 250 \$   | 0  |
| Listuguj           |                                                                       |              |            |    |
|                    | LMG Chipping                                                          | 1 554 030 \$ | 775 000 \$ | 6  |
| Malécites de Viger |                                                                       |              |            |    |
|                    | Agrandissement atelier Maryse Hins                                    | 20 000 \$    | 10 000 \$  | 1  |
|                    | Aide au développement économique local                                | 300 000 \$   | 150 000 \$ | 2  |
|                    | Aqua-Culture Nordik                                                   | 1 000 000 \$ | 20 000 \$  | 0  |
|                    | Bureau de notaire Julie Aubin                                         | 35 000 \$    | 13 800 \$  | 2  |
|                    | Distribution Nelson Tremblay                                          | 28 410 \$    | 14 205 \$  | 1  |
|                    | Épicerie Ca-Mi                                                        | 300 000 \$   | 99 800 \$  | 5  |
|                    | Mocassins Top Plus                                                    | 44 685 \$    | 17 300 \$  | 2  |
|                    | Plan d'affaires - Usine de granules                                   | 10 800 \$    | 4 800 \$   | 0  |
|                    | Plan d'affaires volet maritime                                        | 48 700 \$    | 6 470 \$   | 0  |
|                    | Serge Aubin Construction                                              | 85 658 \$    | 25 000 \$  | 4  |
| Manawan            |                                                                       |              |            |    |
|                    | Acquisition d'équipements touristiques                                | 61 275 \$    | 3 470 \$   | 0  |
|                    | Aide au développement économique local                                | 79 291 \$    | 12 504 \$  | 1  |
|                    | Coopérative Manikewin                                                 | 68 800 \$    | 34 400 \$  | 21 |
|                    | CSM -Bureau de tenue de livres et comptabilité                        | 20 000 \$    | 8 500 \$   | 3  |
|                    | Garage Indien Mécanik                                                 | 170 000 \$   | 82 000 \$  | 6  |
|                    | Mise en action du plan stratégique                                    | 102 450 \$   | 46 102 \$  | 1  |
|                    | Plan d'affaires - « C.S.M. Comptable »                                | 6 000 \$     | 3 000 \$   | 0  |
|                    | Plan stratégique développement économique                             | 235 340 \$   | 105 000 \$ | 0  |
|                    | Restaurant Crèmerie-Cantine chez Bello                                | 359 679 \$   | 119 381 \$ | 12 |
|                    | Tourisme Manawan                                                      | 120 000 \$   | 60 000 \$  | 1  |
| Mashteuiatsh       |                                                                       |              |            |    |
|                    | Marché d'alimentation                                                 | 1 210 000 \$ | 70 000 \$  | 20 |
|                    | Centre d'affaires Mashteuiatsh                                        | 3 600 000 \$ | 850 000 \$ | 1  |
|                    | Coop de solidarité Nimilupan Nitshinatsh                              | 283 612 \$   | 120 000 \$ | 34 |
|                    | FCCIM-Mashteuiatsh                                                    | 59 550 \$    | 5 955 \$   | 1  |
|                    | Usine de granules - Mashteuiatsh                                      | 8 100 000 \$ | 400 000 \$ | 25 |
| Matimekosh         |                                                                       |              |            |    |
|                    | Dépôt pétrolier à Schefferville                                       | 2 783 000 \$ | 320 000 \$ | 1  |
|                    | Distribution de produits pétroliers- Schefferville                    | 1 590 500 \$ | 400 000 \$ | 3  |
|                    | Partenariat pour distribution de produits pétroliers- Plan d'affaires | 221 760 \$   | 55 000 \$  | 0  |
| Mingan             |                                                                       |              |            |    |
|                    | Buanderie industrielle                                                | 377 707 \$   | 24 000 \$  | 6  |
|                    | CDEE- Soutien aux entreprises                                         | 1 811 737 \$ | 261 000 \$ | 3  |
|                    | Incubateur d'entreprises (phase II)                                   | 599 500 \$   | 272 500 \$ | 4  |
|                    | Mitimeu_Acquisition d'équipements                                     | 185 000 \$   | 92 500 \$  | 0  |
|                    | SEIE_Acquisition d'équipements                                        | 340 000 \$   | 170 000 \$ | 6  |
| Natashquan         |                                                                       |              |            |    |
|                    | Bateau Lady Rachel                                                    | 1 735 000 \$ | 426 500 \$ | 5  |
|                    | Déboisement Messu                                                     | 192 375 \$   | 70 000 \$  | 16 |
|                    | Entreprise de déboisement - Plan d'affaires                           | 6 500 \$     | 3 250 \$   | 0  |
|                    | Investissement dans Polaris Holding                                   | 200 000 \$   | 88 750 \$  | 0  |
|                    | Plan d'affaires - Projet Polaris - Natashquan                         | 30 000 \$    | 15 000 \$  | 0  |
|                    | Structure de développement économique                                 | 669 000 \$   | 300 000 \$ | 3  |
| Obedjiwan          |                                                                       |              |            |    |
|                    | Aide développement économique local                                   | 340 000 \$   | 125 000 \$ | 2  |
|                    | Construction d'une épicerie à Obedjiwan                               | 3 025 136 \$ | 815 800 \$ | 14 |
|                    | Étude de faisabilité - marché du bois                                 | 20 000 \$    | 9 200 \$   | 0  |
|                    | Scierie Opitciwan                                                     | 2 250 000 \$ | 200 000 \$ | 54 |
|                    | Station-service Opitciwan Inc.                                        | 1 867 937 \$ | 500 000 \$ | 12 |
| Odanak             |                                                                       |              |            |    |
|                    | Arthrichoc                                                            | 90 230 \$    | 10 000 \$  | 3  |
|                    | Infrastructure - Institution postsecondaire des                       | 1 427 156 \$ | 434 975 \$ | 11 |
|                    | Les Petits Détails                                                    | 22 378 \$    | 8 650 \$   | 1  |
|                    | Restaurant au calumet                                                 | 509 000 \$   | 225 025 \$ | 40 |

|                   |                                                                 |               |              |    |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------|--------------|----|
| Pakuashipi        | Aide au développement économique local-<br>Pakuashipi           | 312 100 \$    | 156 050 \$   | 1  |
|                   | Dépanneur et restaurant Pakuashipi                              | 140 448 \$    | 70 224 \$    | 3  |
| Pikogan           | Aide au développement économique local                          | 276 314 \$    | 138 157 \$   | 1  |
|                   | Mise à jour du plan de développement                            | 43 762 \$     | 21 881 \$    | 0  |
|                   | Plan d'affaires d'un magasin à grande surface                   | 43 103 \$     | 21 551 \$    | 0  |
|                   | Rénovation de l'église de la mission Ste-<br>Catherine en musée | 60 000 \$     | 15 000 \$    | 1  |
| Timiskaming       | Aide au développement économique local                          | 270 000 \$    | 135 000 \$   | 0  |
|                   | Étude de faisabilité Industrial Work                            | 8 828 \$      | 4 414 \$     | 0  |
| Uashat-Maliotenam | Acquisition de pêcherie Manicouagan inc                         | 1 908 000 \$  | 171 720 \$   | 0  |
|                   | AGARA - Ernest Aness Dominique                                  | 319 500 \$    | 35 000 \$    | 3  |
|                   | Agents de développement économique                              | 251 690 \$    | 100 000 \$   | 1  |
|                   | Agents développement économique                                 | 592 371 \$    | 296 186 \$   | 2  |
|                   | Artisanat Innu Apakuai                                          | 360 000 \$    | 50 000 \$    | 3  |
|                   | Construction de Léonce Vollant                                  | 286 000 \$    | 50 000 \$    | 7  |
|                   | Dépanneur Muashk                                                | 355 000 \$    | 40 000 \$    | 8  |
|                   | Ébénisterie Michel Rock - Plan d'affaires                       | 5 700 \$      | 2 850 \$     | 0  |
|                   | Ébénisterie MR - Michel Rock                                    | 227 746 \$    | 50 000 \$    | 4  |
|                   | Édifice pêcheries - ITUM                                        | 710 000 \$    | 337 500 \$   | 3  |
|                   | Entreprise de construction                                      | 2 700 \$      | 1 100 \$     | 0  |
|                   | Rocky St-Onge - Plan d'affaires                                 | 6 500 \$      | 2 850 \$     | 0  |
|                   | Entreprise de sanitation - Plan d'affaires                      | 6 500 \$      | 2 850 \$     | 0  |
|                   | Gérard Jourdain_Peinture                                        | 60 760 \$     | 18 855 \$    | 5  |
|                   | Immeuble locatif                                                | 192 054 \$    | 96 027 \$    | 0  |
|                   | Messageries du Nord                                             | 625 000 \$    | 200 000 \$   | 9  |
|                   | Modernisation du Studio Makusham                                | 124 750 \$    | 43 765 \$    | 7  |
|                   | Plan d'affaires – Atelier d'artisanat                           | 10 500 \$     | 4 825 \$     | 0  |
|                   | Plomberie Maikan                                                | 2 400 \$      | 950 \$       | 0  |
|                   | Plomberie Maikan de David Vollant                               | 79 400 \$     | 24 700 \$    | 4  |
|                   | Projet Massage                                                  | 11 000 \$     | 5 500 \$     | 1  |
|                   | Résidence d'artistes Katia Rock - Plan d'affaires               | 6 000 \$      | 2 850 \$     | 0  |
|                   | Roulottes pour location                                         | 347 000 \$    | 77 000 \$    | 1  |
|                   | Sanitation Pashkui - Philomène Fontaine                         | 116 473 \$    | 43 737 \$    | 2  |
|                   | Shetush électrique 2003                                         | 167 000 \$    | 50 000 \$    | 6  |
|                   | Station Dan Esso                                                | 1 022 456 \$  | 25 000 \$    | 4  |
|                   | Station Dan Esso Services                                       | 220 000 \$    | 44 000 \$    | 4  |
|                   | Tabagie des Galeries montagnaises                               | 102 700 \$    | 21 465 \$    | 4  |
|                   | Tabagie Jean-Louis Fontaine - Plan d'affaires                   | 6 500 \$      | 3 250 \$     | 0  |
|                   | Utshu Construction Enr.                                         | 417 949 \$    | 50 000 \$    | 10 |
| Wemotaci          | Agrandissement du Comptoir Atowkinatok                          | 2 837 925 \$  | 675 000 \$   | 22 |
|                   | Club Odanak                                                     | 600 000 \$    | 300 000 \$   | 15 |
|                   | Hébergement forestier industriel                                | 395 700 \$    | 175 000 \$   | 7  |
|                   | Inventaire agro-forestier                                       | 56 616 \$     | 9 455 \$     | 0  |
|                   | Restaurant Le Quatuor                                           | 87 000 \$     | 33 500 \$    | 12 |
| Wendake           |                                                                 |               |              |    |
|                   | Carrefour des Premières Nations                                 | 11 260 000 \$ | 1 300 000 \$ | 65 |
| Winneway          |                                                                 |               |              |    |
|                   | Aide au développement économique local                          | 124 300 \$    | 50 390 \$    | 2  |
| Wôlinak           |                                                                 |               |              |    |
|                   | Agrandissement Résidence au Soleil Levant                       | 4 721 251 \$  | 630 000 \$   | 15 |

#### Enveloppe - Garantie de prêt

|              |                            |              |            |   |
|--------------|----------------------------|--------------|------------|---|
| Betsiamites  |                            |              |            |   |
|              | Épicerie Wabush            | 147 582 \$   | 73 791 \$  | 5 |
| Hors réserve |                            |              |            |   |
|              | Affûtage idéal             | 175 500 \$   | 80 000 \$  | 3 |
|              | Industries Power-Lite Inc. | 237 400 \$   | 100 000 \$ | 7 |
|              | Limo Bus inc.              | 350 000 \$   | 100 000 \$ | 2 |
|              | Nokamic inc                | 1 100 000 \$ | 135 000 \$ | 3 |
|              | Poissonnerie Royale        | 61 450 \$    | 30 725 \$  | 0 |

Kawawachikamach

|                    |                                                    |               |            |    |
|--------------------|----------------------------------------------------|---------------|------------|----|
| Kitigan Zibi       | Dépôt pétrolier à Schefferville                    | 2 783 000 \$  | 500 000 \$ | 0  |
| Lac-Simon          | Home Hardware                                      | 1 118 137 \$  | 100 000 \$ | 10 |
|                    | Artisanat Kickatik - Lac Simon                     | 13 500 \$     | 6 225 \$   | 1  |
|                    | Projet de restaurant Widiha                        | 65 000 \$     | 20 000 \$  | 4  |
| Listuguj           | Trim-Line de l'Abitibi inc. - Peggie Jérôme        | 1 200 000 \$  | 100 000 \$ | 12 |
|                    | Décoration intérieure                              | 65 075 \$     | 25 138 \$  | 1  |
| Malécites de Viger | Photographie Karen Martin                          | 126 753 \$    | 44 719 \$  | 1  |
|                    | Aqua-Culture Nordik                                | 1 000 000 \$  | 572 190 \$ | 0  |
|                    | Bureau de notaire Julie Aubin                      | 35 000 \$     | 17 500 \$  | 2  |
|                    | Épicerie Ca-Mi                                     | 300 000 \$    | 100 000 \$ | 5  |
|                    | Expansion Fumoir du Nord                           | 841 500 \$    | 100 000 \$ | 5  |
| Manawan            | Fumoir du Nord                                     | 894 820 \$    | 150 000 \$ | 4  |
|                    | Garage Indien Mécanik                              | 170 000 \$    | 68 000 \$  | 6  |
| Mashteuiatsh       | Transport Luc Quitich                              | 83 000 \$     | 41 500 \$  | 0  |
|                    | Charles Paul - Usine de rabotage et de séchoirs    | 400 000 \$    | 100 000 \$ | 8  |
|                    | Financement Innu Gaz                               | 125 000 \$    | 62 500 \$  | 6  |
|                    | Groupe Launière                                    | 1 241 876 \$  | 100 000 \$ | 2  |
|                    | Les industries Piekouagame inc - Charles Paul      | 1 200 000 \$  | 400 000 \$ | 20 |
|                    | Total Coaching                                     | 219 265 \$    | 50 000 \$  | 2  |
|                    | Victorien Paul Sculpture de bois                   | 35 454 \$     | 10 364 \$  | 0  |
| Mingan             |                                                    |               |            |    |
| Mistissini         | Travaux forestiers Mashku                          | 102 820 \$    | 51 410 \$  | 0  |
|                    | M.Y. Surveying                                     | 219 800 \$    | 37 500 \$  | 3  |
| Natashquan         | R&D Eenou Lumber                                   | 1 525 000 \$  | 100 000 \$ | 10 |
|                    | Bateau Lady Rachel                                 | 1 735 000 \$  | 100 000 \$ | 5  |
|                    | Déboisement Messu - Réjean Kaltush                 | 192 375 \$    | 50 000 \$  | 16 |
| Obedjiwan          | Pneus Messnak                                      | 210 000 \$    | 98 500 \$  | 0  |
|                    | Construction d'une épicerie à Obedjiwan            | 3 025 136 \$  | 100 000 \$ | 14 |
| Odanak             | Scierie Opitciwan                                  | 2 250 000 \$  | 500 000 \$ | 54 |
| Timiskaming        | Infrastructure - Institution postsecondaire des PN | 1 427 156 \$  | 295 181 \$ | 0  |
| Uashat-Maliotenam  | Démarrage de l'entreprise Forage Asinii Drilling   | 409 500 \$    | 100 000 \$ | 4  |
|                    | Artisanat Innu Apakuai                             | 336 000 \$    | 37 500 \$  | 1  |
|                    | Dépanneur-restaurant - Maliotenam                  | 151 000 \$    | 23 775 \$  | 1  |
|                    | Destination Sept-Îles - ITUM                       | 1 882 000 \$  | 330 000 \$ | 0  |
|                    | Ébénisterie MR - Michel Rock                       | 216 198 \$    | 65 000 \$  | 4  |
|                    | Gérard Jourdain_Peinture                           | 60 760 \$     | 17 692 \$  | 5  |
|                    | Jonathan Genest Jourdain - Avocat                  | 52 234 \$     | 15 407 \$  | 1  |
|                    | Messageries du Nord                                | 450 000 \$    | 100 000 \$ | 9  |
|                    | Shetush électrique 2003                            | 167 000 \$    | 39 000 \$  | 1  |
| Wemotaci           | Station Dan Esso                                   | 1 004 206 \$  | 250 000 \$ | 0  |
| Wendake            | Agrandissement du Comptoir Atowkinatok             | 2 216 388 \$  | 100 000 \$ | 22 |
|                    | Carrefour des Premières Nations                    | 11 260 000 \$ | 700 000 \$ | 5  |
|                    | Centre de santé et Spa - Wendake                   | 148 925 \$    | 74 816 \$  | 0  |
|                    | Industries Nionwentsio enr.                        | 160 000 \$    | 80 000 \$  | 0  |
| Wôlinak            | Wendake Hélicoptère                                | 1 800 000 \$  | 100 000 \$ | 9  |
|                    | Agrandissement Résidence au Soleil Levant          | 4 721 251 \$  | 500 000 \$ | 15 |

#### Enveloppe - Développement économique - Mobilisateur

##### Organismes autochtones

|                                         |            |            |   |
|-----------------------------------------|------------|------------|---|
| Clubs de jeunes entrepreneurs - CDEPNQL | 230 052 \$ | 77 800 \$  | 1 |
| Conseiller développement économique     | 239 007 \$ | 119 503 \$ | 1 |
| Étude partenariat CDEPNQL               | 434 000 \$ | 69 000 \$  | 0 |
| Implantation d'un modèle d'économie     | 500 000 \$ | 100 000 \$ | 0 |



|                                         |            |            |   |
|-----------------------------------------|------------|------------|---|
| Modèle autochtone d'économie sociale    | 58 000 \$  | 28 000 \$  | 1 |
| Planification stratégique 2009-2014     | 27 825 \$  | 2 782 \$   | 0 |
| Réseau d'affaires des Premières Nations | 740 089 \$ | 112 915 \$ | 1 |
| Service aux entrepreneurs               | 137 690 \$ | 20 000 \$  | 1 |
| Studio permanent Wapikoni - CEPN        | 40 845 \$  | 20 000 \$  | 0 |

### Enveloppe - Action communautaire

|                                                            |              |            |  |
|------------------------------------------------------------|--------------|------------|--|
| Organismes autochtones                                     |              |            |  |
| Association prévention suicide Premières Nations et Inuits | 2 897 335 \$ | 520 000 \$ |  |
| Centre d'amitié autochtone de Montréal                     | 419 265 \$   | 419 265 \$ |  |
| Centre d'amitié autochtone de Québec                       | 1 128 523 \$ | 437 150 \$ |  |
| Centre d'amitié autochtone de Saguenay                     | 100 000 \$   | 86 000 \$  |  |
| Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or                     | 5 287 788 \$ | 283 250 \$ |  |
| Centre d'amitié autochtone La Tuque                        | 1 112 815 \$ | 263 680 \$ |  |
| Centre d'amitié autochtone Lanaudière                      | 649 775 \$   | 325 000 \$ |  |
| Centre d'amitié autochtone Sept-îles                       | 599 000 \$   | 310 000 \$ |  |
| Centre d'entraide de Senneterre                            | 950 390 \$   | 226 600 \$ |  |
| Centre indien cri de Chibougamau                           | 1 347 535 \$ | 283 250 \$ |  |
| Femmes autochtones du Québec                               | 8 088 690 \$ | 900 000 \$ |  |
| Regroupement des centres d'amitié                          | 2 500 000 \$ | 657 575 \$ |  |
| Puvirnituq                                                 |              |            |  |
| Tukisivallirutitsanut Parnaitit                            | 270 800 \$   | 127 340 \$ |  |

### Enveloppe - Infrastructure communautaire

|                                           |              |              |  |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|--|
| Akulivik                                  |              |              |  |
| Rénovation de la maison des jeunes        | 468 484 \$   | 234 242 \$   |  |
| Rénovation d'un aréna - Akulivik          | 2 250 965 \$ | 675 758 \$   |  |
| Akwesasne                                 |              |              |  |
| Achat d'équipement pour l'aréna           | 100 000 \$   | 50 000 \$    |  |
| Équipements de communication du Conseil   | 267 485 \$   | 132 000 \$   |  |
| Programmation 2010-2011 Infrastructures   | 98 000 \$    | 49 000 \$    |  |
| Rénovation du centre communautaire        | 286 066 \$   | 143 033 \$   |  |
| Rénovation Kanonhkwa'tsherio              | 503 116 \$   | 251 558 \$   |  |
| Aupaluk                                   |              |              |  |
| Rénovation de l'aréna d'Aupaluk           | 2 511 984 \$ | 910 000 \$   |  |
| Betsiamites                               |              |              |  |
| Centre administratif Betsiamites          | 1 800 000 \$ | 300 961 \$   |  |
| Essipit                                   |              |              |  |
| Bâtiment communautaire                    | 675 774 \$   | 200 744 \$   |  |
| Centre communautaire - phase I            | 450 000 \$   | 225 000 \$   |  |
| Centre communautaire - phase II           | 1 148 512 \$ | 574 256 \$   |  |
| Général - Inuits                          |              |              |  |
| ARK - Frais de gestion                    | 2 520 000 \$ | 1 260 000 \$ |  |
| Gesgapegiag                               |              |              |  |
| Centre des services sociaux               | 368 496 \$   | 141 852 \$   |  |
| Inukjuak                                  |              |              |  |
| Amélioration du Centre communautaire      | 600 075 \$   | 368 075 \$   |  |
| Centre communautaire Ajapirvik            | 2 024 236 \$ | 380 000 \$   |  |
| Rénovation aréna Inukjuak                 | 539 750 \$   | 160 825 \$   |  |
| Ivujivik                                  |              |              |  |
| Rénovation d'un aréna - Ivujivik          | 2 250 965 \$ | 675 758 \$   |  |
| Kahnawake                                 |              |              |  |
| Radio communautaire - K103                | 1 360 000 \$ | 680 000 \$   |  |
| Cultural Center                           | 14 930 \$    | 7 465 \$     |  |
| Kangiqsualujuaq                           |              |              |  |
| Aréna de Kangiqsualujuaq                  | 2 411 085 \$ | 723 325 \$   |  |
| Construction d'une piscine estivale       | 2 000 000 \$ | 186 675 \$   |  |
| Kangiqsujuaq                              |              |              |  |
| Amélioration de la radio communautaire FM | 207 857 \$   | 110 000 \$   |  |
| Atelier communautaire de menuiserie       | 2 111 114 \$ | 800 000 \$   |  |
| Kangirsuk                                 |              |              |  |
| Église Full Gospel - Kangirsuk            | 800 000 \$   | 97 616 \$    |  |
| Rénovation aréna Kangirsuk                | 2 707 947 \$ | 812 384 \$   |  |



|                        |                                               |              |              |
|------------------------|-----------------------------------------------|--------------|--------------|
| Kawawachikamach        |                                               |              |              |
|                        | Construction terrain baseball                 | 593 946 \$   | 296 973 \$   |
|                        | Nouveau garage municipal                      | 1 607 378 \$ | 674 156 \$   |
|                        | Sentier motoneige phase 2A                    | 97 742 \$    | 28 871 \$    |
| Kitcisakik             |                                               |              |              |
|                        | Centre de ressourcement-Kitcisakik            | 100 000 \$   | 50 000 \$    |
|                        | Remplacement du groupe électrogène            | 200 000 \$   | 200 000 \$   |
| Kuujjuaq               |                                               |              |              |
|                        | Construction d'une patinoire extérieure       | 600 000 \$   | 300 000 \$   |
|                        | Relocalisation de l'église Anglicane de       | 240 000 \$   | 192 000 \$   |
|                        | Serre communautaire à Kuujjuaq                | 150 000 \$   | 120 000 \$   |
| Kuujjuarapik           |                                               |              |              |
|                        | Agrandissement d'un gymnase - Kuujjuaraapik   | 1 569 797 \$ | 471 267 \$   |
| La Romaine             |                                               |              |              |
|                        | Équipements pour parc d'amusements            | 627 900 \$   | 22 525 \$    |
|                        | Équipements pour salle communautaire          | 15 000 \$    | 7 500 \$     |
|                        | Maison des jeunes - Unamen Shipu              | 1 034 072 \$ | 490 104 \$   |
| Lac-Simon              |                                               |              |              |
|                        | Patinoire Amikobi - Lac Simon                 | 40 490 \$    | 20 245 \$    |
|                        | Salle pour aînés Lac-Simon                    | 1 014 660 \$ | 221 500 \$   |
|                        | Terrain de Volley-Ball - Lac Simon            | 12 000 \$    | 6 000 \$     |
|                        | Terrains de jeux - Lac Simon                  | 104 000 \$   | 52 000 \$    |
|                        | Terrassement maison des aînés                 | 100 000 \$   | 50 000 \$    |
| Listuguj               |                                               |              |              |
|                        | Centre d'activités pour les jeunes - Listuguj | 1 046 106 \$ | 523 050 \$   |
|                        | Patinoire Multifonctionnelle                  | 112 038 \$   | 56 019 \$    |
| Manawan                |                                               |              |              |
|                        | Aréna Manawan                                 | 3 400 000 \$ | 1 000 000 \$ |
| Mashteuiatsh           |                                               |              |              |
|                        | Site communautaire - Mashteuiatsh             | 4 977 141 \$ | 1 000 000 \$ |
| Matimekosh             |                                               |              |              |
|                        | Salle communautaire-Matimekush                | 1 000 000 \$ | 500 000 \$   |
| Mingan                 |                                               |              |              |
|                        | Bureaux pour services sociaux - Mingan        | 3 444 176 \$ | 406 571 \$   |
|                        | Maison de la culture innue (Phase II)         | 1 186 858 \$ | 593 429 \$   |
| Natashquan             |                                               |              |              |
|                        | Aires de jeux communautaires-Natashquan       | 260 045 \$   | 130 022 \$   |
| Obedjiwan              |                                               |              |              |
|                        | Construction d'une maison des jeunes          | 950 404 \$   | 475 202 \$   |
|                        | Construction de 20 unités pour aînées         | 2 844 831 \$ | 107 807 \$   |
| Organismes autochtones |                                               |              |              |
| Pakuashipi             |                                               |              |              |
|                        | Centre de services Premières Nations          | 5 327 768 \$ | 450 000 \$   |
| Pikogan                |                                               |              |              |
|                        | Patinoire couverte - Pakuashipi               | 1 540 493 \$ | 770 246 \$   |
| Puvirnituq             |                                               |              |              |
|                        | Aménagement d'un stationnement                | 84 000 \$    | 42 000 \$    |
|                        | Rénovation d'aréna Puvirnituq                 | 2 707 947 \$ | 812 384 \$   |
|                        | Rénovation du centre communautaire            | 581 500 \$   | 97 616 \$    |
| Quaqtaq                |                                               |              |              |
|                        | Rénovation aréna Quaqtaq                      | 2 707 947 \$ | 812 384 \$   |
|                        | Rénovation de piscine - Quaqtaq               | 234 106 \$   | 97 616 \$    |
| Salluit                |                                               |              |              |
|                        | Construction d'une piscine - Salluit          | 6 738 381 \$ | 809 063 \$   |
| Tasiujaq               |                                               |              |              |
|                        | Rénovation aréna Tasiujaq                     | 2 707 947 \$ | 812 384 \$   |
|                        | Travaux d'amélioration de la radio FM         | 187 616 \$   | 97 616 \$    |
| Timiskaming            |                                               |              |              |
|                        | Centre communautaire - Timiskaming            | 675 000 \$   | 325 000 \$   |
| Uashat-Maliotenam      |                                               |              |              |
|                        | Centre administratif - ITUM                   | 6 300 000 \$ | 1 000 000 \$ |
| Umiujaq                |                                               |              |              |
|                        | Rénovation du centre communautaire            | 468 484 \$   | 234 242 \$   |
|                        | Rénovation d'un aréna - Umiujaq               | 2 250 965 \$ | 675 758 \$   |
| Wemotaci               |                                               |              |              |

|                                              |                                                         |               |              |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------|--------------|
|                                              | Agrandissement de l'école primaire Seskitin             | 14 204 974 \$ | 763 745 \$   |
|                                              | Projet Mamo Metowaniwon - Terrain de jeux               | 472 756 \$    | 138 878 \$   |
|                                              | Regroupement des installations sportives                | 243 443 \$    | 97 377 \$    |
| Wendake                                      |                                                         |               |              |
|                                              | Carrefour des Premières Nations                         | 2 430 300 \$  | 1 000 000 \$ |
| Wôlinak                                      |                                                         |               |              |
|                                              | Centre communautaire de Wôlinak                         | 497 797 \$    | 248 500 \$   |
|                                              | Garage municipal - Wolinak                              | 235 492 \$    | 117 746 \$   |
|                                              | Maison des jeunes, patinoire et parc                    | 245 128 \$    | 122 564 \$   |
| <b>Enveloppe - Soutien à la consultation</b> |                                                         |               |              |
| Essipit                                      |                                                         |               |              |
|                                              | Gestionnaire forestier                                  | 55 000 \$     | 50 000 \$    |
|                                              | Gestionnaire forestier 2e année                         | 75 000 \$     | 50 000 \$    |
|                                              | Gestionnaire forestier 3e année                         | 75 000 \$     | 60 594 \$    |
| Général                                      |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation - Micmacs                        | 219 000 \$    | 169 200 \$   |
|                                              | Bureau de consultation                                  | 262 000 \$    | 235 800 \$   |
|                                              | Fonctionnement                                          | 284 000 \$    | 255 600 \$   |
|                                              | Développement hydro rivière Romaine                     | 160 000 \$    | 120 000 \$   |
|                                              | Expérience pilote sur le nouveau régime                 | 70 613 \$     | 30 642 \$    |
|                                              | Secrétariat nation algonquine                           | 202 125 \$    | 181 900 \$   |
| Hunter's Point (Wolf Lake)                   |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation                                  | 394 000 \$    | 240 000 \$   |
|                                              | Bureau de consultation - 3e année                       | 134 000 \$    | 120 000 \$   |
|                                              | Bureau de consultation - 4e année                       | 162 000 \$    | 145 800 \$   |
| Kitcisakik                                   |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation                                  | 668 400 \$    | 426 496 \$   |
| Lac-Simon                                    |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation                                  | 325 000 \$    | 267 500 \$   |
| Malécites de Viger                           |                                                         |               |              |
|                                              | Consultation                                            | 209 000 \$    | 29 854 \$    |
|                                              | Embauche d'un coordonnateur                             | 139 000 \$    | 125 000 \$   |
|                                              | Financement d'un bureau de consultation                 | 170 000 \$    | 150 000 \$   |
| Manawan                                      |                                                         |               |              |
|                                              | Aires protégées                                         | 14 700 \$     | 13 000 \$    |
|                                              | Aires protégées Manawan - 2                             | 48 650 \$     | 37 662 \$    |
|                                              | Bureau de consultation                                  | 170 000 \$    | 150 000 \$   |
|                                              | Foresterie - 2e année                                   | 127 000 \$    | 114 300 \$   |
|                                              | Foresterie - Manawan                                    | 95 630 \$     | 75 537 \$    |
| Mashteuiatsh                                 |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation - 2e année                       | 420 000 \$    | 375 000 \$   |
|                                              | Bureau de consultation 2011-2012                        | 528 000 \$    | 475 200 \$   |
|                                              | Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean                   | 1 281 000 \$  | 375 000 \$   |
|                                              | Financement pour les consultations                      | 416 667 \$    | 375 000 \$   |
| Mingan                                       |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation - 2e année -<br>Complexe Romaine | 75 000 \$     | 67 500 \$    |
|                                              | Projet hydro La Romaine - Mingan                        | 115 000 \$    | 100 000 \$   |
| Natashquan                                   |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau consultation Natashquan                          | 357 775 \$    | 160 000 \$   |
|                                              | Projet d'implantation d'un bureau                       | 243 504 \$    | 121 500 \$   |
|                                              | Projet hydro de la Romaine - Natashquan                 | 115 000 \$    | 100 000 \$   |
|                                              | Prolongement route 138                                  | 32 000 \$     | 28 000 \$    |
| Obedjiwan                                    |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation                                  | 175 000 \$    | 145 000 \$   |
| Odanak                                       |                                                         |               |              |
|                                              | Bureau de consultation                                  | 100 000 \$    | 67 500 \$    |
| Organismes autochtones                       |                                                         |               |              |
|                                              | Stratégie québécoise sur la diversité<br>biologique     | 60 000 \$     | 12 500 \$    |
| Pikogan                                      |                                                         |               |              |
|                                              | Consultations                                           | 235 000 \$    | 209 000 \$   |
| Timiskaming                                  |                                                         |               |              |

|                   |                                                        |                |               |       |
|-------------------|--------------------------------------------------------|----------------|---------------|-------|
|                   | Bureau de consultation                                 | 156 000 \$     | 140 000 \$    |       |
|                   | Bureau de consultation - 2e année                      | 155 000 \$     | 100 800 \$    |       |
| Uashat-Maliotenam |                                                        |                |               |       |
|                   | Bureau de consultation - Uashat-Maliotenam             | 220 000 \$     | 198 000 \$    |       |
|                   | Consultations                                          | 230 000 \$     | 200 000 \$    |       |
|                   | Processus particulier - Consultations                  | 300 000 \$     | 240 000 \$    |       |
| Wendake           |                                                        |                |               |       |
|                   | Bureau de consultation - 2e année                      | 336 667 \$     | 303 000 \$    |       |
|                   | Bureau de consultation - 3e année                      | 353 000 \$     | 303 000 \$    |       |
|                   | Consultation                                           | 1 034 400 \$   | 303 000 \$    |       |
|                   | Bureau de consultation 4e année                        | 340 000 \$     | 303 000 \$    |       |
| Wôlinak           |                                                        |                |               |       |
|                   | Bureau de consultation pour répondre aux consultations | 134 000 \$     | 120 600 \$    |       |
| Total             |                                                        | 410 812 827 \$ | 84 826 661 \$ | 1 546 |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

4. La liste des projets ayant été soutenus dans les cinq enveloppes du FIA. Indiquer le montant alloué à chaque projet et le nombre de demandes reçues, ventiler les données par enveloppe et par communauté.

## RÉPONSE :

Projets soutenus et montants alloués en 2012- 2013 dans le cadre du FIA

| COMMUNAUTÉ        | NOM DU PROJET                                                        | MONTANT ALLOUÉ      |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Akulivik          | Rénovation de la maison des jeunes - Akulivik                        | 234 242 \$          |
| Aupaluk           | Rénovation de l'aréna d'Aupaluk                                      | 910 000 \$          |
| Gesgapegiag       | Aboriginal Software Solutions                                        | 78 697 \$           |
|                   | Gesgapegiag Excavation - Expansion                                   | 346 490 \$          |
| Inukjuak          | Amélioration du Centre communautaire à INUKJUAK                      | 368 075 \$          |
| Kuujuaq           | Relocalisation de l'église Anglicane de Kuujuaq                      | 192 000 \$          |
|                   | Serre communautaire à Kuujuaq                                        | 120 000 \$          |
| Lac-Simon         | Programme d'opportunités économiques de Lac Simon 2012-2013          | 52 064 \$           |
|                   | Transport collectif - Plan d'affaires phase 2                        | 4 100 \$            |
| Listuguj          | Bateaux de pêche - Phase 2                                           | 236 558 \$          |
| Manawan           | CSM - Bureau de tenue de livres et comptabilité                      | 8 500 \$            |
| Mashteuiatsh      | Victorien Paul Sculpture de bois                                     | 10 364 \$           |
| Mingan            | Buanderie industrielle                                               | 24 000 \$           |
|                   | Bureaux pour services sociaux - Mingan                               | 406 571 \$          |
|                   | Maison de la culture innue (Phase II)                                | 593 429 \$          |
|                   | Mitimeu_Acquisition d'équipements                                    | 92 500 \$           |
|                   | SEIE_Acquisition d'équipements                                       | 170 000 \$          |
| Obedjiwan         | OPITCIWAN construction de 20 unités pour aînés                       | 107 807 \$          |
| Odanak            | Arthrichoc                                                           | 10 000 \$           |
| Pikogan           | Mise à jour du plan de développement social et économique de Pikogan | 21 881 \$           |
| Tasiujaq          | Travaux d'amélioration de la radio FM communautaire de Tasiujaq      | 97 616 \$           |
| Uashat-Maliotenam | Dépanneur Muashk                                                     | 40 000 \$           |
|                   | Modernisation du Studio Makusham                                     | 43 765 \$           |
|                   | Projet Massage                                                       | 5 500 \$            |
|                   | Station Dan Esso                                                     | 275 000 \$          |
| <b>Total</b>      |                                                                      | <b>4 449 159 \$</b> |

**Nombre de demandes reçues en 2012-2013 par enveloppe et par communauté dans le cadre du FIA**

| Nations / communautés                  | Développement économique | Garantie de prêt | Infrastructure communautaire | Action communautaire | Soutien à la consultation |
|----------------------------------------|--------------------------|------------------|------------------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>ABÉNAQUIS</b>                       |                          |                  |                              |                      |                           |
| Odanak                                 | 1                        |                  |                              |                      |                           |
| Wôlinak                                |                          |                  |                              |                      |                           |
| <b>Sous-total - ABÉNAQUIS</b>          | <b>1</b>                 | <b>0</b>         | <b>0</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>ALGONQUINS</b>                      |                          |                  |                              |                      |                           |
| Hunter's Point                         |                          |                  |                              |                      |                           |
| Kebaowek (Kipawa)                      |                          |                  |                              |                      |                           |
| Kitcisakik                             | 1                        |                  |                              |                      |                           |
| Kitigan Zibi                           |                          |                  |                              |                      |                           |
| Lac-Rapide                             |                          |                  |                              |                      |                           |
| Lac-Simon                              | 1                        |                  |                              |                      |                           |
| Pikogan                                |                          |                  |                              |                      |                           |
| Timiskaming                            | 1                        |                  |                              |                      |                           |
| Winneway                               |                          |                  |                              |                      |                           |
| <b>Sous-total - ALGONQUINS</b>         | <b>3</b>                 | <b>0</b>         | <b>0</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>ATTIKAMEKS</b>                      |                          |                  |                              |                      |                           |
| Manawan                                |                          |                  |                              |                      |                           |
| Obedjiwan                              |                          |                  | 1                            |                      |                           |
| Wemotaci                               |                          |                  |                              |                      |                           |
| <b>Sous-total - ATTIKAMEKS</b>         | <b>0</b>                 | <b>0</b>         | <b>1</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>CRIS</b>                            |                          |                  |                              |                      |                           |
| <b>Sous-total - CRIS</b>               | <b>0</b>                 | <b>0</b>         | <b>0</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>HURONS-WENDATS</b>                  |                          |                  |                              |                      |                           |
| Wendake                                |                          | 0                |                              |                      | 0                         |
| <b>Sous-total - HURONS-WENDATS</b>     | <b>0</b>                 | <b>0</b>         | <b>0</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>INNUS (Montagnais)</b>              |                          |                  |                              |                      |                           |
| Betsiamites                            |                          |                  |                              |                      |                           |
| Essipit                                |                          |                  |                              |                      |                           |
| La Romaine                             | 1                        |                  | 1                            |                      |                           |
| Mashteuiatsh                           |                          |                  |                              |                      |                           |
| Matimekosh                             |                          |                  |                              |                      |                           |
| Mingan                                 | 3                        |                  | 1                            |                      |                           |
| Natashquan                             |                          |                  | 1                            |                      |                           |
| Pakua Shipu                            |                          |                  |                              |                      |                           |
| Uashat-Malotenam                       | 3                        |                  |                              |                      |                           |
| <b>Sous-total - INNUS (Montagnais)</b> | <b>7</b>                 | <b>0</b>         | <b>3</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>INUITS</b>                          |                          |                  | 1                            |                      |                           |
| <b>Sous-total - INUITS</b>             | <b>0</b>                 | <b>0</b>         | <b>1</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>MALÉCITES</b>                       |                          |                  |                              |                      |                           |
| Malécites de Viger                     |                          |                  | 3                            |                      |                           |
| <b>Sous-total - MALÉCITES</b>          | <b>0</b>                 | <b>0</b>         | <b>3</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>MICMACS</b>                         |                          |                  |                              |                      |                           |
| Gaspé (Gespeg)                         | 1                        |                  |                              |                      |                           |
| Gesgapegiag                            | 2                        |                  |                              |                      |                           |
| Listuguj                               | 2                        |                  |                              |                      |                           |
| Général                                |                          |                  |                              |                      |                           |
| <b>Sous-total - MICMACS</b>            | <b>5</b>                 | <b>0</b>         | <b>0</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |
| <b>MOHAWKS</b>                         |                          |                  |                              |                      |                           |
| Akwesasne                              | 6                        |                  |                              |                      |                           |
| Kahnawake                              |                          |                  | 1                            |                      |                           |
| Kanesatake                             | 1                        |                  |                              |                      |                           |
| <b>Sous-total - MOHAWKS</b>            | <b>7</b>                 | <b>0</b>         | <b>1</b>                     | <b>0</b>             | <b>0</b>                  |

|                                                         |           |          |          |          |          |
|---------------------------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|----------|
| <b>NASKAPIS</b>                                         |           |          |          |          |          |
| Kawawachikamach                                         |           | 0        | 0        |          |          |
| <b>Sous-total - NASKAPIS</b>                            | <b>0</b>  | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>0</b> |
| <b>HORS-RÉSERVE</b>                                     |           |          |          |          |          |
| <b>Sous-total HORS RÉSERVE</b>                          | <b>0</b>  | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>0</b> |
| <b>Organismes touchant plus d'une nation</b>            |           |          | 0        |          |          |
| <b>Sous-total ORGANISMES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION</b> | <b>0</b>  | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>0</b> |
| <b>GRAND TOTAL</b>                                      | <b>23</b> | <b>0</b> | <b>9</b> | <b>0</b> | <b>0</b> |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

5. Liste des montants versés aux différentes communautés autochtones en vertu du volet « Soutien à la consultation » du FIA. Ventiler par nation, par communauté et indiquer l'objet de chacune des consultations et le montant versé.

RÉPONSE :

Un montant global de 25 M\$ sur cinq ans, à raison de 5 M\$ par année, était disponible pour les communautés autochtones qui souhaitent participer à une consultation initiée par le gouvernement du Québec, en vertu des paramètres du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones*.

En 2012-2013, les montants suivants ont été versés :

| NATION                | COMMUNAUTÉ/<br>ORGANISME<br>BÉNÉFICIAIRE | OBJET                                                                                      | MONTANT<br>VERSÉ |
|-----------------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| ABÉNAQUIS             |                                          |                                                                                            |                  |
|                       | Wôlinak                                  |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Bureau de consultation pour répondre<br>aux consultations du gouvernement du<br>Québec     | 60 300 \$        |
| ALGONQUINS            |                                          |                                                                                            |                  |
|                       | Hunter's Point (Wolf<br>Lake)            |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Bureau de consultation - 4e année                                                          | 72 900 \$        |
|                       | Kitcisakik                               |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Bureau de consultation                                                                     | 100 000 \$       |
|                       | Lac-Simon                                |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Bureau de consultation pour répondre<br>aux demandes au MRNF                               | 119 500 \$       |
| HURONS-<br>WENDATS    |                                          |                                                                                            |                  |
|                       | Wendake                                  |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | 4e année pour le fonctionnement -<br>bureau de consultation                                | 30 300 \$        |
| MICMACS               |                                          |                                                                                            |                  |
|                       | Général                                  |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Fonctionnement d'un bureau de<br>consultation pour répondre aux<br>demandes des ministères | 25 560 \$        |
| MONTAGNAIS<br>(INNUS) |                                          |                                                                                            |                  |
|                       | Essipit                                  |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Gestionnaire forestier 3e année                                                            | 26 844 \$        |
|                       | Mashteuiatsh                             |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Bureau de consultation 2011-2012                                                           | 475 200 \$       |
|                       | Natashquan                               |                                                                                            |                  |
|                       |                                          | Projet d'implantation d'un bureau du<br>territoire                                         | 24 300 \$        |
|                       |                                          |                                                                                            |                  |
| TOTAL                 |                                          |                                                                                            | 934 904 \$       |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

6. Préciser et détailler la planification financière et la répartition du nouveau Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) pour 2012-2013. Préciser les prévisions pour les cinq prochaines années dans chacun des volets, incluant l'économie sociale, les jeunes entrepreneurs, les infrastructures communautaires, l'autochtonie urbaine et les femmes autochtones.

**RÉPONSE :**

Le FIA II est constitué de cinq enveloppes, réparties de la façon suivante :

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| Développement économique     | 64 M\$         |
| Infrastructure communautaire | 38 M\$         |
| Garantie de prêt             | 5 M\$          |
| Action communautaire         | 8 M\$          |
| Consultation                 | 20 M\$         |
| <b>Total</b>                 | <b>135 M\$</b> |

Prévisions (en milliers de dollars) dans le cadre du programme FIA II, selon le cadre financier 2013-2017 :

|                                       | <u>12-13</u> | <u>13-14</u>  | <u>14-15</u>  | <u>15-16</u>  | <u>16-17</u>  |
|---------------------------------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| FIA II - Développement économique     | 2 000        | 3 800         | 8 000         | 9 600         | 11 520        |
| FIA II - Infrastructure communautaire | 800          | 1 000         | 2 800         | 3 360         | 4 032         |
| FIA II - Action communautaire         | 1 600        | 1 600         | 1 600         | 1 600         | 1 600         |
| FIA II - Garantie de prêt             | 1 300        | 1 000         | 1 000         | 1 000         | 1 000         |
| FIA II - Soutien à la consultation    | 3 600        | 3 600         | 3 600         | 4 600         | 4 600         |
| <b>Total</b>                          | <b>9 300</b> | <b>11 000</b> | <b>17 000</b> | <b>20 160</b> | <b>22 752</b> |

Dans les prévisions relatives à l'enveloppe action communautaire, un montant de 230 000 \$ est inclus pour le volet « organismes de femmes autochtones ». Un projet fait l'objet d'une annonce de 1,15 M\$ pour 5 ans.

L'économie sociale hors réserve (2 M\$), le volet jeunes entrepreneurs (2 M\$) ainsi que l'infrastructure communautaire hors réserve (3 M\$) sont de nouvelles catégories de financement. En ce sens, il est difficile de prévoir le nombre et la valeur des demandes qui seront transmises au SAA annuellement. Il est toutefois possible de croire que la première année sera axée sur la diffusion de l'information aux promoteurs potentiels, pour ensuite engager des fonds de manière progressive dans les quatre années suivantes du programme.



## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

7. Indiquer les montants déjà engagés pour chacun des volets, incluant l'économie sociale, les jeunes entrepreneurs, les infrastructures communautaires, l'autochtonie urbaine et les femmes autochtones. Ventiler par organismes et par projets. Préciser également les enveloppes disponibles pour chacun des volets.

## RÉPONSE :

## FIA II / Action communautaire (8 M\$)

|               |                                                                                                 |                        |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|               | <b>Hurons-Wendats</b>                                                                           |                        |
| 16-01-2111-AC | Comptoir Agoshin                                                                                | 15 000,00 \$           |
|               | <b>Organismes autochtones touchant plus d'une nation</b>                                        |                        |
| 11-XX-2002-AC | RCAAQ-regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec                                   | 657 575,00 \$          |
| 11-XX-2005-AC | CAALT-demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017     | 263 680,00 \$          |
| 11-XX-2007-AC | CAAVD-soutien à la mission globale 2012 à 2017 et clinique Minowé                               | 333 250,00 \$          |
| 11-XX-2008-AC | CAAL- demande de soutien à la mission globale                                                   | 475 000,00 \$          |
| 11-XX-2009-AC | CAAQ- demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017     | 437 150,00 \$          |
| 11-XX-2010-AC | CAASI- demande de soutien à la mission globale pour 2012-2017                                   | 450 000,00 \$          |
| 11-XX-2011-AC | CEAS-Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre                                     | 226 600,00 \$          |
| 11-XX-2012-AC | CAEC-demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017      | 283 250,00 \$          |
| 11-XX-2014-AC | APSPNIQL- demande de renouvellement de l'entente de soutien à la mission globale pour 2012-2017 | 525 000,00 \$          |
| 11-XX-2015-AC | FAQ-Femmes autochtones du Québec-demande de soutien à la mission globale                        | 1 150 000,00 \$        |
| 11-XX-2033-AC | CAAS- demande de soutien à la mission globale                                                   | 465 000,00 \$          |
| 11-XX-2113-AC | Wapikoni mobile                                                                                 | 450 000,00 \$          |
|               | <b>Engagements totaux</b>                                                                       | <b>5 746 505,00 \$</b> |
|               | <b>Montant disponible</b>                                                                       | <b>2 253 495,00 \$</b> |

*Femmes autochtones :*

*Un projet au montant de 1 150 000 \$ pour 5 ans (230 000 \$/an).*

**FIA II / Développement économique (64 M\$)**

- Volet développement économique mobilisateur (550 000 \$)
- Jeunes entrepreneurs (2 M\$)
- Économie sociale hors-réserve (2 M\$)

**Volet développement économique**Wôlinak

|               |                                                        |            |
|---------------|--------------------------------------------------------|------------|
| 12-02-2001-DE | Achat de Camions à benne par la compagnie Services LMC | 200 000 \$ |
|---------------|--------------------------------------------------------|------------|

**Volet développement économique mobilisateur**Organismes autochtones touchant plus d'une nation

|                |                                  |           |
|----------------|----------------------------------|-----------|
| 11-XX-2001-DEM | Tourisme Autochtone Québec (TAQ) | 54 000 \$ |
|----------------|----------------------------------|-----------|

|                |                                                        |            |
|----------------|--------------------------------------------------------|------------|
| 11-XX-2003-DEM | Conseiller juridique spécialisé en fiscalité (CDEPNQL) | 126 781 \$ |
|----------------|--------------------------------------------------------|------------|

|                |                                                  |            |
|----------------|--------------------------------------------------|------------|
| 11-XX-2004-DEM | Conseiller en développement économique (CDEPNQL) | 140 724 \$ |
|----------------|--------------------------------------------------|------------|

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| <b>Engagements mobilisateur</b> | <b>321 505 \$</b> |
|---------------------------------|-------------------|

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| <b>Engagements totaux</b> | <b>521 505 \$</b> |
|---------------------------|-------------------|

|                                        |                   |
|----------------------------------------|-------------------|
| <b>Montant disponible mobilisateur</b> | <b>228 495 \$</b> |
|----------------------------------------|-------------------|

|                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| <b>Montant disponible</b> | <b>63 478 495 \$</b> |
|---------------------------|----------------------|

*Aucun engagement en économie sociale ni dans le cadre du volet jeunes entrepreneurs, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 novembre 2012.*

**FIA II / Garantie de prêt (5 M\$)**Attikameks de Obedjiwan

|               |                   |            |
|---------------|-------------------|------------|
| 14-02-2001-GP | Scierie Opitciwan | 475 000 \$ |
|---------------|-------------------|------------|

Attikameks de Wemotaci

|               |                                                 |            |
|---------------|-------------------------------------------------|------------|
| 14-03-2001-GP | Petite centrale hydroélectrique – Manouane Sipi | 100 000 \$ |
|---------------|-------------------------------------------------|------------|

Cris de Waswanipi

|               |                  |           |
|---------------|------------------|-----------|
| 15-07-2001-GP | Beesum transport | 47 113 \$ |
|---------------|------------------|-----------|

Innus de Uashat-Maliotenam

|               |                  |            |
|---------------|------------------|------------|
| 21-09-2001-GP | Dépanneur Muashk | 100 000 \$ |
|---------------|------------------|------------|

|               |                                  |           |
|---------------|----------------------------------|-----------|
| 21-09-2002-GP | Modernisation du Studio Makusham | 37 425 \$ |
|---------------|----------------------------------|-----------|

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| <b>Engagement totaux</b> | <b>759 538 \$</b> |
|--------------------------|-------------------|

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| <b>Montant disponible*</b> | <b>4 810 115 \$</b> |
|----------------------------|---------------------|

*\* Le montant disponible est calculé par une soustraction de 25 % des montants engagés, sur le 5 M\$ de l'enveloppe, à des fins de provision.*

**FIA II / Soutien à la consultation (20 M\$)**  
**(4 M\$ / an)**

|                           |                                                                                                      |                         |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                           | <u>Odanak</u>                                                                                        |                         |
| 12-01-2001-SC             | Financement formation géomatique Odanak                                                              | 10 240,00 \$            |
|                           | <u>Winneway</u>                                                                                      |                         |
| 13-09-2001-SC             | Bureau de consultation - Winneway                                                                    | 150 000,00 \$           |
|                           | <u>Wemotaci</u>                                                                                      |                         |
| 14-03-2002-SC             | Bureau des mesures d'harmonisation - Wemotaci                                                        | 98 780,00 \$            |
|                           | <u>Wendake</u>                                                                                       |                         |
| 16-01-2003-SC             | Aide financière aux Hurons de Wendake pour le fonctionnement d'un bureau                             | 303 000,00 \$           |
|                           | <u>Micmacs (général)</u>                                                                             |                         |
| 19-XX-2001-SC             | Bureau de consultation                                                                               | 309 000,00 \$           |
|                           | <u>Essipit</u>                                                                                       |                         |
| 21-02-2001-SC             | Mise en place d'un bureau de consultation pour répondre aux demandes du MRNF et du MDDEP             | 90 000,00 \$            |
|                           | <u>Uashat-Maliotenam</u>                                                                             |                         |
| 21-09-2003-SC             | Réalisation d'un plan de communication dans le cadre de l'entente sur une nouvelle relation - Uashat | 25 000,00 \$            |
|                           | <u>Organismes autochtones</u>                                                                        |                         |
| 11-XX-2016-SC             | Projet de mise en place d'un réseau d'experts pour répondre aux consultations                        | 150 000,00 \$           |
| <b>Engagements totaux</b> |                                                                                                      | <b>1 136 020,00 \$</b>  |
| <b>Montant disponible</b> |                                                                                                      | <b>18 863 980,00 \$</b> |

**FIA II / Infrastructure communautaire (38 M\$)**

- Enveloppe de base (35 M\$)
- Autochtones en milieu urbain (3 M\$)

Aucun engagement entre le 1er avril et le 30 novembre 2012.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

8. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2012-2013, incluant les détails sur :
- l'objet des négociations;
  - la date des rencontres;
  - l'échéancier des négociations;
  - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - un état de situation des négociations;
  - le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - le total des coûts engendrés par les négociations, ventilés par mois :
    - pour les négociations par des employés du SAA;
    - par les négociateurs externes.

#### LES CRIS

##### **Négociation des conventions complémentaires à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois***

##### a) L'objet des négociations

Les négociations visent à :

- modifier l'alinéa 2.15 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) pour permettre d'effectuer les modifications ultérieures à cette dernière, prévues par ledit alinéa, sans le consentement de toutes les parties à la CBJNQ lorsque lesdites modifications ne portent pas atteinte aux intérêts d'une partie à celle-ci;
- modifier le chapitre 3 de la CBJNQ relatif à l'admissibilité.

##### b) La date des rencontres

26 avril 2012 et 21 septembre 2012

##### c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a encore été établi

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

En vertu de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itseehe* conclue en 2008, les Cris et le Canada ont entamé des discussions visant à apporter des modifications à la CBJNQ afin de revoir la formule d'amendement général qui y est prévue ainsi que le chapitre 3 de celle-ci.

En décembre 2011, le gouvernement du Québec a été invité à participer aux négociations en tant que partie à la CBJNQ. Le 13 mars 2012, les trois parties ont eu une première rencontre et depuis, les négociations se déroulent bien. Les parties vont revoir l'article 3.2.7 de la CBJNQ, de façon à accorder aux Cris les mêmes avantages que ceux accordés aux Inuits aux termes de la *Convention complémentaire n° 18* et travailler à trouver une formule qui permettra de modifier la CBJNQ qu'avec le consentement des parties à la CBJNQ concernées par la modification.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (SAA), M<sup>e</sup> Anne de Billy, M<sup>e</sup> Hubert Noreau Simpson (MJQ)

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Négociatrice : M<sup>me</sup> Susan Doherty (AADNC) accompagné de M<sup>me</sup> Geneviève Thériault (Justice Canada)

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> Brian Craik, M<sup>e</sup> Denis Blanchette

- i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilés pour les négociations par les employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES CRIS**

### **Négociation tripartite pour la gouvernance crie**

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itseehe* signée en février 2008, le Québec a accepté, à la demande des parties, de participer à des négociations tripartites en vue de la création d'un gouvernement régional cri sur le territoire de la baie James. En 2012-2013, les parties se sont rencontrés à trois reprises.

b) La date des rencontres

Pour 2012-2013 :

- Les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 26 octobre 2012, 16 novembre 2012 et 8 janvier 2013.

c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'entente entre le gouvernement fédéral et les Cris, il est prévu que la négociation s'étale sur une période de trois à cinq ans. Cet échéancier a toutefois été prolongé jusqu'en mars 2013, sur accord de ces parties.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas. Les discussions ne remettent pas en cause le régime territorial prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations avancent lentement, les Cris n'ayant pas encore bien défini les structures de gouvernance qu'ils souhaitent créer ni l'étendue des responsabilités qu'ils veulent assumer. Les parties se sont toutefois entendues sur une liste de sujets devant faire l'objet des négociations.

Ces dernières années, la progression du dossier a été marquée par les négociations bilatérales avec le gouvernement du Québec, sur lesquelles les Cris ont choisi de mettre l'emphasis en vue de résoudre le différend relatif à la gestion municipale et aux rôles des diverses instances régionales sur le territoire de la baie James. Ces négociations ont donné lieu à l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec*, conclue le 24 juillet 2012.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Daniel Gagnier (jusqu'en juillet 2012)  
M<sup>me</sup> Martine Tremblay (depuis novembre 2012)

Personnes présentes : Les négociateurs ont été accompagnés à la table par M. Michel Mongeau, M<sup>me</sup> Marie-José Thomas et M. Martin Demers du SAA ainsi que M<sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson (MJQ).

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> John Lemieux

Personnes présentes : Mme Guylaine Ross, M<sup>me</sup> Liliana Ceretti, M. Luc Beaudry, M<sup>me</sup> Rachel Dubois.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Bill Namagoose

Personnes présentes : M<sup>e</sup> John Hurley, M. Denis Blanchette, M. Brian Craik

i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES HURONS-WENDATS**

### **a) L'objet des négociations**

En 1990, la Cour suprême du Canada dans l'affaire Sioui a reconnu que le document de 1760 signé par le général James Murray à Longueuil, trois jours avant la capitulation de Montréal, constituait un traité au sens de l'article 88 de la *Loi sur les Indiens*, sans toutefois en déterminer exactement la portée et l'étendue des droits.

Le 30 juin 2011, en signant avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) un énoncé d'intentions mutuelles, le gouvernement fédéral a accepté de créer une Table de discussion (Table) exploratoire portant sur le Traité Murray de 1760, afin d'identifier des pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable des enjeux qui s'y rapportent.

Le gouvernement du Québec a par la suite été invité à participer à ces discussions, d'abord à titre d'observateur. Puis, à la suite de la signature de l'énoncé d'intentions mutuelles conclu avec le CNHW le 25 novembre 2011, le gouvernement du Québec est devenu membre à part entière de la Table.

Les objectifs de la Table consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution dans la perspective d'éventuelles négociations pour déterminer, s'il y a lieu, la portée du Traité.

### **b) La date des rencontres**

Le gouvernement du Québec a participé aux trois premières rencontres tripartites de la Table à titre d'observateur : 12 septembre, 5 et 24 octobre 2011.

Depuis, les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes :

En 2011-2012 : 30 novembre et 19 décembre 2011; 26 janvier, 21 février et 21 mars 2012.

En 2012-2013 : 25 avril, 19 juin, 28 août, 5 et 31 octobre, 13 novembre, 7 et 13 décembre 2012.

### **c) L'échéancier des négociations**

Selon les termes de l'énoncé d'intentions mutuelles conclu entre le gouvernement du Québec et le CNHW le 25 novembre 2011 et en vertu des discussions qui ont suivi entre les parties, il a été convenu que les travaux de la Table se termineraient en décembre 2012. Par la suite, les gouvernements auraient une période de réflexion, jusqu'au 30 juin 2013, pour indiquer aux Hurons-Wendats s'ils entendent amorcer formellement un processus de négociation sur la base des travaux de la Table.

### **d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement**

Comme il s'agit de discussions exploratoires, cette question ne s'applique pas.

### **e) Un état de situation des négociations**

Les échanges entre les parties à la Table ont été francs et animés. Ils ont permis à chacune des parties de prendre connaissance des intérêts de chacune quant aux enjeux liés au Traité de 1760. Comme convenu, les travaux de cette Table ont pris fin le 13 décembre 2012 et les gouvernements ont entrepris une période de réflexion.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Michel Bouchard

Personnes présentes : MM. Jacques Paquet et Michel Mongeau (Secrétariat aux affaires autochtones), M<sup>es</sup> Alain Loubier et David Boisvert (MJQ), M. David Saint-Pierre (MRN).

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Benoît Pelletier.

Personnes présentes : M. Martin Desrosiers, M<sup>e</sup> Virginie Cantave, M<sup>e</sup> Pierre-Luc Lavoie

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Peter Hutchins

Personnes présentes : M<sup>es</sup> Wina Sioui, Marie-Hélène Bourque, Zachary Davies et Simon Picard, Louis Lesage et Jean-François Richard.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES INNUS**

- a) L'objet des négociations

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts.

Des tables de négociations ont existé avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (Mingan, La Romaine et Pakuashipi) et la Corporation Ashuanipi (Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh), mais elles n'ont pas été actives depuis plusieurs années.

La négociation avec le regroupement Petapan inc. (anciennement Conseil tribal Mamuitun), qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan, est actuellement la seule table de négociation active. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation et privilégie les recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une Entente de principe d'ordre général avec le Conseil tribal Mamuitun, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.



## b) La date des rencontres

Pour l'année 2012-2013, avec le Regroupement Petapan inc. :

**2012**

14 et 15  
novembre

12 et 13  
décembre

**2013**

16 et 17 janvier

6 et 7 février

6 et 7 mars

20 et 21 mars

## c) L'échéancier des négociations

L'objectif est d'en arriver le plus rapidement possible à conclure un traité.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement du Québec

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

## e) Un état de situation des négociations

L'Entente de principe d'ordre général (EPOG) a été signée par les gouvernements du Québec, du Canada et les Innus de Mamuitun, le 31 mars 2004. Depuis, les gouvernements du Québec, du Canada et les communautés innues du Regroupement Petapan inc., poursuivent leurs discussions pour en arriver à un traité.

Le mandat de négociation du gouvernement fédéral venant à échéance le 16 mars 2012, les travaux à la table centrale de négociation (Table) ont été suspendus, entre le 8 mars 2012 et le 14 novembre 2012.

Malgré la suspension des discussions à la Table en 2012, le gouvernement du Québec et le Regroupement Petapan inc. ont continué à travailler en bilatéral sur les éléments qui concernent plus particulièrement ces deux parties, dont le régime territorial et la pratique des activités traditionnelles. Ainsi, le dialogue n'a jamais été interrompu entre les Innus et le gouvernement du Québec.

Cela a pris plusieurs mois avant que le mandat du gouvernement fédéral ne soit renouvelé. Ainsi, les travaux de la Table ont repris le 14 novembre 2012. Lors de cette rencontre, le gouvernement fédéral a présenté au gouvernement du Québec et à la partie innue, sa nouvelle approche axée sur les résultats pour la participation fédérale dans les négociations des traités et de l'autonomie gouvernementale. La participation du gouvernement fédéral est donc maintenant conditionnée à l'engagement des parties autochtone et provinciale aux principes qui sous-tendent la négociation fédérale et à des résultats obtenus dans les délais prévus. Le gouvernement fédéral a également présenté sa nouvelle approche de consultation des Premières Nations susceptibles d'avoir des revendications sur le territoire en négociation, et ce pour répondre à ses obligations constitutionnelles de consulter. Les parties poursuivent leurs échanges pour convenir d'un processus adéquat.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

|                                             |                                                   |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| M. Normand Bergeron                         | Négociateur                                       |
| M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau      | Négociateur adjoint, Norton Rose                  |
| M <sup>me</sup> Julie Cyr                   | Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones |
| M <sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay | Ministère de la Justice                           |
| M. Georges-Henri Gagné jusqu'en mai 2012    | Conciliateur auprès des représentants régionaux   |
| M. Luc Imbeault                             | Coordonnateur, Côte-Nord                          |
| M. Alain Belley                             | Coordonnateur, Saguenay–Lac-Saint-Jean            |

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

|                                    |                                                                             |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| M. André Bourgeois                 | Négociateur                                                                 |
| M <sup>me</sup> Nathalie Aubin     | Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, négociatrice adjointe |
| M <sup>e</sup> Geneviève Thériault | Justice Canada                                                              |
| M. Bruno Marion                    | Affaires autochtones et Développement du Nord Canada                        |

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan inc.

|                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| M. Sylvain Ross                  | Négociateur           |
| M <sup>e</sup> François Tremblay | Conseiller juridique  |
| M <sup>e</sup> Nancy Fillion     | Conseillère juridique |

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du Secrétariat aux affaires autochtones et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

**LES MICMACS****1) Entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de la nation Micmac de Gespeg****a) *L'objet des négociations***

L'objectif du projet d'entente de principe est d'énoncer les principes et les éléments fondamentaux qui serviront de base pour la négociation de l'entente finale portant sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg.

**b) *Les dates des rencontres*****2012**

|                |             |
|----------------|-------------|
| 17 avril       | 4 septembre |
| 25 mai         | 8 novembre  |
| 4 et 5 juillet | 21 novembre |

**2013**

30 et 31 janvier

**c) *L'échéancier des négociations***

Les négociations se poursuivront en 2013.

**d) *Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement***

Ne s'applique pas.

**e) *Un état de situation des négociations***

La communauté micmaque de Gespeg n'a pas acheminé de revendication territoriale au gouvernement du Québec. Le gouvernement du Québec participe à cette négociation en vertu de ses orientations en matière d'affaires autochtones, notamment la conclusion d'ententes avec les nations autochtones leur assurant l'exercice du droit à l'autonomie au sein du Québec.

Le 24 février 2011, les négociateurs ont paraphé l'entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg et ont convenu de soumettre ce projet à leurs autorités respectives pour approbation. Le 18 janvier 2012, la négociatrice du gouvernement du Canada a indiqué que son gouvernement trouvait le projet d'entente paraphé n'était pas acceptable et que plusieurs clauses devaient être précisées. Le 21 février 2012, les parties ont décidé de rouvrir les négociations et se sont données deux ans pour convenir d'une entente de principe qui sera acceptable pour toutes les parties.

**f) *Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec***

Négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M. Nicolas Tremblay (SAA), M<sup>mes</sup> Sophie Lépine-Zaruba (MJQ), Geneviève Verreault-Tremblay (MJQ)

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Négociatrice : M<sup>me</sup> Nathalie Aubin (AADNC)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Martine Roy (AADNC), Michelle Boucher (AADNC), M. Pierre-Luc Lavoie (AADNC)

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Négociateur : M<sup>e</sup> Richard Jeannotte

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Marie Lise Bastien, M. Michel Vézina

- i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse

## **2) Entente de revendications territoriales globales avec autonomie gouvernementale (Mi'gmawei Mawiomí)**

- a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le Secrétariat micmac du Québec appelé Mi'gmawei Mawiomí. Invité à y participer, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2006, à l'initiative des Micmacs, les parties ont accepté de négocier une entente mettant en place un processus de discussions. Cette entente, appelée *Niganita'suatas'gl Ilsutaqann* (NI Process), signée en septembre 2008 et renouvelée en septembre 2011, engage les parties à poursuivre les discussions, afin de conclure une entente-cadre qui identifie les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

- b) Les dates des rencontres

### **2012**

23 mai

12 et 13 septembre

29 novembre

19 et 20 juin

24 et 25 octobre

### **2013**

20 et 21 février

- c) L'échéancier des négociations

Les ententes signées par le gouvernement du Québec et par les deux autres parties respectent le NI Process et permettent de poursuivre les négociations afin de conclure des ententes sectorielles.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

e) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun. Il prévoit que les parties aborderont les sujets suivants : culture et patrimoine; ressources naturelles; évaluation et protection de l'environnement; parcs et aires protégées; consultation; autonomie gouvernementale; fiscalité; mesures économiques. Les domaines identifiés pourraient donner lieu à des ententes tripartites ou bilatérales. Ces ententes pourraient prendre la forme d'ententes finales, provisoires ou progressives.

De plus, un projet d'entente tripartite sur la consultation a été négocié en même temps que le projet d'entente-cadre. Cette Entente a été approuvée le 21 mars 2012 par le gouvernement du Québec. Il s'agit d'une entente provisoire qui pourrait être améliorée selon l'évolution des négociations.

Les ententes ont été signées par les parties et datées du 6 juin 2012.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Denis Lapointe et Nicolas Tremblay.

MRN : M<sup>e</sup> Geneviève Massicotte.

MJQ : M<sup>es</sup> Geneviève Verreault-Tremblay et Sophie Lépine-Zaruba

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Ritu Sood (AADNC)

Johanne Chambers (AADNC), Chantale Boisvert (AADNC), Pierre-Luc Lavoie (AADNC)

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Troy Jerome

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Terri Lynn Morrison, Tanya Barnaby et M<sup>e</sup> Richard Jeannotte.

i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse

## **LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE**

### **a) L'objet des négociations**

Cette négociation entre le gouvernement du Canada (Canada), le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec (Québec) vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à la gestion de ces terres. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu la composante « terres ».

### **b) Les dates des rencontres**

#### **En 2010-2011**

Une seule rencontre tripartite a eu lieu entre les négociateurs du Québec, du Canada et de Kahnawake en 2010-2011.

#### **En 2011-2012**

Six rencontres trilatérales ont eu lieu en 2011-2012, aux dates suivantes : 17 mai 2011, 2 août 2011, 8 novembre 2011, 12 décembre 2011, 7 février 2012, 21 mars 2012.

Trois rencontres techniques bilatérales ont eu lieu entre les représentants du Québec et du Canada aux dates suivantes : 7 septembre 2011, 20 octobre 2011 et 28 février 2012.

Une rencontre technique trilatérale a eu lieu entre les représentants des trois parties le 30 mars 2012.

#### **En 2012-2013**

Une rencontre trilatérale a eu lieu entre les négociateurs du Québec, du Canada et de Kahnawake, le 24 avril 2012.

Une rencontre technique trilatérale a eu lieu entre les représentants des trois parties, à savoir le 12 mai 2012.

### **c) L'échéancier des négociations**

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties que sont le Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005 et ce protocole a été renégocié puis signé à nouveau entre le Canada et Kahnawake, le 10 juin 2010.

Les discussions ont cependant été retardées depuis l'été 2012 en raison notamment de l'élection à Kahnawake.

### **d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement**

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.

## e) Un état de situation des négociations

La négociation entre le Canada et Kahnawake dure depuis le 16 juin 2003, date à laquelle le Canada a offert à Kahnawake de négocier un règlement de leur revendication sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis dans le cadre de sa politique sur les revendications particulières. Le Canada et Kahnawake ont invité le Québec à se joindre à la table de négociation le 23 novembre 2005; le 6 février 2008, le Québec a accepté cette invitation à certaines conditions dont celle de ne point contribuer à la composante monétaire d'un éventuel règlement. En 2009-2010, les pourparlers entre les négociateurs ont porté sur le protocole de négociation Canada / Kahnawake et sur la manière dont le Québec se joindrait à la table. Le 10 août 2010, le Québec a signifié par écrit son adhésion à la partie du protocole qui porte sur la confidentialité des discussions moyennant sa capacité de tenir des consultations auprès du milieu régional. Une seule rencontre tripartite a eu lieu en 2010-2011. Sept rencontres tripartites ont toutefois eu lieu en 2011-2012 et en 2012-2013 sur la composante « terres » d'un éventuel règlement, les autres composantes étant traitées en bilatéral entre le Canada et Kahnawake sans la présence du Québec. Au sujet de la composante « terres », aucune demande ni aucune offre n'ont été faites à la table, les parties s'en tenant à l'expression de principes et de préoccupations par rapport à cette composante.

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Daniel Gagnier, négociateur / facilitateur;
- MM. Patrick Brunelle et Denis Lapointe, Secrétariat aux affaires autochtones;
- M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay, ministère de la Justice du Québec;
- M. Jean Gagnon et M<sup>me</sup> Valérie Gratton, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

M. Florent Gagné remplace, depuis octobre 2012, M. Daniel Gagnier à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec.

## g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Lemieux, négociateur fédéral
- M. Luc Beaudry, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- M<sup>me</sup> Marie-France Gravel, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- M<sup>me</sup> Sophie Picard, ministère de la Justice Canada

## h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

- M. Michael Delisle, négociateur, accompagné d'un nombre variable de conseillers mohawks.

i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse

---

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- i. Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Employés du SAA       | 240 073 \$ |
| Négociateurs externes | 214 776 \$ |



**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

9. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2012-2013, incluant les détails sur :

- a. l'objet des négociations;
- b. la date des rencontres;
- c. l'échéancier des négociations;
- d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
- e. un état de situation des négociations;
- f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
- g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
- h. le total des coûts engendrés par les négociations, ventilés par mois :
  - pour les négociations par des employés du SAA;
  - par les négociateurs externes.

**LES ALGONQUINS DE PIKOGAN ET DE LAC-SIMON**

a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente finale sur la consultation et l'accommodement en ce qui concerne les projets miniers avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (Pikogan) et le Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (Lac-Simon).

b) Les dates des rencontres

Les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes en 2012 : 30 mai, 27 juin, 13 et 26 septembre, 30 octobre, 22 novembre et 6 décembre.

c) L'échéancier des négociations

L'entente de principe ayant conduit aux négociations de l'entente finale a été signée le 30 mars 2012. Il était prévu de faire tous les efforts pour conclure une entente finale en 2012. Compte tenu de la complexité du dossier, les parties ont convenu de poursuivre leurs discussions après cette date.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties poursuivent leurs discussions dans un climat positif en vue de conclure une entente finale au cours des prochains mois.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau

Personnes présentes : MM. Jacques Paquet, Michel Mongeau, M<sup>e</sup> Natacha Lavoie (MJQ)

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur pour les Algonquins : M<sup>e</sup> Benoît Tremblay

Personnes présentes : MM. Steve Rankin, Ronald Brazeau, Luc Lainé

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES ATTIKAMEKS**

#### **Négociation d'une entente d'une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan**

- a) L'objet des négociations

Les négociations en cours ont pour objectif de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- l'établissement d'une nouvelle relation de nation à nation;
- l'accès aux ressources naturelles;
- la mise en place de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles;
- l'établissement d'une formule de cogestion du Nitaskinan;
- les mesures d'harmonisation.

- b) Les dates des rencontres

9, 19, 25 et 26 juillet 2012; 1, 2, 8, 9, 16, 22, 23, 29, 30 et 31 août 2012; 6 et 19 septembre 2012; 2 et 3 octobre 2012; 25 octobre 2012; 8 novembre 2012; 29 novembre 2012; 18 et 19 décembre 2012.

- c) L'échéancier des négociations

En vertu de l'Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan, les parties devront conclure une entente finale d'ici le 21 juillet 2013.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Un état de situation des négociations

Le 25 juin 2012, les Atikamekw de Wemotaci et d'Opitciwan, soutenu par ceux de Manawan, ont bloqué les opérations forestières en empêchant la coupe des arbres et l'extraction de la ressource forestière sur une partie de ce qu'ils appellent leur territoire ancestral, le Nitaskinan.

Les Atikamekw, qui sont en négociation d'une revendication territoriale globale avec les gouvernements du Canada et du Québec depuis plus de 30 ans, déploraient l'absence de prise en compte de leurs intérêts dans l'exploitation des ressources naturelles de leur territoire ancestral et l'état d'extrême pauvreté dans laquelle ils se trouvent. À cet effet, ils demandaient au gouvernement du Québec d'entamer des négociations pour répondre à leurs préoccupations en attendant la conclusion d'un éventuel traité.

Les parties ont négocié différents aspects et des propositions ont été échangées notamment sur le territoire et ces retombées économiques.

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copies des contrats et des factures

Nom du négociateur : M. Gilles Harvey

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi, M<sup>e</sup> Natacha Lavoie, MM. Yvon Boilard et Pierre Morin.

## g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Nom du négociateur : M. Rémi Clary

Personnes présentes : MM. Dany Chilton, René Ottawa, M<sup>es</sup> Annie Néashish, Benoit Champoux et M<sup>me</sup> Mary-Lee Awashish.

## h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES CRIS**

### **Négociation et mise en œuvre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec**

## a) L'objet des négociations

Afin de finaliser l'Accord-cadre sur la gouvernance dans le Territoire d'Eeyou Istchee Baie-James (Accord-cadre), conclu le 27 mai 2011, le gouvernement du Québec et les Cris ont signé, le 24 juillet 2012, l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James (Entente) qui :

- attribue au Gouvernement de la nation crie (GNC) de plus grandes responsabilités de gestion en matière municipale et de ressources sur les terres de la catégorie II (environ 56 000 km<sup>2</sup>);
- modernise les structures de gouvernance municipale sur les terres de la catégorie III (277 000 km<sup>2</sup>), par la création d'un gouvernement régional paritaire composé de représentants cris et jamésiens.

L'Entente mettait un terme aux négociations qui avaient formellement débuté en février 2010 par un échange de lettres entre le premier ministre et le grand chef des Cris (Matthew Coon Come) prévoyant un mécanisme de résolution rapide d'un différend soulevé par les Cris concernant des modifications législatives apportées en 2001 à la *Loi sur le développement de la région de la baie James*. Ces modifications législatives ont eu pour effet de transférer la gestion municipale du territoire public de la Société de développement de la Baie-James aux élus locaux. Dans ce contexte, les Cris ont invoqué leur illégalité et ils ont demandé la création d'une nouvelle structure de gestion municipale au sein de laquelle ils seraient représentés avec les Jamésiens.

Dès l'automne 2011, un conseiller spécial au négociateur principal pour le gouvernement du Québec a eu pour mandat spécifique d'assister les Jamésiens dans leur participation aux travaux de la table sectorielle Cris-Jamésiens-Québec.

L'Entente de juillet 2012 engage les parties à discuter et à négocier un ensemble de questions liées à la mise en place des nouvelles entités de gestion et l'exercice de plus grandes responsabilités au plan régional. Les premières rencontres de la table centrale Québec-Cris au sujet de la mise en œuvre de l'Entente ont eu lieu en décembre 2012 et en janvier 2012.

b) Les dates des rencontres

En 2012-2013, la table principale s'est réunie à 18 reprises, aux dates suivantes : 11, 19 et 27 avril, 15, 16, 22, 24, 30 et 31 mai, 5, 6, 11, 14 et 25, 26 et 27 juin, 12 décembre et 18 janvier 2012.

c) L'échéancier des négociations

Des rencontres de la table principale se sont tenues environ toutes les semaines au printemps et à l'été 2012, jusqu'à la conclusion de l'Entente en juillet 2012. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'Entente, les premières rencontres se feront sur une base mensuelle et elles s'accéléreront au besoin, et ce, au gré des échéances contenues dans l'Entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont conclu une entente finale le 24 juillet 2012. Les travaux nécessaires à la mise en œuvre de l'Entente ont débuté à l'automne 2012 et ils se poursuivent.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Table principale

Nom du négociateur : M. Daniel Gagnier (jusqu'en juillet 2012)  
M<sup>me</sup> Martine Tremblay (depuis novembre 2012)

Personnes présentes : M. Daniel Gagnier est accompagné à la table par MM. Robert Sauvé et François Dupuis (MRNF), M<sup>me</sup> Linda Morin (MAMROT), M<sup>e</sup> Anne de Billy et M<sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson (MJQ) ainsi que M. Christian Dubois, M. Michel Létourneau, M<sup>me</sup> Marie-José Thomas, M. Patrick Brunelle, M. Michel Mongeau et M. Martin Demers (SAA).

Table sectorielle

Nom du conseiller spécial : M. Florent Gagné

Personnes présentes : Outre M. Florent Gagné qui représente la partie jamésienne, les représentants du gouvernement du Québec à la table, jusqu'au 26 mars 2012, ont été : M<sup>me</sup> Diane Frappier et MM. Jean Gagnon et Roger Pépin (MAMROT) ainsi que M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (SAA).

- g) Le nom du négociateur pour la nation autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table principale et table sectorielle

Nom du négociateur : M. Abel Bosum

Personnes présentes : M. Bill Namagoose, M<sup>me</sup> Tina Petawabano, M<sup>e</sup> John Hurley, M. Paul Wertman.

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS D'UASHAT-MALIOTENAM**

- a) L'objet des négociations

Cette négociation entre les représentants du gouvernement du Québec et ceux de la communauté innue d'Uashat-Maliotenam visait à trouver des solutions aux préoccupations des membres de la communauté à l'égard des impacts du développement économique généré par divers projets de développement situés sur le Nitassinan de la communauté, notamment le projet de raccordement du complexe la Romaine. La négociation tenue en 2012 fait suite au rejet par la communauté de l'Entente sur les répercussions et les avantages d'Hydro-Québec et l'entente sur la nouvelle relation du gouvernement du Québec en septembre 2011.

- b) La date des rencontres en 2012-2013

Des rencontres se sont tenues les 4 avril, 1<sup>er</sup>, 7 et 27 juin, 10 et 26 juillet, 13, 22 et 30 août et le 11 octobre.

- c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont suspendues, car le conseil de bande a réactivé les procédures judiciaires contre Hydro-Québec et le projet La Romaine

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

S. O.

- e) Un état de situation des négociations

- Les Innus de Uashat-Maliotenam ont entamé en 2009 des démarches judiciaires contre le projet La Romaine, tant le complexe que le projet de lignes de raccordement au réseau de transport.

- Malgré les efforts d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec pour s'entendre avec les Innus sur la base de l'Entente sur les répercussions et les avantages (ERA) d'Hydro-Québec et l'entente sur la nouvelle relation du gouvernement du Québec, ces derniers ont rejeté les deux ententes, par référendum, en septembre 2011. Néanmoins, dans le but de maintenir le dialogue, des rencontres se sont tenues en 2012 entre les représentants de la communauté et ceux du gouvernement du Québec. Les représentants des Innus ont souligné qu'ils ne souhaitaient pas perdre les acquis de l'Entente sur une nouvelle relation avec le gouvernement du Québec.

Sur cette base, des négociations ont eu lieu afin de parvenir à une entente avant la fin de l'été 2012. Les négociations s'articulaient principalement autour d'une modulation du précédent projet d'entente convenu en septembre 2011, afin de le rendre plus concret et acceptable par la population. Les parties cherchaient également des pistes de solution permettant d'inclure Hydro-Québec au projet d'entente à soumettre à la population de Uashat-Maliotenam et de s'assurer qu'elle soit adéquatement informée.

À la suite de cela, le conseil de bande a relancé les procédures judiciaires contre Hydro-Québec et le projet La Romaine. Il n'y a pas eu de séance de négociation depuis, mais les parties ont exprimé le souhait de discuter.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

|                           |                                      |
|---------------------------|--------------------------------------|
| M. Normand Bergeron       | Négociateur / facilitateur           |
| M. Patrick Brunelle       | Secrétariat aux affaires autochtones |
| M <sup>me</sup> Julie Cyr | Secrétariat aux affaires autochtones |
| M. Martin Demers          | Secrétariat aux affaires autochtones |

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| M <sup>e</sup> Ken Rock | Négociateur |
| M. Jean-Claude Pinet    |             |

- h) Total des coûts engendrés par les négociations

Voir à la fin de la réponse.

### **LES INNUS DE PESSAMIT**

- a) L'objet des négociations

Le 12 juin 2011, dans le contexte du blocus de la route 138, le gouvernement du Québec a conclu un Protocole d'entente sur une nouvelle relation avec le Conseil des Innus de Pessamit visant à établir le cadre général d'un processus spécial de négociation pour régler plusieurs litiges.

- b) Les dates des rencontres

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre le mois d'avril et le mois de juin 2012 entre les deux négociateurs des parties.

- c) L'échéancier des négociations

Terminées depuis le 28 juin 2012

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

S. O.

- e) Un état de situation des négociations

En 2011, la demande de règlement de Pessamit était estimée à quelques milliards de dollars. De ce fait, il n'a pas été possible de trouver un terrain d'entente entre les parties même si le gouvernement du Québec a proposé une entente comparable au règlement prévu lors de la signature d'un traité éventuel selon l'Entente de principe d'ordre général signée en 2004. Les parties à la négociation n'ont donc pas conclu d'entente.

En avril 2012, à la suite d'une rencontre avec le chef de Pessamit, à ce moment M. Raphaël Picard, le ministre responsable des Affaires autochtones d'alors, M. Geoffrey Kelley, le dialogue a repris sur des bases nouvelles, c'est-à-dire autres que les positions exprimées en novembre 2011.

À la fin de l'été 2012, le contexte électoral dans la communauté et au gouvernement du Québec a mis fin aux discussions.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures

Négociateur : M<sup>e</sup> Pierre Larrivée, de la firme Heenan, Blaikie, Aubut,

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> Jocelyn Dubé, négociateur

- h) Total des coûts engendrés par les négociations

Voir à la fin de la réponse.

### **LES INUITS**

#### **Négociations pour convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (Convention complémentaire n° 23)**

- a) L'objet des négociations

De concert avec la Société Makivik et la corporation foncière d'Ivujivik, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le ministère des Ressources naturelles (MRN), souhaite élaborer un projet de convention complémentaire à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), en vue de reconnaître officiellement la sélection des terres de catégorie I et II à Ivujivik.

- b) La date des rencontres

La négociation s'est déroulée par l'entremise de courriels et d'échanges téléphoniques entre le SAA, le MRN et la Société Makivik.

- c) L'échéancier des négociations

Le dossier devrait être terminé au cours de l'année 2013.



- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec entame actuellement le processus final menant à la signature de la *Convention complémentaire n° 23* et à la cession des terres.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Martin Demers et Denis Lapointe

MRNF : M. Pierre Marcoux

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Société Makivik : M<sup>e</sup> Mylène Larivière

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

***Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 9)***

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'Entente Sivunirmut (administration, gérance, exploitation et entretien d'aéroports nordiques).

- b) Les dates des rencontres

Quelques échanges ont été tenus entre avril 2012 et décembre 2012 entre le SAA, le ministère des Transports du Québec et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques et de courriels.

- c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée. L'entente est à l'étape de la signature.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Martin Demers et Denis Lapointe



- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

ARK : M<sup>me</sup> Catherine Fortier

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES MICMACS**

### **Entente bilatérale sur la consultation des Micmacs**

- a) L'objet des négociations

La négociation du projet d'Entente bilatérale sur la consultation des Micmacs (Entente) entre le gouvernement du Québec et la nation micmaque du Québec vise à mettre en place un mécanisme de consultation et à convenir du territoire de consultation. L'Entente permettra la réalisation de consultations significatives qui tiendront compte des préoccupations des Micmacs à l'égard des projets envisagés.

- b) Les dates des rencontres

Pour l'année 2012-2013, le gouvernement du Québec et le Secrétariat Migmawei Mawiomí (SMM), organisme représentant les trois communautés micmaques du Québec, se sont rencontrés aux dates suivantes :

#### **2012**

26 avril

15 mai

- c) L'échéancier des négociations

Le processus de consultation ainsi que les principes devant guider la consultation sont déjà convenus tandis que les travaux menant à la définition du territoire de consultation sont en cours. À ce moment-ci, les Micmacs doivent nous revenir avec une proposition.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et le SMM ont mis en place une expérience pilote sur la consultation, afin d'expérimenter de façon concrète les principes et les étapes principales du processus de consultation prévus au projet d'Entente. Par ailleurs, les parties ont déjà commencé les discussions afin de convenir d'un territoire de consultation qui tiendrait compte de la fréquentation réelle du territoire par les Micmacs. Pour ce faire, le SMM s'est engagé, dans un premier temps, à produire un plan d'occupation du territoire qui démontrerait entre autres les valeurs que les Micmacs projettent sur le territoire.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi et Olivier Bourdages Sylvain (SAA), M<sup>me</sup> Natacha Lavoie et Geneviève Massicotte (MJQ), MM. Jean-Philippe Jobin et Yvon Boilard (MRNF), M. Daniel Berrouard et M<sup>me</sup> Julie Samson (MDDEP).

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Troy Jerome

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Terri Lynn Morrison, Tanya Barnaby et M<sup>e</sup> Richard Jeannotte.

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse

### **LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE**

- a) L'objet des négociations

Le 16 juillet 2009, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake ont signé une entente-cadre visant à relancer les négociations bilatérales sur différents sujets.

Les parties se sont engagées à réviser cinq des dix ententes sectorielles conclues en 1999 et à entreprendre des négociations sur de nouveaux sujets, notamment en matière de transport (route 207 et terres en bordure de l'autoroute 30, notamment) et de travail.

- b) Les dates des rencontres

Les tables sectorielles entre Québec et Kahnawake se sont réunies à 23 reprises depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012 :

Table sectorielle Travail : une rencontre : 2 août 2012.

Table sectorielle Transports : 11 rencontres : 20 avril, 2 mai, 8 mai, 18 mai, 30 mai, 6 juin, 19 juin, 16 juillet, 20 juillet, 11 septembre et le 31 octobre 2012.

Table sectorielle Développement économique : 11 rencontres : 20 avril, 2 mai, 8 mai, 18 mai, 30 mai, 6 juin, 19 juin, 16 juillet, 20 juillet, 11 septembre et le 31 octobre 2012.

- c) L'échéancier des négociations

Les parties se donnent à nouveau un an pour compléter ces négociations.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Un état de situation des négociations

*Table centrale*

Depuis l'été 2012, des échanges ont eu lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différents lieux de négociation. Une table centrale au mandat et à la composition renouvelés aura pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle sera responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake devra veiller au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la table centrale pourra notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents.

*Tables sectorielles*

Le rythme des négociations est soutenu et les ministères sectoriels collaborent volontiers.

À la table Travail, deux ententes ont été conclues en mai et juin 2011. Il s'agit d'abord de l'*Entente en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail* visant le remplacement de la CSST par un régime local à Kahnawake, le Mohawk Self-Insurance Program, puis de l'*Entente intérimaire relative à certaines conditions applicables aux travailleurs de Kahnawake concernant le contrat B du pont Honoré-Mercier*. Ces ententes ont été mises en œuvre grâce à la *Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* sanctionnée le 13 juin 2011. Les négociations sur des enjeux en matière de travail se sont poursuivies durant l'année 2012-2013, d'une part, afin d'encourager Kahnawake à se doter des régimes particuliers prévus par les ententes conclues et, d'autre part, afin de négocier une entente permanente sur la qualification des travailleurs de Kahnawake dans le domaine de la construction, les relations de travail et la gestion de la main d'œuvre.

À la table Transports, les discussions se sont poursuivies principalement sur deux objets : d'une part, la réfection de ponceaux sur la route 207 et, d'autre part, l'ajout à la réserve des terres excédentaires le long de l'autoroute 30. Les discussions sur la route 207 ont donné lieu à la signature, le 24 juillet 2012, de l'*Entente concernant le remplacement de trois ponceaux sur la route 207 à Kahnawake*, alors que celles sur le transfert des terres en bordure de l'autoroute 30 ont permis de satisfaire à plusieurs des conditions du processus fédéral d'ajout de terres à la réserve et d'envisager réalistement la conclusion de celui-ci en 2013.

À la table sur le Développement économique, l'accent a été mis sur :

- le rapprochement entre la Société de développement économique de Kahnawake (SDEK) et le Centre local de développement Roussillon (CLD);
- l'élaboration d'une planification stratégique par la SDEK, avec l'aide du ministère des Finances et du Développement économique (MFE) et la collaboration du CLD;

- le développement de trois projets concrets de développement économique (production d'énergie éolienne en lien avec Hydro-Québec, développement du tourisme religieux encouragé par la canonisation de Kateri Tekakwitha et centre de camionnage sur les terres ajoutées à la réserve en bordure de l'autoroute 30.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale : MM. Florent Gagné (SAA), Patrick Brunelle (SAA), Éric Laplante (SAA), M<sup>e</sup> Natacha Lavoie (MJQ), M. Rémi Bujold (pour le MTQ et pour le MFE), M. Normand Pelletier (pour le MTRAV)

Table sectorielle Travail : MM. Denis Lapointe (SAA), Normand Pelletier (MTRAV), Steeve Audet (MTRAV) et M<sup>me</sup> Josée Marotte (MTRAV) assistés de personnes de la CSST et de la CCQ

Table sectorielle Transports : M. Éric Laplante (SAA), M. Rémi Bujold, M<sup>me</sup> Annie Lavallée (MTQ), M. Marc Rouillier (MTQ) et autres personnes du MTQ selon le sujet abordé

Table sectorielle Développement économique : MM. Rémi Bujold, Éric Laplante (SAA), M<sup>me</sup> Marie Morissette (MFE) et M. Agnès Gatignol (MFE, Direction régionale de la Montérégie)

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table centrale : MM. Mike A. Delisle (grand chef), Jean Pommainville, Mike O'Brien et, selon les circonstances, M<sup>me</sup> Winona Polson-Lahache (chef)

Table sectorielle Travail : MM. Mike O'Brien, Joel Jacobs, Alexis Shakelton, Jean Pommainville, Louis Stacey et M<sup>me</sup> Rhonda Kirby (chef)

Table sectorielle Transports : M<sup>me</sup> Rhonda Kirby (chef), Mike O'Brien, David Lahache, et autres personnes selon le sujet traité

Table sectorielle Développement économique : MM. Lloyd Philips (chef), Bud Morris, David Lahache, Kyle Delisle

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse

---

#### Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

j. Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Employés du SAA       | 290 355 \$ |
| Négociateurs externes | 282 235 \$ |

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

10. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2012-2013 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports, des factures et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs en ventilant les honoraires professionnels et les frais de déplacement et d'hébergement.

**RÉPONSE :**

**Norton Rose, OR S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan.

Durée du contrat : 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale<sup>1</sup> : 180 000 \$

**Norton Rose Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre d'un processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

Durée du contrat : 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 60 000 \$

**Consultation Daniel Gagnier**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009 et représentant du gouvernement du Québec dans le litige entourant les projets de

développement du territoire de la Côte-Nord et opposant deux promoteurs miniers et les communautés innues.

Durée du contrat : 12 janvier 2010 au 31 décembre 2012 (M. Gagnier a cessé ses activités à titre de négociateur le 24 mai 2012)

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 4 250 \$ Honoraires professionnels  
585 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

#### **Consultation Daniel Gagnier**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris et des négociations tripartites Québec-Canada-Cris.

Durée du contrat : 15 juillet 2011 au 31 décembre 2012 (M. Gagnier a cessé ses activités à titre de négociateur le 24 mai 2012)

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 16 250 \$ Honoraires professionnel  
1 112 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

#### **N. Bergeron conseils stratégiques inc.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue.

Durée du contrat : 15 novembre 2011 au 31 décembre 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 32 598 \$ Honoraires professionnels  
6 219 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

#### **Monsieur Florent Gagné**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet municipalités).

Durée du contrat : 18 novembre 2011 au 30 juin 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 48 222 \$ Honoraires professionnels  
2 933 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

#### **Florent Gagné consultant**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, ainsi que dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec.

Durée du contrat : 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 1<sup>er</sup> septembre 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 30 552 \$ Honoraires professionnel  
57 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Monsieur Michel Bouchard**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Durée du contrat : 6 octobre 2011 au 31 mars 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 18 368 \$ Honoraires professionnels  
1 247 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Gilles Harvey consultant**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan.

Durée du contrat : 7 août 2012 au 7 août 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 40 460 \$ Honoraires professionnels  
3 515 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Heenan, Blaikie Aubut (M<sup>e</sup> Pierre Larrivée)**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit menant à des ententes.

Durée du contrat : 16 avril 2012 au 16 octobre 2012

Rémunération globale : 33 841 \$ Honoraires professionnels  
2 326 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Heenan, Blaikie Aubut (M<sup>e</sup> Éric Maldoff)**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des discussions devant mener au règlement du dossier de la Forêt de l'Aigle et à l'agrandissement du territoire de la réserve Kitigan Zibi.

Durée du contrat : 11 octobre 2011 au 31 mars 2013

Rémunération globale : 10 025 \$ Honoraires professionnels  
65 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

**Tact Intelligence-Conseil inc.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris.

Durée du contrat : 12 novembre 2012 au 30 décembre 2013

Rémunération globale : 0 \$ Honoraires professionnels  
0 \$ Frais de déplacement et d'hébergement

---

1 La rémunération globale couvre la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2012 ou celle de la facturation reçue à ce jour.



**MANDAT DE NORTON ROSE OR, S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

**Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan**

---

La société Norton Rose agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solutions constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'Entente de principe d'ordre général), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournée d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.



## MANDAT DE NORTON ROSE CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre d'un processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.**

---

La société Norton Rose Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solutions constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'Entente de principe d'ordre général), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournée d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des négociations et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

La société Norton Rose Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg, et a comme mandat de :

- Discuter de différents enjeux, dont : les routes 105 et 107, la fiscalité, l'administration de la justice, la consultation, la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire;
- Convenir avec les représentants de Kitigan Zibi d'un agenda de travail qui permettrait d'établir les termes de référence pour des discussions plus poussées, sous réserve de l'obtention d'un mandat du Conseil des ministres;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise au processus de discussion exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Transmettre un rapport écrit final à la ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés, au plus tard un mois après la fin du processus de discussion exploratoire. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.

**MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake**  
**ET**  
**dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009**  
**ET**  
**dans le cadre des réactions et des revendications des Innus relativement aux projets de développement minier sur le territoire de la Côte-Nord (New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM)).**

---

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière.
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- De contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- D'entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008, dont copie est jointe en annexe.
- De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels sur l'état des négociations et des rapports écrits le ou vers le 15 mars 2012.

### Consultation Daniel Gagnier

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels sur l'état des négociations et des rapports écrits le ou vers le 15 mars 2012.

Dans le cadre des réactions et des revendications des Innus relativement aux projets de développement minier sur le territoire de la Côte-Nord (New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM)).

- De créer, au nom du gouvernement du Québec, un lieu d'échanges approprié afin de recevoir les doléances et les attentes des Innus concernés (Matimekosh et Uashat) face à ces projets. Discuter des pistes de solution afin de favoriser le développement harmonieux du territoire. Établir une relation d'écoute et d'affaires principalement auprès de la communauté de Matimekosh, par l'entremise notamment de son chef, M. Réal McKenzie et de la communauté de Uashat, le cas échéant.
- D'évaluer et proposer des solutions favorisant la conclusion des ententes de répercussions et avantages (ERAs) justes et acceptables entre les promoteurs soit New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM) et les Innus. Recommander au gouvernement du Québec d'autres positions sans égard aux ERAs en vue de favoriser le développement économique.
- De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels et un rapport écrit le ou vers le 31 mars 2012 traitant des rencontres, des problèmes soulevés et des pistes envisagées pour la conclusion, si possible, d'une ERA entre les Innus (de Matimekosh) et les promoteurs. Identifier les prochaines étapes à réaliser. Soumettre ses recommandations.

## **MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER**

### **Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris et des négociations tripartites Québec-Canada-Cris**

---

**Dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet 1),** l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat :

- Conformément aux dispositions et à l'échéance prévues dans l'Accord-cadre entre les Cris d'Eeyou Itsc'hee et le Gouvernement du Québec sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itsc'hee-Baie-James, agir comme négociateur et facilitateur pour le gouvernement à la Table de négociation Québec-Cris mise en place en vue de la conclusion d'une entente finale sur la gouvernance de ce territoire.

De :

- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et de la mise en œuvre du Plan Nord.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) en vue de la conclusion de cette entente.

**Dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris (volet 2),** l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat de :

- Agir comme négociateur et facilitateur, dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévue à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itsc'hee.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et de la mise en œuvre du Plan Nord.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du SAA en vue de développer des propositions constructives qui aideront toutes les parties à atteindre leurs objectifs sans compromettre les orientations et objectifs du Québec.

**MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue**

---

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Prioritairement, intensifier le processus de négociation du texte d'une entente finale auprès des communautés connues sous le nom Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutakuan, en ayant comme objectif que les parties à la négociation ont convenu et réglé les sujets d'intérêt prioritaires, conformément au plan de travail paraphé par les négociateurs des parties, le 21 octobre 2011. Ces sujets comprennent les chapitres 3, 4, 6 et 13 de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), c'est-à-dire les dispositions concernant la reconnaissance des droits ancestraux et la certitude juridique, les affectations territoriales, y compris la mise en disponibilité des terres d'Innu Assi, la participation réelle et significative aux processus décisionnels, ainsi que le développement socioéconomique;
- Poursuivre la négociation d'une entente finale, comprenant un Traité des ententes complémentaires avec les Premières Nations innues concernées, et s'appliquant à l'ensemble de celles-ci;
- Coordonner l'équipe interministérielle chargée d'appuyer ces négociations avec les communautés innues concernées;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre et intensifier les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de tables régionales d'information et d'échanges;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du ministre responsable des Affaires autochtones, et de ses représentants, et n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du ministre;
- Créer, au nom du gouvernement du Québec, un lieu d'échanges approprié afin d'identifier des pistes que le gouvernement du Québec pourrait suivre pour faciliter une entente entre Uashat-Maliotenam et Hydro-Québec concernant le complexe La Romaine et le projet de lignes de raccordement au réseau de transport;
- Évaluer et proposer des solutions favorisant la conclusion d'une entente sur une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat-Maliotenam.

## **MANDAT DE MONSIEUR FLORENT GAGNÉ**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec – Cris (volet municipalités)**

---

Monsieur Florent Gagné agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec – Cris (volet municipalités) et a comme mandat :

- D'agir comme représentant des municipalités désignées à l'Accord-cadre à la table sectorielle sur le gouvernement régional visé aux articles 59 et 65 de l'Accord-cadre et
- De se rapporter au négociateur du Québec de la Table principale en ce qui concerne les travaux prévus à l'article 65 de cet Accord.

À cette fin, il :

- Contribue à développer les orientations et les objectifs de négociation en vue d'obtenir les consensus appropriés et à les faire valoir à la table sectorielle sur le gouvernement régional;
- Propose des pistes de solutions constructives à cette table sectorielle à l'égard de la structure de gouvernance du futur gouvernement régional et à l'égard de ses règles d'opération, qui tiennent compte des intérêts des parties et qui les aideront à atteindre leurs objectifs;
- Participe aux discussions de la Table principale lorsque les questions relevant du mandat de la table sectorielle sur le gouvernement régional sont à l'ordre du jour.

## **MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTANT**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, ainsi que dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec**

---

Florent Gagné agit à titre de représentant du gouvernement du Québec et a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière.
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec.
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière.
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- Entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, le Prestataire s'engage à fournir les services professionnels pour :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec.
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.



## **MANDAT DE MONSIEUR MICHEL BOUCHARD**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760**

---

Monsieur Michel Bouchard est le représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Les objectifs de la Table de discussion consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable de ces enjeux.

M. Bouchard a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès de la Table de discussion Canada/Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin de traiter de l'exercice des droits issus du Traité Murray reconnu par la Cour suprême du Canada en 1990, à la lumière de la version originale du Traité découverte en 1996.
- À cette fin, convenir avec les représentants du CNHW et du gouvernement fédéral de la participation québécoise à cette Table de discussion et d'un agenda de travail.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise à la Table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre dans le cadre de ces discussions.



## MANDAT DE GILLES HARVEY CONSULTANT

### Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan

Monsieur Gilles Harvey agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw, afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan en attendant qu'il y ait un règlement sur la revendication territoriale globale atikamekw.

L'objectif de la négociation est de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- L'établissement d'une nouvelle relation de Nation à Nation;
- L'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- La mise en place de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- L'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- Les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- Tout autre sujet convenu à la table politique.

Il a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec à la table de négociation bilatérale Québec / Atikamekw;
- Contribuer à développer des propositions de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec et de ses relations avec les nations autochtones;
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Présenter au ministre un rapport écrit sur l'état des négociations le ou vers le 15 mars 2013 ainsi qu'un rapport final au terme du présent mandat;
- Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Faire les efforts nécessaires en vue de parapher un projet d'entente de principe au plus tard le 30 août 2012;
- Faire les efforts nécessaires en vue de conclure une entente finale sur la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan au plus tard le 21 juillet 2013.
- Effectuer le travail, conformément aux exigences du mandat, en y apportant la qualité professionnelle voulue.
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du ministre et de ses représentants et à n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du ministre.

**MANDAT DE HEENAN, BLAIKIE AUBUT**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit menant à des ententes**

---

M<sup>e</sup> Pierre Larrivée agit à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit menant à des ententes portant sur les points suivants :

- Les droits d'usage du territoire de Pessamit par le gouvernement du Québec pour les routes, les lignes de transport électrique et autres installations;
- Les litiges passés et la mise en valeur future des ressources hydroélectriques et forestières;
- Le développement économique et industriel de Pessamit.

À cette fin, M<sup>e</sup> Larrivée aura comme mandat de :

- Tenir les rencontres avec les représentants de la communauté de Pessamit, de même qu'avec les équipes gouvernementales qui auront été constituées, selon le plan de travail à convenir.
- Soumettre, pour approbation du ministre, un projet d'entente convenu avec les représentants de Pessamit et qui répondra aux paramètres discutés avec les représentants du Québec.
- Faire un rapport mensuel au ministre responsable sur l'avancement des travaux, ou à toute occasion jugée nécessaire.

**MANDAT DE HEENAN, BLAIKIE AUBUT**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des discussions  
devant mener au règlement du dossier de la Forêt de l'Aigle et à  
l'agrandissement du territoire de la réserve de Kitigan Zibi**

---

Fournir les services professionnels de M<sup>e</sup> Éric Maldoff pour agir à titre de négociateur dans le cadre des discussions devant mener au règlement du dossier de la Forêt de l'Aigle et à l'expansion de la réserve de Kitigan Zibi.

À ce titre, le négociateur du gouvernement du Québec aura comme mandat de :

- S'entendre avec la communauté de Kitigan Zibi sur les conditions d'un agrandissement de la réserve par l'ajout d'une superficie de 24 km<sup>2</sup>, située à l'ouest de la réserve actuelle, jusqu'aux rives de la rivière de l'Aigle.
- Négocier avec la communauté les droits dont bénéficieront de manière transitoire les Algonquins de Kitigan Zibi sur ce territoire.
- Agir, dans le cadre de ses travaux, en fonction des termes contenus dans un échange de lettres entre le ministre responsable des Affaires autochtones (lettre datée du 6 octobre 2011) et le chef des Algonquins de Kitigan Zibi (lettre datée du 19 octobre 2011), lesquelles sont jointes au présent contrat.

**MANDAT DE TACT INTELLIGENCE-CONSEIL INC.**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris**

---

Madame Martine Tremblay agit à titre de négociatrice et de facilitatrice pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris

**Dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet 1),** elle aura comme mandat de :

- Conformément aux dispositions et à l'échéance prévues dans l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James agir comme négociatrice et facilitatrice pour le gouvernement du Québec afin de mettre en œuvre les différents éléments de cette entente.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) dans ce dossier.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

**Dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris (volet 2),** elle aura comme mandat de : (Note : volet optionnel à court terme puisque le principal effort de négociation doit porter sur le volet 1. Certains enjeux de nature territoriale et de compétences qui seront traités à cette table tripartite pourront avoir une influence sur les discussions bilatérales.)

- Agir comme négociatrice et facilitatrice, dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévue à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itschee.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du SAA en vue de développer des propositions constructives qui aideront toutes les parties à atteindre leurs objectifs sans compromettre les orientations et objectifs du Québec.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

11. Liste de toutes les ententes échues en 2012-2013 ou qui viendront à échéance en 2013-2014. Pour chacune des communautés autochtones, indiquer l'échéancier et le plan d'action du SAA pour la négociation de leur renouvellement.

#### RÉPONSE :

Aucune.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

12. Liste des contestations devant les tribunaux pour lesquelles l'expertise du SAA a été requise par un ministère ou un organisme. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers.

**RÉPONSE :**

Aucun dossier, ni frais impliquant le Secrétariat aux affaires autochtones; le ministère de la Justice est responsable de ces questions.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

13. Liste des actions que seront consacrées au suivi du Sommet sur les territoires et les ressources tenu 3 décembre 2012 à Montréal et le montant associé à chacune des actions inscrites au calendrier.

**RÉPONSE :**

- Dans les semaines à venir, le gouvernement du Québec et l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) entreprendront des discussions concernant la mise en œuvre des engagements tenus à l'occasion du Sommet du 3 décembre 2012.
- Comme convenu à ce moment, le gouvernement du Québec entend mettre sur pied un groupe de travail conjoint avec les représentants de l'APNQL afin d'entreprendre des discussions sur différents thèmes liés au territoire et aux ressources.
- Pour le gouvernement du Québec, ce groupe de travail sera piloté par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), avec l'appui du secrétaire général du ministère du Conseil exécutif et les ministères concernés.
- Le calendrier des activités sera convenu avec les représentants de l'APNQL au moment opportun, mais le SAA prévoit d'emblée que la contribution, à temps partiel, d'un directeur et d'un professionnel sera requise pour le suivi des engagements pris à l'occasion du Sommet. L'implication du secrétaire général associé sera également nécessaire.
- Outre les salaires réguliers de ces représentants du SAA, le suivi des discussions découlant du Sommet ne devrait pas nécessiter de dépenses supplémentaires outre les frais de déplacement.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

14. Pour chacun des volets discutés lors du Sommet :

- exploitation des ressources naturelles
- consultation et conciliation
- cogestion
- protection du territoire

Liste des actions et des moyens posés et qui seront posés pour atteindre les résultats fixés. Indiquer les sommes allouées à ceux-ci.

#### **RÉPONSE :**

- Dans les semaines à venir, le gouvernement du Québec et l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) entreprendront des discussions concernant la mise en œuvre des engagements tenus à l'occasion du Sommet du 3 décembre 2012.
- Comme convenu à ce moment, le gouvernement du Québec entend mettre sur pied un groupe de travail conjoint avec les représentants de l'APNQL afin d'entreprendre des discussions sur différents thèmes liés au territoire et aux ressources.
- Les moyens devant permettre d'aborder les questions seront discutées dans le cadre des discussions avec l'APNQL.
- Pour le gouvernement du Québec, ce groupe de travail sera piloté par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), avec l'appui du secrétaire général du ministère du Conseil exécutif.
- Le calendrier des activités sera convenu avec les représentants de l'APNQL au moment opportun, mais le SAA prévoit d'emblée que la contribution, à temps partiel, d'un directeur et d'un professionnel sera requise pour le suivi des engagements pris à l'occasion du Sommet. L'implication du secrétaire général associé sera également nécessaire.
- Outre les salaires réguliers de ces représentants du SAA, le suivi des discussions découlant du Sommet ne devrait pas nécessiter de dépenses supplémentaires outre les frais de déplacement.



ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

- 15 Total des coûts engendrés, par le SAA et le cabinet, pour le Sommet. Indiquer les frais de transports, de déplacements, d'hébergement, de restauration, de location d'équipement, de location de salle, de publicité et d'achat de matériel.

**RÉPONSE :**

15 008 \$.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

16. Préciser la liste des rencontres qui ont eu lieu avant, durant et après le Sommet en indiquant :

- a) les lieux de ces rencontres;
- b) les sujets abordés;
- c) les conclusions des discussions;
- d) les personnes présentes;
- e) le suivi accordé à ces rencontres.

**RÉPONSE :**

- En préparation du Sommet sur le territoire et les ressources du 3 décembre 2012, une première rencontre entre la ministre déléguée aux Affaires autochtones, accompagnée de son équipe, et les représentants de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) a eu lieu le 7 novembre 2012. Cette rencontre tenue à Québec a permis d'échanger sur l'intention du gouvernement du Québec de participer au Sommet, au déroulement de l'événement ainsi que sur les sujets abordés.
- Par la suite, le 14 novembre 2012, une rencontre, également tenue à Québec, a eu lieu entre la première ministre, accompagnée de son équipe, et les représentants de l'APNQL. Ce fut notamment l'occasion pour la première ministre de rappeler le sérieux de son engagement et son ouverture à discuter des sujets proposés pour le Sommet, soit : le partage des retombées de l'exploitation des ressources, la cogestion, la protection du territoire ainsi que la consultation et l'accommodement.
- Une rencontre de travail avec les équipes de l'APNQL et du gouvernement du Québec s'est tenue le 26 novembre 2012, afin de finaliser la logistique entourant le Sommet.
- Le Sommet s'est tenu le 3 décembre 2012. Il a permis de convenir des enjeux qui seront discutés concernant le territoire et les ressources. Plusieurs représentants des Premières Nations étaient présents et, pour le gouvernement du Québec, la première ministre était accompagnée de plusieurs ministres.
- En suivi du Sommet, une première rencontre a eu lieu le 24 janvier 2013, à Québec, entre le secrétaire général associé aux Affaires autochtones, accompagné de représentants du Secrétariat aux affaires autochtones, et les représentants de l'APNQL. Cette rencontre a permis d'échanger sur les attentes des parties à l'égard des suites à donner au Sommet ainsi que de planifier l'organisation du suivi.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

17. Nombre d'employés du Secrétariat aux affaires autochtones, du cabinet, de contractuels, de traducteurs et de négociateurs affectés à l'élaboration, au fonctionnement et au suivi du Sommet. Ventiler par catégorie d'emploi et préciser les prévisions pour 2013-2014.

## RÉPONSE :

- Le 3 décembre 2012 eut lieu un sommet sur le territoire et les ressources (le Sommet), organisé par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), auquel le gouvernement du Québec était invité à participer.
- N'étant pas organisateur de l'événement, l'élaboration et le fonctionnement du Sommet n'ont requis que peu de ressources pour le gouvernement du Québec et notamment pour le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA).
- La principale contribution du SAA consistait à suggérer des pistes pouvant alimenter les propositions des représentants du gouvernement pour chacun des thèmes abordés (partage des redevances, cogestion, protection du territoire, consultation et accommodement).
- Cette tâche a requis la contribution pour le SAA, à temps partiel, d'un directeur et d'un professionnel. L'implication du secrétaire général associé a également été nécessaire.
- En ce qui a trait au suivi des engagements pris par le gouvernement du Québec à l'occasion du Sommet, celui-ci nécessitera essentiellement la mise en place d'un groupe de travail conjoint entre le gouvernement du Québec et les représentants de l'APNQL.
- Pour le gouvernement du Québec, ce groupe de travail sera piloté par le SAA, avec l'appui du secrétaire général du ministère du Conseil exécutif.
- Le calendrier des activités sera convenu avec les représentants de l'APNQL au moment opportun, mais le SAA prévoit d'emblée que la contribution, à temps partiel, d'un directeur et d'un professionnel sera requise pour le suivi des engagements pris à l'occasion du Sommet. L'implication du secrétaire général associé sera également nécessaire.
- Outre les salaires réguliers de ces représentants du SAA, le suivi des discussions découlant du Sommet ne devrait pas nécessiter de dépenses supplémentaires outre les frais de déplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

18. Préciser le rôle du SAA dans la poursuite du développement nordique. Indiquer également le nombre d'ETC consacré à la poursuite du développement nordique.

**RÉPONSE :**

En 2012-2013, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) a participé à la poursuite du développement nordique en soutien au ministère responsable, le ministère des Ressources naturelles (MRN). De plus, conformément à sa mission, le SAA assure la cohérence des actions gouvernementales dans le cadre du développement nordique en milieu autochtone et favorise le développement de partenariats entre les Autochtones et le gouvernement et entre les Autochtones et la population en général. Finalement, le SAA s'assure de transmettre les enjeux et les préoccupations spécifiques des Autochtones concernant le développement nordique à l'appareil gouvernemental québécois.

En 2012-2013, un professionnel à temps complet a été affecté au dossier du développement nordique.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

19. Préciser le nombre de rencontres, d'appels téléphoniques et de courriels ayant servi à la consultation des Premières nations et des Inuits pour :
- a. le plan de développement nordique
  - b. la mise sur pied du secrétariat au développement nordique
  - c. l'emplacement du secrétariat

**RÉPONSE :**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est régulièrement en contact avec le personnel du Secrétariat au développement nordique (SDN) afin de discuter des enjeux relatifs au développement nordique.

Le gouvernement du Québec souhaite associer étroitement les Premières Nations et les Inuits aux discussions sur le développement nordique. Le SAA et le SDN travailleront en étroite collaboration afin d'élaborer et tenir une démarche consultative auprès des Autochtones.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

20. Pour le Secrétariat au développement nordique, préciser la liste des critères à respecter pour choisir l'emplacement du secrétariat.

**RÉPONSE :**

Le Secrétariat au développement nordique ne relève pas du Secrétariat aux affaires autochtones.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

21. Pour la Table des partenaires autochtones, indiquer le calendrier des activités et des rencontres à compter du 31 août 2012. Préciser également le calendrier des activités à venir pour 2013-2014.

**RÉPONSE :**

Les rencontres de la Table des partenaires autochtones ont généralement lieu la veille de la Table des partenaires. Les dates des rencontres de la Table des partenaires sont communiquées au Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) par le Secrétariat au développement nordique (SDN).

Aucune rencontre de la Table des partenaires autochtones n'a eu lieu depuis le 31 août 2012. Au cours de l'année 2013-2014, le SAA devrait organiser deux rencontres de la Table des partenaires autochtones puisque le SDN prévoit tenir deux rencontres de la Table des partenaires. Les dates de ces rencontres seront fixées ultérieurement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

22. Nombre de fonctionnaires ou ETC du SAA affectés à l'élaboration et la mise en œuvre du développement nordique en 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014.

**RÉPONSE :**

En 2012-2013, un professionnel à temps complet a été affecté au dossier du développement nordique. Le même scénario est envisagé pour 2013-2014.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

23. Ventilation, par mois, du budget du SAA affectés à l'élaboration et la mise en œuvre du développement nordique en 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014.

**RÉPONSE :**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du développement nordique. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer. Le même scénario est envisagé pour 2013-2014.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

24. Pour la Table Québec-Nunavik, préciser l'état d'avancement des travaux et indiquer le bilan des réalisations depuis le 31 août 2012. Indiquer également le calendrier des activités pour 2013-2014. Préciser le lieu des rencontres, la date, les personnes présentes aux rencontres, les frais de transport, de déplacement, de restauration et d'hébergement.

#### **RÉPONSE :**

Il n'y a pas eu de rencontre de la Table Québec-Nunavik (TQN) depuis le 31 août 2012. Depuis sa création le 14 décembre 2011, la table politique a été tenue le 23 février 2012 et le comité technique s'est réuni le 2 mai 2012. Les deux rencontres ont eu lieu à Québec.

À la rencontre politique du 23 février 2012, le gouvernement du Québec était représenté par :

- Le ministre responsable des Affaires autochtones;
- Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région Nord-du-Québec;
- Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, et ministre responsable du Plan Nord;
- La vice-première ministre, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Le ministre de la Santé et des Services sociaux;
- Le président-directeur général de la Société d'habitation du Québec.

Les Inuits étaient représentés par :

- Jobie Tukkiapik, président de la Société Makivik;
- Maggie Emudluk, présidente de l'Administration régionale Kativik (ARK);
- Johnny Kasudluak, président de la Commission scolaire Kativik (CSK);
- Josepi Padlayat, président de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSN).

À la rencontre du comité technique du 2 mai, le gouvernement du Québec était représenté par :

- Christian Dubois, secrétaire général associé aux Affaires autochtones;
- Robert Sauvé, sous-ministre au ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- Clément d'Astous, secrétaire associé au Conseil du Trésor;
- Linda Morin, sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- John Mackay, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Les Inuits étaient représentés par :

- Andy Moorhouse, secrétaire corporatif à la Société Makivik;
- Isabelle Parizeau, directrice générale par intérim à l'ARK;
- George Peters, président de l'Association des corporations foncières du Nunavik (ACFN).

Dans les deux rencontres, les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance étaient pris en charge par les participants.

Ces rencontres ont permis de mettre en place des sous-comités sur des problématiques spécifiques et d'orienter les travaux de la TQN. Ces discussions ont permis de trouver des solutions à des problématiques relatives à l'information sur les pratiques minières et au financement des infrastructures afférentes aux 300 logements sociaux promis dans le cadre du « Plan Nord ».

Des discussions avec les Inuits sont en cours afin d'établir un calendrier de rencontres pour 2013.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

25. Préciser le plan d'action du SAA et les montants consacrés pour assurer le développement de soins et de services adaptés aux Autochtones vivant à Montréal. Indiquer le montant des enveloppes consacrées au plan d'action pour 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014. Préciser le calendrier des rencontres.

#### **RÉPONSE :**

- Le SAA n'a pas de plan d'action pour le développement de soins et de services adaptés aux Autochtones vivant à Montréal.
- Cependant, le SAA collabore à la recherche de solutions se rapportant à différentes problématiques vécues par les Autochtones de Montréal, ainsi qu'au développement d'une meilleure coordination des services.
- Le SAA siège au comité directeur du « Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal » (Réseau) avec la Ville de Montréal, le gouvernement du Canada, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, la Société Makivik et les organismes communautaires autochtones et non autochtones. Il assiste aux rencontres mensuelles du Réseau ainsi qu'aux trois rassemblements annuels.
- Le Réseau est un lieu de concertation qui vise à améliorer la qualité de vie des Autochtones de Montréal. La santé, les services sociaux, la culture, l'emploi et la formation ainsi que les jeunes sont au cœur des préoccupations des membres.
- Le SAA soutient la planification stratégique du Réseau et assure le suivi des priorités, soit d'accroître l'efficacité de la coordination du réseau, le développement d'une stratégie de sécurité urbaine au Square Cabot, la création d'un lieu culturel et artistique ainsi qu'un centre de santé holistique.
- Depuis trois ans, le SAA soutient financièrement le Réseau pour la coordination de ses activités. En 2012-2013, le SAA a accordé une subvention de 45 000 \$.
- Le SAA offre également un soutien à la coordination des projets à Montréal concernant la problématique de l'itinérance chez les personnes autochtones auprès des différents ministères et organismes du gouvernement du Québec.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013, le SAA siège au Comité directeur régional, sous l'égide de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, afin d'assurer le déploiement des actions gouvernementales pour la région de Montréal. Six rencontres sont prévues chaque année.

- Le SAA est membre du comité de suivi de la recherche financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visant à mieux cerner la problématique de l'itinérance autochtone et à identifier des pistes d'action pour la région de Montréal. Le calendrier des rencontres reste à déterminer.
- Le SAA participe également chaque mois aux rencontres du sous-comité en itinérance du Réseau afin d'être en mesure de faire le pont entre les priorités du milieu et celles du gouvernement.
- De plus, le SAA s'est impliqué dans différents travaux pour la survie de l'organisme Projets autochtones du Québec (PAQ) qui comprend l'opération d'un refuge destiné à la clientèle itinérante autochtone de Montréal.
- À cet effet, il s'est engagé à financer le soutien à la mission globale de l'organisme et la réalisation d'un important projet d'immobilisation à même le Fonds d'initiatives autochtones II (FIA II) par l'entremise des volets action communautaire et infrastructure communautaire hors réserve.
- Considérant l'importance du centre d'amitié autochtone à Montréal (CAAM) pour le soutien à la clientèle autochtone vulnérable, l'entente de soutien à la mission globale sera renouvelée avant le 31 mars 2013 en ce qui concerne le financement des activités en itinérance, à même le volet action communautaire du FIA II.
- Pour la clientèle familiale et communautaire, le SAA appuie le démarrage du centre communautaire autochtone de Montréal, un organisme qui aura le mandat traditionnel d'un centre d'amitié autochtone.

#### **Montants consacrés**

- Le Programme Organismes autochtones (POA) accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire des Autochtones, hors réserve ou non.

#### **PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES PROJETS SOUTENUS DESTINÉS AUX AUTOCHTONES DE MONTRÉAL 2012-2013**

| <b>ORGANISME</b>                                                         | <b>PROJET</b>              | <b>SUBVENTION (\$)</b> |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal | Coordination des activités | 45 000                 |
| Missions Execo                                                           | Projet Effet Trickster     | 5 000                  |
| <b>TOTAL</b>                                                             |                            | <b>50 000</b>          |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements de l'Opposition officielle

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

26. Préciser l'état d'avancement du Projet Tortue « Yändia'wich » développé par la Nation huronne-wendat. Indiquer le montant des enveloppes consacré au projet, le calendrier des rencontres prévues, le lieu des rencontres, les personnes convoquées et les actions à venir.

#### **RÉPONSE :**

Le projet Tortue est un centre intégré (de type CHSLD) de soins de santé et de services sociaux qui seraient complémentaires à ceux disponibles dans le secteur nord de la région de la Capitale-Nationale. Les installations pourraient accueillir les membres de la communauté de Wendake ainsi que des membres des autres Premières Nations et des non-Autochtones.

Le 21 juin 2012, dans le cadre d'une conférence de presse, la nation huronne-wendat a annoncé la réalisation de la première phase du projet Tortue au coût de 4,5 M\$. Le coût total du projet est estimé à près de 24 M\$. La nation huronne-wendat prévoit investir près du quart de l'enveloppe totale.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec est disposé à offrir sa collaboration dans le cadre du soutien à l'élaboration de ce projet et au partage d'expertise, dans le respect des juridictions fédérale et provinciale.

De plus, notons que la question pourrait également être adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux, et ministre responsable des Aînés, lors de l'étude des crédits de son ministère.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

**Demande de renseignements de l'Opposition officielle****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

27. Préciser l'état de situation au sujet du droit de vote des Autochtones domiciliés dans les réserves ou établissements indiens situés à l'intérieur des municipalités du Québec lors des élections municipales.

**RÉPONSE :**

Selon les dispositions prévues à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), les résidents des réserves indiennes et des établissements indiens ont le droit d'être inscrits sur la liste électorale municipale lorsqu'ils répondent à la condition d'être domiciliés sur le territoire de la municipalité et à celle d'être au Québec depuis au moins six mois.

En novembre 2007, le Directeur général des élections (DGE) a écrit à 19 municipalités et à une MRC, dont le territoire inclut une réserve indienne ou un établissement indien, pour leur indiquer que la liste de leurs électeurs devait inclure les résidents de ces communautés. L'intervention du DGE avait pour objectif d'informer les municipalités visées de l'obligation contenue dans la LERM, sans accorder de nouveau droit.

Cette démarche du DGE a amené certains élus municipaux à remettre en question le bien-fondé de l'inscription des résidents des réserves indiennes à la liste électorale municipale. Aux fins des élections municipales du 1<sup>er</sup> novembre 2009, le DGE a fourni des listes électorales qui tenaient compte des résidents des réserves indiennes.

Cette question est très complexe. Elle déborde de la seule application de la LERM, car elle comporte des considérations et des dimensions de nature politique, sociale et constitutionnelle. Ce contexte nécessite d'agir avec grande prudence.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) poursuit ses travaux dans ce dossier, dont il est le principal responsable, en collaboration, au besoin, avec les ministères et organismes concernés, dont le ministère de la Justice et le Secrétariat aux affaires autochtones.

Par conséquent, à titre de responsable de ce dossier, la question doit être dirigée vers le MAMROT.

## SECTION 3.2

### 2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION



17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

17-10-1917

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

### Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

#### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le (Annexe 1) gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 incluant des détails sur :
  - a. l'objet des négociations;
  - b. la date des rencontres;
  - c. l'échéancier des négociations;
  - d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e. un état de situation des négociations;
  - f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i. total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.
  
2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les (Annexe 2) différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, incluant les détails sur :
  - a. l'objet des négociations;
  - b. la date des rencontres;
  - c. l'échéancier des négociations;
  - d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e. un état de situation des négociations;
  - f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
  - g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - h. total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.
  
3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des (Annexe 3) communautés autochtones en 2012-2013 :
  - a. l'objet des consultations;
  - b. le moyen utilisé;
  - c. les dates de rencontres;
  - d. les communautés et les personnes consultées;
  - e. les résultats des consultations;
  - f. les montants afférents.

4. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2012-2013 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs. (Annexe 4)
5. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord. (Annexe 5)
6. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2012-2013 ainsi que les montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme : (Annexe 6)
  - a. développement économique;
  - b. garantie de prêt;
  - c. infrastructure communautaire;
  - d. action communautaire;
  - e. soutien à la consultation;
  - f. fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté).
7. Concernant le Fonds de développement pour les autochtones (FDA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2012-2013 ainsi que les montants déboursés. (Annexe 7)
8. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les autochtones depuis 2000. (Annexe 8)
9. Liste des projets économiques présentés en 2012-2013 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SAA pour chacun des projets. (Annexe 9)
10. Actions posées et crédits engagés en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2013-2014. (Annexe 10)
11. Actions posées et crédits engagés en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 auprès des Autochtones hors réserve et liste des programmes s'adressant à cette clientèle. Prévisions pour 2013-2014. (Annexe 11)
12. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA. (Annexe 12)
13. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc. (Annexe 13)

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 incluant des détails sur :
  - a. l'objet des négociations;
  - b. la date des rencontres;
  - c. l'échéancier des négociations;
  - d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e. un état de situation des négociations;
  - f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - i. total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

#### LES ATTIKAMEKS

##### **Négociation de la revendication territoriale globale Attikameks**

###### a) L'objet des négociations

La négociation entourant le règlement de la revendication territoriale des Attikameks a pour objectif de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière de gouvernance qui devraient donner aux Attikameks la stabilité politique nécessaire pour assurer leur développement économique;
- permettre aux Attikameks de participer au développement du territoire et de bénéficier des retombées économiques qui y sont liées.

###### b) La date des rencontres

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2013, la table centrale de négociation s'est réunie aux dates suivantes :

**2010**

|               |          |                |             |
|---------------|----------|----------------|-------------|
| 14-15 juillet | 4-5 août | 9-10 septembre | 27 décembre |
|---------------|----------|----------------|-------------|

**2011**

|               |                |              |               |
|---------------|----------------|--------------|---------------|
| 12-13 janvier | 26 -27 janvier | 9-10 février | 21-22 février |
| 9-10 mars     | 23-24 mars     | 27-28 avril  | 31 mai        |
| 3 juin        | 23 juin        | 29 juin      |               |

## c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec (Québec), le gouvernement du Canada (Canada) et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) souhaitent convenir d'une entente de principe le plus rapidement possible; deux ans après la reprise éventuelle des négociations serait un échéancier envisageable.

## d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette négociation fait suite au dépôt de la revendication territoriale globale par le CNA.

## e) Un état de situation des négociations

En 1998, le Québec, Canada et le CNA ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape antérieure à la conclusion d'un traité.

En novembre 2009, le CNA a remplacé son équipe de négociation et les négociations ont été suspendues pendant presque un an. Au moment de la reprise, à savoir en décembre 2010, le Canada a informé les autres parties que le mandat de son négociateur était arrivé à échéance, et que le renouvellement risquait d'être long. Dès lors, les parties ont convenu que le Québec et le CNA allaient continuer les négociations et que le Canada allait assister aux négociations en tant qu'observateur.

En juin 2011, les négociations ont encore une fois été interrompues en raison de la suspension du mandat de négociation du CNA par les conseils de bande d'Opitciwan et de Wemotaci, pour diverses raisons et pour un temps indéterminé.

En août 2011, le Québec a décidé de marquer une pause dans sa participation à la négociation, sans remettre en question sa volonté, à terme, de conclure une entente de principe. Cette option a été retenue en raison des divisions internes au sein de la nation attikamek mentionnées ci-haut et de l'absence de mandat pour la partie fédérale.

En novembre 2011, les trois conseils attikameks ainsi que le CNA ont fait savoir aux représentants du Canada, ainsi qu'à ceux du Québec qu'ils souhaitent poursuivre les négociations et en faire une priorité.

En décembre 2012, le Canada a annoncé le renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans. Les négociations devraient reprendre incessamment.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Henri Grondin (contrat terminé)

Personnes présentes : M<sup>e</sup> Henri Grondin était assisté à la table centrale par M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (Secrétariat aux affaires autochtones [SAA]), par M<sup>e</sup> Sabrina Fava, M<sup>e</sup> Anne de Billy et M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay (ministère de la Justice). Les personnes-ressources suivantes ont été appelées au besoin : MM. Yvon Boilard, Pierre Morin, Gilles Lavoie et Hugo Jacqmain (ministère des Ressources naturelles et de la Faune), Daniel Berrouard (ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs), Louis-Charles Guillemette (ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) et Jessy Baron (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire).

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M. Luc Beaudry (ministère des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien)

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Claire Brouillet et M. Benoit Chartrand (ministère des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien)

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Simon Awashish

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Sandra Vaillancourt et M<sup>e</sup> Paul Dionne

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

## **LES CRIS**

### **Négociation des conventions complémentaires à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois***

- a) L'objet des négociations

Les négociations visent à :

- modifier l'alinéa 2.15 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) pour permettre d'effectuer les modifications ultérieures à cette dernière, prévues par ledit alinéa, sans le consentement de toutes les parties à la CBJNQ lorsque lesdites modifications ne portent pas atteinte aux intérêts d'une partie à celle-ci;
- modifier le chapitre 3 de la CBJNQ relatif à l'admissibilité.

b) La date des rencontres

12 mars 2012, 26 avril 2012 et 21 septembre 2012.

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a encore été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En vertu de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itseehe* conclue en 2008, les Cris et le Canada ont entamé des discussions visant à apporter des modifications à la CBJNQ afin de revoir la formule d'amendement général qui y est prévue ainsi que le chapitre 3 de celle-ci.

En décembre 2011, le gouvernement du Québec a été invité à participer aux négociations en tant que partie à la CBJNQ. Le 13 mars 2012, les trois parties ont eu une première rencontre et depuis, les négociations se déroulent bien. Les parties vont revoir l'article 3.2.7 de la CBJNQ, de façon à accorder aux Cris les mêmes avantages que ceux accordés aux Inuits aux termes de la *Convention complémentaire n° 18* et travailler à trouver une formule qui permettra de modifier la CBJNQ qu'avec le consentement des parties à la CBJNQ concernées par la modification.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (SAA), M<sup>e</sup> Anne de Billy, M<sup>e</sup> Hubert Noreau Simpson (MJQ)

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Négociatrice : M<sup>me</sup> Susan Doherty (AADNC) accompagné de M<sup>me</sup> Geneviève Thériault (Justice Canada)

h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> Brian Craik, M<sup>e</sup> Denis Blanchette

i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilés pour les négociations par les employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.



**LES CRIS****Négociation tripartite pour la gouvernance crie****a) L'objet des négociations**

Dans la foulée de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istchee signée en février 2008, le Québec a accepté, à la demande des parties, de participer à des négociations tripartites en vue de la création d'un gouvernement régional cri sur le territoire de la baie James. En 2012-2013, les parties se sont rencontrées à trois reprises.

**b) La date des rencontres**

Pour 2010-2011 :

- Les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 1<sup>er</sup> octobre 2010, 4 mars 2011 et 25 mars 2011.

Pour 2011-2012 :

- Une téléconférence a été tenue le 8 juin 2011, ainsi que deux rencontres, soit le 25 octobre 2011 et le 27 mars 2012.

Pour 2012-2013 :

- Les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes : 26 octobre 2012, 16 novembre 2012 et 8 janvier 2013.

**c) L'échéancier des négociations**

Selon les termes de l'entente entre le gouvernement fédéral et les Cris, il est prévu que la négociation s'étale sur une période de trois à cinq ans. Cet échéancier a toutefois été prolongé jusqu'en mars 2013, sur accord de ces parties.

**d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement**

Ne s'applique pas. Les discussions ne remettent pas en cause le régime territorial prévu dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

**e) Un état de situation des négociations**

Les négociations avancent lentement, les Cris n'ayant pas encore bien défini les structures de gouvernance qu'ils souhaitent créer ni l'étendue des responsabilités qu'ils veulent assumer. Les parties se sont toutefois entendues sur une liste de sujets devant faire l'objet des négociations.

Ces dernières années, la progression du dossier a été marquée par les négociations bilatérales avec le gouvernement du Québec, sur lesquelles les Cris ont choisi de mettre l'emphasis en vue de résoudre le différend relatif à la gestion municipale et aux rôles des diverses instances régionales sur le territoire de la baie James. Ces négociations ont donné lieu à l'*Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec*, conclue le 24 juillet 2012.

**f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec**

Noms des négociateurs : M<sup>e</sup> René Dussault (jusqu'en juin 2011)  
M. Daniel Gagnier (jusqu'en juillet 2012)  
M<sup>me</sup> Martine Tremblay (depuis novembre 2012)



Personnes présentes : Les négociateurs ont été accompagnés à la table par M. Michel Mongeau, M<sup>me</sup> Marie-José Thomas et M. Martin Demers du SAA ainsi que M<sup>e</sup> Anne de Billy et M<sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson (MJQ).

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> John Lemieux

Personnes présentes : Mme Guylaine Ross, M<sup>me</sup> Liliana Ceretti, M. Luc Beaudry, M<sup>me</sup> Rachel Dubois.

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Bill Namagoose

Personnes présentes : M<sup>e</sup> John Hurley, M. Denis Blanchette, M. Brian Craik

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

### **LES HURONS-WENDATS**

- a) L'objet des négociations

En 1990, la Cour suprême du Canada dans l'affaire Sioui a reconnu que le document de 1760 signé par le général James Murray à Longueuil, trois jours avant la capitulation de Montréal, constituait un traité au sens de l'article 88 de la *Loi sur les Indiens*, sans toutefois en déterminer exactement la portée et l'étendue des droits.

Le 30 juin 2011, en signant avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) un énoncé d'intentions mutuelles, le gouvernement fédéral a accepté de créer une Table de discussion (Table) exploratoire portant sur le Traité Murray de 1760, afin d'identifier des pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable des enjeux qui s'y rapportent.

Le gouvernement du Québec a par la suite été invité à participer à ces discussions, d'abord à titre d'observateur. Puis, à la suite de la signature de l'énoncé d'intentions mutuelles conclu avec le CNHW le 25 novembre 2011, le gouvernement du Québec est devenu membre à part entière de la Table.

Les objectifs de la Table consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution dans la perspective d'éventuelles négociations pour déterminer, s'il y a lieu, la portée du Traité.

- b) La date des rencontres

Le gouvernement du Québec a participé aux trois premières rencontres tripartites de la Table à titre d'observateur : 12 septembre, 5 et 24 octobre 2011.

Depuis, les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes :

En 2011-2012 : 30 novembre et 19 décembre 2011; 26 janvier, 21 février et 21 mars 2012.

En 2012-2013 : 25 avril, 19 juin, 28 août, 5 et 31 octobre, 13 novembre, 7 et 13 décembre 2012.

c) L'échéancier des négociations

Selon les termes de l'énoncé d'intentions mutuelles conclu entre le gouvernement du Québec et le CNHW le 25 novembre 2011 et en vertu des discussions qui ont suivi entre les parties, il a été convenu que les travaux de la Table se termineraient en décembre 2012. Par la suite, les gouvernements auraient une période de réflexion, jusqu'au 30 juin 2013, pour indiquer aux Hurons-Wendats s'ils entendent amorcer formellement un processus de négociation sur la base des travaux de la Table.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Comme il s'agit de discussions exploratoires, cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les échanges entre les parties à la Table ont été francs et animés. Ils ont permis à chacune des parties de prendre connaissance des intérêts de chacune quant aux enjeux liés au Traité de 1760. Comme convenu, les travaux de cette Table ont pris fin le 13 décembre 2012 et les gouvernements ont entrepris une période de réflexion.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Michel Bouchard

Personnes présentes : MM. Jacques Paquet et Michel Mongeau (Secrétariat aux affaires autochtones), M<sup>es</sup> Alain Loubier et David Boisvert (MJQ), M. David Saint-Pierre (MRN).

g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Benoît Pelletier.

Personnes présentes : M. Martin Desrosiers, M<sup>es</sup> Virginie Cantave, Pierre-Luc Lavoie.

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Peter Hutchins

Personnes présentes : M<sup>es</sup> Wina Sioui, Marie-Hélène Bourque, Zachary Davies et Simon Picard, Louis Lesage et Jean-François Richard.

i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS**

**a) L'objet des négociations**

Au cours des années, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont déroulées parfois au sein d'une table centrale regroupant l'ensemble des communautés, parfois en groupes distincts.

Des tables de négociations ont existé avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit (Mingan, La Romaine et Pakuashipi) et la Corporation Ashuanipi (Uashat mak Mani-Utenam et Matimekosh), mais elles n'ont pas été actives depuis plusieurs années.

La négociation avec le regroupement Petapan inc. (anciennement Conseil tribal Mamuitun), qui comprend les communautés d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashquan, est actuellement la seule table de négociation active. La communauté de Betsiamites s'est retirée de cette négociation et privilégie les recours aux tribunaux.

Dans la foulée de l'Approche commune, signée en 2000, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une Entente de principe d'ordre général avec le Conseil tribal Mamuitun, le 31 mars 2004. Cette entente sert de cadre à un éventuel traité et porte notamment sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

**b) La date des rencontres**

Pour l'année 2010-2011, avec le Conseil tribal Mamuitun (Mashteuiatsh, Essipit et Natashquan) :

| 2010         |                  |                   |            |
|--------------|------------------|-------------------|------------|
| 15 avril     | 29 avril         | 13 mai            | 20 mai     |
| 26 mai       | 1-2 juin         | 9 juin            | 16-17 juin |
| 15 septembre | 6 octobre        | 16 et 17 novembre | 2 décembre |
| 9 décembre   |                  |                   |            |
| 2011         |                  |                   |            |
| 13 janvier   | 18 et 19 janvier | 2 février         | 16 février |
| 9 mars       |                  |                   |            |

Pour l'année 2011-2012, avec le Regroupement Petapan inc. :

| 2011           |               |                |              |
|----------------|---------------|----------------|--------------|
| 21 octobre     | 9-10 novembre | 24-25 novembre | 8-9 décembre |
| 20-21 décembre |               |                |              |
| 2012           |               |                |              |
| 12 janvier     | 19 janvier    | 3 février      | 8-9 février  |
| 24 février     | 7 mars        |                |              |

Pour l'année 2012-2013, avec le Regroupement Petapan inc. :

**2012**

14 et 15  
novembre

12 et 13  
décembre

**2013**

16 et 17 janvier

6 et 7 février

6 et 7 mars

20 et 21 mars

c) L'échéancier des négociations

L'objectif est d'en arriver le plus rapidement possible à conclure un traité.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement du Québec

La revendication territoriale globale a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

L'Entente de principe d'ordre général (EPOG) a été signée par les gouvernements du Québec, du Canada et les Innus du Conseil tribal Mamuitun, le 31 mars 2004. Depuis, les parties poursuivent leurs discussions pour en arriver à un traité.

Le mandat de négociation du gouvernement fédéral venant à échéance le 16 mars 2012, les travaux à la table centrale de négociation (Table) ont été suspendus, entre le 8 mars 2012 et le 14 novembre 2012.

Malgré la suspension des discussions à la Table en 2012, le gouvernement du Québec et le Regroupement Petapan inc. ont continué à travailler en bilatéral sur les éléments qui concernent plus particulièrement ces deux parties, dont le régime territorial et la pratique des activités traditionnelles. Ainsi, le dialogue n'a jamais été interrompu entre les Innus et le gouvernement du Québec.

Cela a pris plusieurs mois avant que le mandat du gouvernement fédéral ne soit renouvelé. Ainsi, les travaux de la Table ont repris le 14 novembre 2012. Lors de cette rencontre, le gouvernement fédéral a présenté au gouvernement du Québec et à la partie innue, sa nouvelle approche axée sur les résultats pour la participation fédérale dans les négociations des traités et de l'autonomie gouvernementale. La participation du gouvernement fédéral est donc maintenant conditionnée à l'engagement des parties autochtone et provinciale aux principes qui sous-tendent la négociation fédérale et à des résultats obtenus dans les délais prévus. Le gouvernement fédéral a également présenté sa nouvelle approche de consultation des Premières Nations susceptibles d'avoir des revendications sur le territoire en négociation, et ce pour répondre à ses obligations constitutionnelles de consulter. Les parties poursuivent leurs échanges pour convenir d'un processus adéquat.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec.

|                                             |                                                   |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| M. Normand Bergeron                         | Négociateur                                       |
| M <sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau      | Négociateur adjoint, Norton Rose                  |
| M <sup>me</sup> Julie Cyr                   | Conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones |
| M <sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay | Ministère de la Justice                           |
| M. Georges-Henri Gagné<br>jusqu'en mai 2012 | Conciliateur auprès des représentants régionaux   |
| M. Luc Imbeault                             | Coordonnateur, Côte-Nord                          |
| M. Alain Belley                             | Coordonnateur,<br>Saguenay–Lac-Saint-Jean         |

Des représentants des ministères sectoriels accompagnent ponctuellement l'équipe de négociation, selon les sujets abordés.

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

|                                    |                                                                                   |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| M. André Bourgeois                 | Négociateur                                                                       |
| M <sup>me</sup> Nathalie Aubin     | Affaires autochtones et<br>Développement du Nord Canada,<br>négociatrice adjointe |
| M <sup>e</sup> Geneviève Thériault | Justice Canada                                                                    |
| M. Bruno Marion                    | Affaires autochtones et<br>Développement du Nord Canada                           |

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Regroupement Petapan inc.

|                                  |                       |
|----------------------------------|-----------------------|
| M. Sylvain Ross                  | Négociateur           |
| M <sup>e</sup> François Tremblay | Conseiller juridique  |
| M <sup>e</sup> Nancy Fillion     | Conseillère juridique |

- i) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du Secrétariat aux affaires autochtones et ceux par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

## **LES INUITS**

### **Négociation sur une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik**

#### **a) L'objet des négociations**

Négociation entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et le gouvernement fédéral (ministère des Affaires autochtones et du développement du Nord Canada) pour en arriver à une entente finale sur la fusion de certaines institutions et la création du gouvernement régional du Nunavik.

Négociation qui donne suite à l'Entente de principe signée le 5 décembre 2007 au salon rouge de l'Assemblée nationale par le Québec, les Inuits et le gouvernement fédéral pour lancer la négociation d'une entente finale sur la création du gouvernement régional du Nunavik.

#### **b) Les dates des rencontres**

Sessions de négociation

##### **En 2010 :**

19 et 20 janvier, 17 février, 18 mars, 28 avril, 1<sup>er</sup> juin, 17 et 18 août, 29 et 30 septembre, 18, 19 et 20 octobre, 1, 2 et 3 novembre et 3, 10 et 17 décembre.

##### **En 2011 :**

4, 11, 13, 18 et 25 janvier.

Parallèlement à ces sessions de négociation, environ 160 rencontres de travail impliquant divers ministères du gouvernement du Québec et organismes nordiques se sont tenues entre janvier 2008 et février 2011 pour alimenter la table de négociation en développant certains aspects du projet d'entente finale

#### **c) L'échéancier des négociations**

Négociation terminée. La table de négociation a complété le texte définitif de l'entente finale à la fin de janvier 2011.

Négociation suspendue suite à l'échec du référendum au Nunavik, tenu le 27 avril 2011, et qui portait sur le texte définitif de l'entente finale convenu par la table de négociation à la fin de janvier 2011.

Toutefois, le gouvernement du Québec reste attentif et il sera prêt à répondre à tout signal des représentants Inuits pour renouer le dialogue sur cette question.

#### **d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement**

Ne s'applique pas.

#### **e) Un état de situation de la négociation**

Négociation terminée (voir le point c).

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Fernand Roy (MCE, SAA) négociateur pour le gouvernement du Québec;
- M<sup>me</sup> Geneviève Masse (MDEIE);
- M. Hugo Barnabé (MCE, SAA), jusqu'en mars 2010;
- M. Richard Garand (SAA), pour les discussions avec les Naskapis (jusqu'en février 2009)
- M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay (MJQ), à partir du printemps 2010.

- g) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Richard Budgell, négociateur fédéral, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M<sup>me</sup> Rachel Dubois, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

- h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M<sup>me</sup> Minnie Grey, négociatrice pour la Société Makivik;
- M. Harry Tulugak, négociateur pour la Société Makivik;
- M. Paul Bussièrès, Société Makivik;
- M. Michael McGoldrick, Société Makivik;
- M. Jean-François Arteau, Société Makivik;
- M. Roch Taillefer, Société Makivik;
- M. François Dorval, Société Makivik.

## **LES INUITS**

### ***Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 7)***

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'Entente Sivunirmut (mise en œuvre d'un schéma de couverture de risques en matière de prévention incendie).

- b) Les dates des rencontres

Quelques rencontres tenues entre juillet et novembre 2010 entre le SAA, le MSP et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.



c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 15 novembre 2010.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MSP. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : M. Fernand Roy

MSP : M. Richard Coleman et M<sup>me</sup> Mélanie Savoie

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. Louis Mercier, Administration régionale Kativik.

M<sup>me</sup> Isabelle Parizeau, Administration régionale Kativik.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

***Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 8)***

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'Entente Sivunirmut (administration, gérance, exploitation et entretien d'aéroports nordiques).

b) Les dates des rencontres

Quelques échanges ont été tenus entre janvier 2011 et décembre 2011 entre le SAA, le MTQ et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.



e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MTQ. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : MM. Fernand Roy (jusqu'en août 2011) et Martin Demers.

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M<sup>e</sup> Ina Gordon, Administration régionale Kativik.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociations pour convenir de l'Entente concernant la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'effet sur la société inuite de l'abattage de Qimmiit (chiens de traîneau) du Nunavik entre 1950 et 1970, ainsi que son entente modificatrice**

a) L'objet des négociations

Entente initiale

Négociation entre le gouvernement du Québec et la Société Makivik (Makivik) en vue de conclure une entente qui porterait sur la reconnaissance, par le gouvernement du Québec, de l'effet, sur la société inuite, de l'abattage des chiens de traîneau au Nunavik au cours des années 1950 et 1960.

Entente modificatrice

Négociations entre le gouvernement du Québec et Makivik afin de remplacer, à la demande de Makivik, le bénéficiaire de la somme de trois millions de dollars prévue dans l'entente initiale.

b) La date des rencontres

Entente initiale

Une entente de principe a été conclue en avril 2011.

Entente modificatrice

Les négociations ont débuté en février 2012 et elles se sont terminées par une entente de principe à la fin de ce même mois. Les négociations ont été menées par courriels.

c) L'échéancier des négociations

Entente initiale

Négociation terminée, voir point e).

Entente modificatrice

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Entente initiale

Ne s'applique pas

Entente modificatrice

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Entente initiale

Négociation terminée et entente signée le 8 août 2011.

Entente modificatrice

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 30 mars 2012.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Entente initiale

SAA : M. Fernand Roy

Entente modificatrice

SAA : M. Martin Demers

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Entente initiale

Makivik : M<sup>e</sup> Jean-François Arteau

Entente modificatrice

Makivik : M<sup>e</sup> Jean-François Arteau

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 9)**

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'Entente Sivunirmut (administration, gérance, exploitation et entretien d'aéroports nordiques).

b) Les dates des rencontres

Quelques échanges ont été tenus entre avril 2012 et décembre 2012 entre le SAA, le MTQ et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée. L'entente est à l'étape de la signature.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MTQ. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : MM. Martin Demers et Denis Lapointe

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M<sup>me</sup> Catherine Fortier, Administration régionale Kativik.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociations pour convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois**

a) L'objet des négociations

De concert avec la Société Makivik et la corporation foncière d'Ivujivik, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), souhaite élaborer un projet de convention complémentaire à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), en vue de reconnaître officiellement la sélection des terres de catégorie I et II à Ivujivik.

b) La date des rencontres

La négociation s'est déroulée par l'entremise de courriels et d'échanges téléphoniques entre le SAA, le MRNF et la Société Makivik.

c) L'échéancier des négociations

Le dossier devrait être terminé au cours de l'année 2013.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec entame actuellement le processus final menant à la signature de la Convention complémentaire n° 23 et à la cession des terres.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Martin Demers, Denis Lapointe et Nicolas Tremblay

MRNF : M. Pierre Marcoux

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Société Makivik : M<sup>e</sup> Mylène Larivière

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES MICMACS**

### **1. Entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de la Nation Micmac de Gespeg**

a) L'objet des négociations

L'objectif du projet d'entente de principe est d'énoncer les principes et les éléments fondamentaux qui serviront de base pour la négociation de l'entente finale portant sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg.

## b) Les dates des rencontres

| 2010                                 |             |                                       |
|--------------------------------------|-------------|---------------------------------------|
| 14 octobre (conférence téléphonique) | 17 novembre | 22 décembre (conférence téléphonique) |
| 2011                                 |             |                                       |
| 7 février (conférence téléphonique)  | 24 février  | 29 mars (conférence téléphonique)     |
| 2012                                 |             |                                       |
| 17 avril                             | 4 septembre |                                       |
| 25 mai                               | 8 novembre  |                                       |
| 4 et 5 juillet                       | 21 novembre |                                       |
| 2013                                 |             |                                       |
| 30-31 janvier                        |             |                                       |

## c) L'échéancier des négociations

Les négociations se poursuivront en 2013.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Un état de situation des négociations

La communauté micmaque de Gespeg n'a pas acheminé de revendication territoriale au gouvernement du Québec. Le gouvernement du Québec participe à cette négociation en vertu de ses orientations en matière d'affaires autochtones, notamment la conclusion d'ententes avec les nations autochtones leur assurant l'exercice du droit à l'autonomie au sein du Québec.

Le 24 février 2011, les négociateurs ont paraphé l'entente de principe sur l'autonomie gouvernementale de Gespeg et ont convenu de soumettre ce projet à leurs autorités respectives pour approbation. Le 18 janvier 2012, la négociatrice du gouvernement du Canada a indiqué que son gouvernement trouvait le projet d'entente paraphé n'était pas acceptable et que plusieurs clauses devraient être précisées. Le 21 février 2012, les parties ont décidé de rouvrir les négociations et se sont données deux ans pour convenir d'une entente de principe qui sera acceptable pour toutes les parties.

## f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures

Négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Félicité Belisimbi (SAA) et Natacha Lavoie (ministère de la Justice). M. Nicolas Tremblay (SAA), Sophie Lépine-Zaruba (MJQ)

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Négociatrice : M<sup>me</sup> Nathalie Aubin (AADNC)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Martine Roy (AADNC), Michelle Boucher (AADNC), M. Pierre-Luc Lavoie (AADNC)

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Négociateur : M<sup>e</sup> Richard Jeannotte

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Marie Lise Bastien et M. Michel Vezina.

- i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse

## **2. Entente de revendications territoriales globales avec autonomie gouvernementale (Mi'gmawei Mawiomi)**

- a) L'objet des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer la négociation d'une revendication territoriale avec la nation micmaque du Québec, représentée par le Secrétariat micmac du Québec appelé Mi'gmawei Mawiomi. Invité à y participer, le gouvernement du Québec a indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager dans une négociation de revendication territoriale globale, mais qu'il participerait à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs au Québec, évitant ainsi des poursuites judiciaires et créant un climat favorable au développement économique.

En 2006, à l'initiative des Micmacs, les parties ont accepté de négocier une entente mettant en place un processus de discussions. Cette entente, appelée *Niganita'suatas'gl IIsutaqann* (NI Process), signée en septembre 2008 et renouvelée en septembre 2011, engage les parties à poursuivre les discussions, afin de conclure une entente-cadre qui identifie les sujets devant faire l'objet de négociations ultérieures. Cette voie est la solution convenue pour concilier les différentes positions des parties quant au type de négociation à privilégier.

- b) Les dates des rencontres

### **2010**

21 avril                      26 mai                      16 juin

16 novembre              6 décembre

### **2011**

24 janvier                      23 février                      16 mars

### **2012**

23 mai                      12 et 13 septembre                      29 novembre

19 et 20 juin                      24 et 25 octobre

### **2013**

20 et 21 février

## c) L'échéancier des négociations

Les ententes signées par le gouvernement du Québec et par les deux autres parties respectent le NI Process et permettent de poursuivre les négociations afin de conclure des ententes sectorielles.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim »).

## e) Un état de situation des négociations

Dans la foulée du NI Process, les représentants des parties se sont entendus sur un projet d'entente-cadre conduisant à la négociation d'ententes dans différents domaines d'intérêt commun. Il prévoit que les parties aborderont les sujets suivants : culture et patrimoine; ressources naturelles; évaluation et protection de l'environnement; parcs et aires protégées; consultation; autonomie gouvernementale; fiscalité; mesures économiques. Les domaines identifiés pourraient donner lieu à des ententes tripartites ou bilatérales. Ces ententes pourraient prendre la forme d'ententes finales, provisoires ou progressives.

De plus, un projet d'entente tripartite sur la consultation a été négocié en même temps que le projet d'entente-cadre. Cette entente a été approuvée le 21 mars 2012 par le gouvernement du Québec. Il s'agit d'une entente provisoire qui pourrait être améliorée selon l'évolution des négociations.

Les ententes ont été signées par les parties et datées du 6 juin 2012.

## f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Denis Lapointe et Nicolas Tremblay

MRN : M<sup>e</sup> Geneviève Massicotte

MJQ : M<sup>es</sup> Geneviève Verreault-Tremblay et Sophie Lépine-Zaruba

## g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Ritu Sood (AADNC)

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Johanne Chambers (AADNC), Chantale Boisvert (AADNC), M. Pierre-Luc Lavoie (AADNC)

## h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Troy Jerome

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Terri Lynn Morrison, Tanya Barnaby et M<sup>e</sup> Richard Jeannotte.

## i) Total des coûts engendrés par les négociations ventilées

Voir à la fin de la réponse



## **LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE**

### **a) L'objet des négociations**

Cette négociation entre le gouvernement du Canada (Canada), le Conseil Mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec (Québec) vise à régler la revendication des Mohawks de Kahnawake sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis.

Les Mohawks de Kahnawake revendiquent un droit de propriété sur ces terres et reprochent au gouvernement fédéral certains manquements quant à la gestion de ces terres. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier un règlement qui pourrait comprendre une composante financière et une composante « terres ». Le Québec a accepté de se joindre à cette négociation vu la composante « terres ».

### **b) La date des rencontres**

#### **2010-2011**

Une seule rencontre tripartite a eu lieu entre les négociateurs des gouvernements du Québec, du Canada et de Kahnawake en 2010-2011.

#### **2011-2012**

Six rencontres trilatérales ont eu lieu en 2011-2012, aux dates suivantes : 17 mai 2011, 2 août 2011, 8 novembre 2011, 12 décembre 2011, 7 février 2012, 21 mars 2012.

Trois rencontres techniques bilatérales ont eu lieu entre les représentants des gouvernements du Québec et du Canada aux dates suivantes : 7 septembre 2011, 20 octobre 2011 et 28 février 2012.

Une rencontre technique trilatérale a eu lieu entre les représentants des trois parties, le 30 mars 2012.

#### **2012-2013**

Une rencontre trilatérale a eu lieu entre les négociateurs des gouvernements du Québec, du Canada et de Kahnawake, le 24 avril 2012.

Une rencontre technique trilatérale a eu lieu entre les représentants des trois parties, à savoir le 12 mai 2012.

### **c) L'échéancier des négociations**

L'échéancier de cette négociation est fixé par les deux parties qui sont le gouvernement du Canada et Kahnawake. Ces parties ont signé un protocole de négociation en novembre 2005 et ce protocole a été renégocié puis signé à nouveau entre le Canada et Kahnawake, le 10 juin 2010.

Les discussions ont cependant été retardées depuis l'été 2012 en raison notamment de l'élection à Kahnawake.

### **d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement**

Ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'une revendication particulière acheminée par la partie autochtone au gouvernement fédéral.



## e) Un état de situation des négociations

La négociation entre le Canada et Kahnawake dure depuis le 16 juin 2003, date à laquelle le Canada a offert à Kahnawake de négocier un règlement de leur revendication sur les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis dans le cadre de sa politique sur les revendications particulières. Le Canada et Kahnawake ont invité le Québec à se joindre à la table de négociation le 23 novembre 2005; le 6 février 2008, le Québec a accepté cette invitation à certaines conditions dont celle de ne point contribuer à la composante monétaire d'un éventuel règlement. En 2009-2010, les pourparlers entre les négociateurs ont porté sur le protocole de négociation Canada / Kahnawake et sur la manière dont le Québec se joindrait à la table. Le 10 août 2010, le Québec a signifié par écrit son adhésion à la partie du protocole qui porte sur la confidentialité des discussions moyennant sa capacité de tenir des consultations auprès du milieu régional. Une seule rencontre tripartite a eu lieu en 2010-2011. Sept rencontres tripartites ont toutefois eu lieu en 2011-2012 et en 2012-2013 sur la composante « terres » d'un éventuel règlement, les autres composantes étant traitées en bilatéral entre le Canada et Kahnawake sans la présence du Québec. Au sujet de la composante « terres », aucune demande ni aucune offre n'ont été faites à la table, les parties s'en tenant à l'expression de principes et de préoccupations par rapport à cette composante.

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Daniel Gagnier, négociateur / facilitateur;
- MM. Patrick Brunelle et Denis Lapointe, Secrétariat aux affaires autochtones;
- M<sup>e</sup> Geneviève Verreault-Tremblay, ministère de la Justice du Québec;
- M. Jean Gagnon et M<sup>me</sup> Valérie Gratton, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

M. Florent Gagné remplace, depuis octobre 2012, M. Daniel Gagnier à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec.

## g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. John Lemieux, négociateur fédéral
- M. Luc Beaudry, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- M<sup>me</sup> Marie-France Gravel, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
- M<sup>me</sup> Sophie Picard, ministère de la Justice Canada

## h) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

- M. Michael Delisle, négociateur, accompagné d'un nombre variable de conseillers mohawks.

---

Coût total pour l'ensemble des négociations tripartites

- i. Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

**2010-2011**

|                       |              |
|-----------------------|--------------|
| Employés du SAA       | 263 077 \$   |
| Négociateurs externes | 1 361 682 \$ |

**2011-2012**

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Employés du SAA       | 246 692 \$ |
| Négociateurs externes | 325 180 \$ |

**2012-2013**

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Employés du SAA       | 240 073 \$ |
| Négociateurs externes | 214 776 \$ |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, incluant les détails sur :
  - a. l'objet des négociations;
  - b. la date des rencontres;
  - c. l'échéancier des négociations;
  - d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e. un état de situation des négociations;
  - f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
  - g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
  - h. total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par les négociateurs externes.

#### LES ALGONQUINS DE PIKOGAN ET DE LAC-SIMON

a) L'objet des négociations

Convenir d'une entente finale sur la consultation et l'accommodement en ce qui concerne les projets miniers avec le Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (Pikogan) et le Conseil de la nation Anishnabe de Lac-Simon (Lac-Simon).

b) Les dates des rencontres

Pour l'entente de principe conclue le 30 mars 2012, les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes en 2011 :

14 et 22 novembre, 1<sup>er</sup> et 9 décembre.

Pour la négociation d'une entente finale, les rencontres ont eu lieu aux dates suivantes en 2012 :

30 mai, 27 juin, 13 et 26 septembre, 30 octobre, 22 novembre et 6 décembre.

c) L'échéancier des négociations

L'entente de principe ayant conduit aux négociations de l'entente finale a été signée le 30 mars 2012. Il était prévu de faire tous les efforts pour conclure une entente finale en 2012. Compte tenu de la complexité du dossier, les parties ont convenu de poursuivre leurs discussions après cette date.

d) La revendication territoriale acheminée officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

Un état de situation des négociations

- e) Les parties poursuivent leurs discussions dans un climat positif en vue de conclure une entente finale au cours des prochains mois.
- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Pierre-Christian Labeau

Personnes présentes : MM. Jacques Paquet, Michel Mongeau, M<sup>e</sup> Natacha Lavoie (MJQ)

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur pour les Algonquins : M<sup>e</sup> Benoît Tremblay

Personnes présentes : MM. Steve Rankin, Ronald Brazeau, Luc Lainé

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES ATTIKAMEKS**

**Négociation d'une entente d'une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan**

- a) L'objet des négociations

Les négociations en cours ont pour objectif de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- l'établissement d'une nouvelle relation de nation à nation;
- l'accès aux ressources naturelles;
- la mise en place de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles;
- l'établissement d'une formule de cogestion du Nitaskinan;
- les mesures d'harmonisation.

- b) Les dates des rencontres

9, 19, 25 et 26 juillet 2012; 1, 2, 8, 9, 16, 22, 23, 29, 30 et 31 août 2012; 6 et 19 septembre 2012; 2 et 3 octobre 2012; 25 octobre 2012; 8 novembre 2012; 29 novembre 2012; 18 et 19 décembre 2012.

- c) L'échéancier des négociations

En vertu de l'Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan, les parties devront conclure une entente finale d'ici le 21 juillet 2013.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Un état de situation des négociations

Le 25 juin 2012, les Atikamekw de Wemotaci et d'Opitciwan, soutenu par ceux de Manawan, ont bloqué les opérations forestières en empêchant la coupe des arbres et l'extraction de la ressource forestière sur une partie de ce qu'ils appellent leur territoire ancestral, le Nitaskinan.

Les Atikamekw, qui sont en négociation d'une revendication territoriale globale avec les gouvernements du Canada et du Québec depuis plus de 30 ans, déploraient l'absence de prise en compte de leurs intérêts dans l'exploitation des ressources naturelles de leur territoire ancestral et l'état d'extrême pauvreté dans laquelle ils se trouvent. À cet effet, ils demandaient au gouvernement du Québec d'entamer des négociations pour répondre à leurs préoccupations en attendant la conclusion d'un éventuel traité.

Les parties ont négocié différents aspects et des propositions ont été échangées notamment sur le territoire et ces retombées économiques.

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copies des contrats et des factures

Nom du négociateur : M. Gilles Harvey

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi, M<sup>e</sup> Natacha Lavoie, MM. Yvon Boilard et Pierre Morin.

## g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Nom du négociateur : M. Rémi Clary

Personnes présentes : MM. Dany Chilton, René Ottawa, M<sup>es</sup> Annie Néashish, Benoit Champoux et M<sup>me</sup> Mary-Lee Awashish.

## h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES CRIS****Négociation et mise en œuvre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec**

## a) L'objet des négociations

Afin de finaliser l'Accord-cadre sur la gouvernance dans le Territoire d'Eeyou Istchee Baie-James (Accord-cadre), conclu le 27 mai 2011, le gouvernement du Québec et les Cris ont signé, le 24 juillet 2012, l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James (Entente) qui :

- attribue au Gouvernement de la nation crie (GNC) de plus grandes responsabilités de gestion en matière municipale et de ressources sur les terres de la catégorie II (environ 56 000 km<sup>2</sup>);
- modernise les structures de gouvernance municipale sur les terres de la catégorie III (277 000 km<sup>2</sup>), par la création d'un gouvernement régional paritaire composé de représentants cris et jamésiens.

L'Entente mettait un terme aux négociations qui avaient formellement débuté en février 2010 par un échange de lettres entre le premier ministre et le grand chef des Cris (Matthew Coon Come) prévoyant un mécanisme de résolution rapide d'un différend soulevé par les Cris concernant des modifications législatives apportées en 2001 à la *Loi sur le développement de la région de la baie James*. Ces modifications législatives ont eu pour effet de transférer la gestion municipale du territoire public de la Société de développement de la Baie-James aux élus locaux. Dans ce contexte, les Cris ont invoqué leur illégalité et ils ont demandé la création d'une nouvelle structure de gestion municipale au sein de laquelle ils seraient représentés avec les Jamésiens.

Dès l'automne 2011, un conseiller spécial au négociateur principal pour le gouvernement du Québec a eu pour mandat spécifique d'assister les Jamésiens dans leur participation aux travaux de la table sectorielle Cris-Jamésiens-Québec.

L'Entente de juillet 2012 engage les parties à discuter et à négocier un ensemble de questions liées à la mise en place des nouvelles entités de gestion et l'exercice de plus grandes responsabilités au plan régional. Les premières rencontres de la table centrale Québec-Cris au sujet de la mise en œuvre de l'Entente ont eu lieu en décembre 2012 et en janvier 2013.

b) Les dates des rencontres

En 2010-2011, 14 rencontres ont eu lieu, aux dates suivantes : 15 avril, 23 septembre, 8 octobre, 4 novembre, 17 novembre, 2 décembre 2010, 13 janvier, 27 janvier, 10 février, 23 février, 10 mars, 17 mars, 24 mars et 31 mars 2011.

En 2011-2012, la table principale s'est réunie à quinze reprises, aux dates suivantes : 6, 15, 28 et 29 avril, 23 septembre, 27 octobre, 18 novembre, 1<sup>er</sup> et 15 décembre, 13 et 26 janvier, 8 et 20 février, 2, 16 et 29 mars. De plus, la table sectorielle a tenu cinq rencontres en 2012 : 27 janvier, 21 et 29 février et 15 et 26 mars. Depuis la rencontre du 26 mars, le gouvernement du Québec ne participe plus à cette table sauf pour en assurer le secrétariat.

En 2012-2013, la table principale s'est réunie à 18 reprises, aux dates suivantes : 11, 19 et 27 avril, 15, 16, 22, 24, 30 et 31 mai, 5, 6, 11, 14 et 25, 26 et 27 juin, 12 décembre et 18 janvier 2013.

c) L'échéancier des négociations

Des rencontres de la table principale se sont tenues environ toutes les semaines au printemps et à l'été 2012, jusqu'à la conclusion de l'Entente en juillet 2012. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'Entente, les premières rencontres se feront sur une base mensuelle et elles s'accéléreront au besoin, et ce, au gré des échéances contenues dans l'Entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont conclu une entente finale le 24 juillet 2012. Les travaux nécessaires à la mise en œuvre de l'Entente ont débuté à l'automne 2012 et ils se poursuivent.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Table principale

Nom du négociateur : M<sup>e</sup> René Dussault (jusqu'en juin 2011)  
M. Daniel Gagnier (jusqu'en juillet 2012)  
M<sup>me</sup> Martine Tremblay (depuis novembre 2012)

Personnes présentes : M. Daniel Gagnier est accompagné à la table par MM. Robert Sauvé et François Dupuis (MRNF), M<sup>me</sup> Linda Morin et M. Jean Gagnon (MAMROT), M<sup>e</sup> Anne de Billy et M<sup>e</sup> Hubert Noreau-Simpson (MJQ) ainsi que M. Christian Dubois, M. Michel Létourneau, M<sup>me</sup> Marie-José Thomas, M. Patrick Brunelle, M. Michel Mongeau et M. Martin Demers (SAA).

Table sectorielle

Nom du conseiller spécial : M. Florent Gagné

Personnes présentes : Outre M. Florent Gagné qui représente la partie jamésienne, les représentants du gouvernement du Québec à la table, jusqu'au 26 mars 2012, ont été : M<sup>me</sup> Diane Frappier et MM. Jean Gagnon et Roger Pépin (MAMROT) ainsi que M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi (SAA).

- g) Le nom du négociateur pour la nation autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table principale et table sectorielle

Nom du négociateur : M. Abel Bosum

Personnes présentes : M. Bill Namagoose, M<sup>me</sup> Tina Petawabano, M<sup>e</sup> John Hurley, M. Paul Wertman.

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS D'UASHAT-MALIOTENAM**

- a) L'objet des négociations

Cette négociation entre les représentants du gouvernement du Québec et ceux de la communauté innue d'Uashat-Maliotenam visait à trouver des solutions aux préoccupations des membres de la communauté à l'égard des impacts du développement économique généré par divers projets de développement situés sur le Nitassinan de la communauté, notamment le projet de raccordement du complexe la Romaine. La négociation tenue en 2012 fait suite au rejet par la communauté de l'Entente sur les répercussions et les avantages d'Hydro-Québec et l'entente sur la nouvelle relation du gouvernement du Québec en septembre 2011.

- b) La date des rencontres en 2011-2012

Plusieurs échanges ont eu lieu par le biais de conférences téléphoniques. Des rencontres se sont tenues les 28 juillet 2011, 11 novembre 2011, 12 février 2012 et 23 avril 2012.



## La date des rencontres en 2012-2013

Des rencontres se sont tenues les 4 avril, 1<sup>er</sup>, 7 et 27 juin, 10 et 26 juillet, 13, 22 et 30 août et le 11 octobre.

## c) L'échéancier des négociations

Les négociations sont suspendues, car le conseil de bande a réactivé les procédures judiciaires contre Hydro-Québec et le projet La Romaine

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

S. O.

## e) Un état de situation des négociations

- Les Innus d'Uashat-Maliotenam ont entamé en 2009 des démarches judiciaires contre le projet La Romaine, tant le complexe que le projet de lignes de raccordement au réseau de transport.
- Malgré les efforts d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec pour s'entendre avec les Innus sur la base de l'Entente sur les répercussions et les avantages (ERA) d'Hydro-Québec et l'Entente sur la nouvelle relation du gouvernement du Québec, ces derniers ont rejeté les deux ententes, par référendum, en septembre 2011. Néanmoins, dans le but de maintenir le dialogue, des rencontres se sont tenues en 2012 entre les représentants de la communauté et ceux du gouvernement du Québec. Les représentants des Innus ont souligné qu'ils ne souhaitaient pas perdre les acquis de l'Entente sur une nouvelle relation avec le gouvernement du Québec.

Sur cette base, des négociations ont eu lieu afin de parvenir à une entente avant la fin de l'été 2012. Les négociations s'articulaient principalement autour d'une modulation du précédent projet d'entente convenu en septembre 2011, afin de le rendre plus concret et acceptable par la population. Les parties cherchaient également des pistes de solution permettant d'inclure Hydro-Québec au projet d'entente à soumettre à la population d'Uashat-Maliotenam et de s'assurer qu'elle soit adéquatement informée.

À la suite de cela, le conseil de bande a relancé les procédures judiciaires contre Hydro-Québec et le projet La Romaine. Il n'y a pas eu de séance de négociation depuis, mais les parties ont exprimé le souhait de discuter.

## f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

|                           |                                      |
|---------------------------|--------------------------------------|
| M. Normand Bergeron       | Négociateur / facilitateur           |
| M. Patrick Brunelle       | Secrétariat aux affaires autochtones |
| M <sup>me</sup> Julie Cyr | Secrétariat aux affaires autochtones |
| M. Martin Demers          | Secrétariat aux affaires autochtones |

## g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| M <sup>e</sup> Ken Rock | Négociateur |
| M. Jean-Claude Pinet    |             |



h) Total des coûts engendrés par les négociations

Voir à la fin de la réponse.

**LES INNUS DE PESSAMIT**

a) L'objet des négociations

Le 12 juin 2011, dans le contexte du blocus de la route 138, le gouvernement du Québec a conclu un Protocole d'entente sur une nouvelle relation avec le Conseil des Innus de Pessamit visant à établir le cadre général d'un processus spécial de négociation pour régler plusieurs litiges.

b) La date des rencontres

En 2011-2012

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| 25 juillet 2011  | 3 octobre 2011  |
| 26 août 2011     | 14 octobre 2011 |
| 6 septembre 2011 | 28 octobre 2011 |

Le chef de Pessamit, à ce moment, M. Raphaël Picard, et le premier ministre, à l'époque, M. Jean Charest, se sont rencontrés les 19 août et 24 octobre 2011. Le 10 novembre 2011, le ministre responsable des Affaires autochtones d'alors, M. Geoffrey Kelley, a rencontré le chef Picard.

En 2012-2013

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre le mois avril et le mois de juin 2012 entre les deux négociateurs des parties.

c) L'échéancier des négociations

Terminées depuis le 28 juin 2012

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

S. O.

e) Un état de situation des négociations

En 2011, la demande de règlement de Pessamit était estimée à quelques milliards de dollars. De ce fait, il n'a pas été possible de trouver un terrain d'entente entre les parties même si le gouvernement du Québec a proposé une entente comparable au règlement prévu lors de la signature d'un traité éventuel selon l'Entente de principe d'ordre général signée en 2004. Les parties à la négociation n'ont donc pas conclu d'entente.

En avril 2012, à la suite d'une rencontre avec le chef de Pessamit, à ce moment M. Raphaël Picard, le ministre responsable des Affaires autochtones d'alors, M. Geoffrey Kelley, le dialogue a repris sur des bases nouvelles, c'est-à-dire autres que les positions exprimées en novembre 2011.

À la fin de l'été 2012, le contexte électoral dans la communauté et au gouvernement du Québec a mis fin aux discussions.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec et copie des contrats et des factures

Négociateur : M<sup>e</sup> Pierre Larrivée, de la firme Heenan, Blaikie, Aubut

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M<sup>e</sup> Jocelyn Dubé, négociateur

- h) Total des coûts engendrés par les négociations

Voir à la fin de la réponse.

## **LES INUITS**

### ***Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 7)***

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'Entente Sivunirmut (mise en œuvre d'un schéma de couverture de risques en matière de prévention incendie).

- b) Les dates des rencontres

Quelques rencontres tenues entre juillet et novembre 2010 entre le SAA, le MSP et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

- c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 15 novembre 2010.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MSP. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : M. Fernand Roy

MSP : M. Richard Coleman et M<sup>me</sup> Mélanie Savoie

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M. Louis Mercier, Administration régionale Kativik.

M<sup>me</sup> Isabelle Parizeau, Administration régionale Kativik.

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

***Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 8)***

- a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'Entente Sivunirmut (administration, gérance, exploitation et entretien d'aéroports nordiques).

- b) Les dates des rencontres

Quelques échanges ont été tenus entre janvier 2011 et décembre 2011 entre le SAA, le MTQ et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

- c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MTQ. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : MM. Fernand Roy (jusqu'en août 2011) et Martin Demers.

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M<sup>e</sup> Ina Gordon, Administration régionale Kativik.

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociations pour convenir de l'Entente concernant la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'effet sur la société inuite de l'abattage de Qimmiit (chiens de traîneau) du Nunavik entre 1950 et 1970, ainsi que son entente modificatrice**

- a) L'objet des négociations

Entente initiale

Négociation entre le gouvernement du Québec et la Société Makivik (Makivik) en vue de conclure une entente qui porterait sur la reconnaissance, par le gouvernement du Québec, de l'effet, sur la société inuite, de l'abattage des chiens de traîneau au Nunavik au cours des années 1950 et 1960.

Entente modificatrice

Négociations entre le gouvernement du Québec et Makivik afin de remplacer, à la demande de Makivik, le bénéficiaire de la somme de trois millions de dollars prévue dans l'entente initiale.

- b) La date des rencontres

Entente initiale

Une entente de principe a été conclue en avril 2011.

Entente modificatrice

Les négociations ont débuté en février 2012 et elles se sont terminées par une entente de principe à la fin de ce même mois. Les négociations ont été menées par courriels.

- c) L'échéancier des négociations

Entente initiale

Négociation terminée, voir point e).

Entente modificatrice

Négociation terminée, voir point e).

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Entente initiale

Ne s'applique pas

Entente modificatrice

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Entente initiale

Négociation terminée et entente signée le 8 août 2011.

Entente modificatrice

Négociation terminée et entente modificatrice signée le 30 mars 2012.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Entente initiale

SAA : M. Fernand Roy

Entente modificatrice

SAA : M. Martin Demers

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Entente initiale

Makivik : M<sup>e</sup> Jean-François Arteau

Entente modificatrice

Makivik : M<sup>e</sup> Jean-François Arteau

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

***Négociation pour modifier l'Entente Sivunirmut (Modification n° 9)***

a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik (ARK) pour modifier un des mandats de l'ARK en vertu de l'Entente Sivunirmut (administration, gérance, exploitation et entretien d'aéroports nordiques).

b) Les dates des rencontres

Quelques échanges ont été tenus entre avril 2012 et décembre 2012 entre le SAA, le MTQ et l'ARK. La plupart des rencontres se sont faites par le biais d'échanges téléphoniques.

c) L'échéancier des négociations

Négociation terminée, voir point e).

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Négociation terminée. L'entente est à l'étape de la signature.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est porteur de ce dossier de négociation qui implique le MTQ. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines rencontres indiquées au point b) :

SAA : MM. Martin Demers et Denis Lapointe

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

M<sup>me</sup> Catherine Fortier, Administration régionale Kativik.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**Négociations pour convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois**

a) L'objet des négociations

De concert avec la Société Makivik et la corporation foncière d'Ivujivik, le gouvernement du Québec, par l'entremise du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), souhaite élaborer un projet de convention complémentaire à la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), en vue de reconnaître officiellement la sélection des terres de catégorie I et II à Ivujivik.

b) La date des rencontres

La négociation s'est déroulée par l'entremise de courriels et d'échanges téléphoniques entre le SAA, le MRNF et la Société Makivik.

c) L'échéancier des négociations

Le dossier devrait être terminé au cours de l'année 2013.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec entame actuellement le processus final menant à la signature de la Convention complémentaire n° 23 et à la cession des terres.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

SAA : MM. Martin Demers, Denis Lapointe et Nicolas Tremblay

MRNF : M. Pierre Marcoux

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Société Makivik : M<sup>e</sup> Mylène Larivière

- h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour des négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

## **LES MICMACS**

### ***Entente bilatérale sur la consultation des Micmacs***

- a) L'objet des négociations

La négociation du projet d'Entente bilatérale sur la consultation des Micmacs (Entente) entre le gouvernement du Québec et la nation micmaque du Québec vise à mettre en place un mécanisme de consultation et à convenir du territoire de consultation. L'Entente permettra la réalisation de consultations significatives qui tiendront compte des préoccupations des Micmacs à l'égard des projets envisagés.

- b) Les dates des rencontres

Pour les années 2011 et 2012, le gouvernement du Québec et le Secrétariat Migmawei Mawiomi (SMM), organisme représentant les trois communautés micmaques du Québec, se sont rencontrés aux dates suivantes :

#### **2011**

|            |        |           |            |
|------------|--------|-----------|------------|
| 19 avril   | 26 mai | 6 juillet | 3 novembre |
| 6 décembre |        |           |            |

#### **2012**

|            |          |
|------------|----------|
| 23 février | 26 avril |
| 29 mars    | 15 mai   |

- c) L'échéancier des négociations

Le processus de consultation ainsi que les principes devant guider la consultation sont déjà convenus tandis que les travaux menant à la définition du territoire de consultation sont en cours. À ce moment-ci, les Micmacs doivent nous revenir avec une proposition.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et le SMM ont mis en place une expérience pilote sur la consultation, afin d'expérimenter de façon concrète les principes et les étapes principales du processus de consultation prévus au projet d'Entente. Par ailleurs, les parties ont déjà commencé les discussions afin de convenir d'un territoire de consultation qui tiendrait compte de la fréquentation réelle du territoire par les Micmacs. Pour ce faire, le SMM s'est engagé, dans un premier temps, à produire un plan d'occupation du territoire qui démontrerait entre autres les valeurs que les Micmacs projettent sur le territoire.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec :

Nom du négociateur : M. Denis Lapointe (SAA)

Personnes présentes : M<sup>me</sup> Félicité Belisimbi et Olivier Bourdages Sylvain (SAA), M<sup>me</sup> Natacha Lavoie et Geneviève Massicotte (MJQ), MM. Jean-Philippe Jobin et Yvon Boilard (MRNF), M. Daniel Berrouard et M<sup>me</sup> Julie Samson (MDDEP).

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Troy Jerome

Personnes présentes : M<sup>mes</sup> Terri Lynn Morrison, Tanya Barnaby et M<sup>e</sup> Richard Jeannotte.

h) Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

**LES MOHAWKS DE KAHNAWAKE**

a) L'objet des négociations

Le 16 juillet 2009, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake ont signé une entente-cadre visant à relancer les négociations bilatérales sur différents sujets.

Les parties se sont engagées à réviser cinq des dix ententes sectorielles conclues en 1999 et à entreprendre des négociations sur de nouveaux sujets, notamment en matière de transport (route 207 et terres en bordure de l'autoroute 30, notamment) et de travail.

b) Les dates des rencontres

Les tables sectorielles entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se sont réunies à 23 reprises depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012 :

Table sectorielle Travail :

une rencontre : 2 août 2012.



Table sectorielle : Transports :

11 rencontres : 20 avril, 2 mai, 8 mai, 18 mai, 30 mai, 6 juin, 19 juin, 16 juillet, 20 juillet, 11 septembre et le 31 octobre 2012.

Table sectorielle : Développement économique :

11 rencontres : 20 avril, 2 mai, 8 mai, 18 mai, 30 mai, 6 juin, 19 juin, 16 juillet, 20 juillet, 11 septembre et le 31 octobre 2012.

c) L'échéancier des négociations

Les parties se donnent à nouveau un an pour compléter ces négociations.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

*Table centrale*

Depuis l'été 2012, des échanges ont eu lieu entre le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et les représentants de Kahnawake afin de rendre plus efficaces les différents lieux de négociation. Une table centrale au mandat et à la composition renouvelés aura pour fonction première d'assurer le maintien et la pérennité de la relation Québec-Kahnawake. Pour ce faire, elle sera responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une planification stratégique pluriannuelle et d'un plan de travail annuel. Dans ce contexte, la Table centrale Québec-Kahnawake devra veiller au développement de la communauté par la conception, la négociation, la ratification et la mise en application d'ententes sectorielles ou globales dans des domaines jugés d'intérêt. À cette fin, la table centrale pourra notamment constituer et mandater des tables sectorielles afin qu'elles élaborent le contenu d'ententes sectorielles sur les objets qu'elle juge pertinents.

*Tables sectorielles*

Le rythme des négociations est soutenu et les ministères sectoriels collaborent volontiers.

À la table Travail, deux ententes ont été conclues en mai et juin 2011. Il s'agit d'abord de l'*Entente en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail* visant le remplacement de la CSST par un régime local à Kahnawake, le Mohawk Self-Insurance Program, puis de l'*Entente intérimaire relative à certaines conditions applicables aux travailleurs de Kahnawake concernant le contrat B du pont Honoré-Mercier*. Ces ententes ont été mises en œuvre grâce à la *Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* sanctionnée le 13 juin 2011. Les négociations sur des enjeux en matière de travail se sont poursuivies durant l'année 2012-2013, d'une part, afin d'encourager Kahnawake à se doter des régimes particuliers prévus par les ententes conclues et, d'autre part, afin de négocier une entente permanente sur la qualification des travailleurs de la communauté dans le domaine de la construction, les relations de travail et la gestion de la main d'œuvre.

À la table Transports, les discussions se sont poursuivies principalement sur deux objets : d'une part, la réfection de ponceaux sur la route 207 et, d'autre part, l'ajout à la réserve des terres excédentaires le long de l'autoroute 30.

Les discussions sur la route 207 ont donné lieu à la signature, le 24 juillet 2012, de l'Entente concernant le remplacement de trois ponceaux sur la route 207 à Kahnawake, alors que celles sur le transfert des terres en bordure de l'autoroute 30 ont permis de satisfaire à plusieurs des conditions du processus fédéral d'ajout de terres à la réserve et d'envisager réalistement la conclusion de celui-ci en 2013.

À la table sur le Développement économique, l'accent a été mis sur :

- le rapprochement entre la Société de développement économique de Kahnawake (SDEK) et le Centre local de développement Roussillon (CLD);
- l'élaboration d'une planification stratégique par la SDEK, avec l'aide du ministère des Finances et du Développement économique (MFE) et la collaboration du CLD;
- le développement de trois projets concrets de développement économique (production d'énergie éolienne en lien avec Hydro-Québec, développement du tourisme religieux encouragé par la canonisation de Kateri Tekakwitha et centre de camionnage sur les terres ajoutées à la réserve en bordure de l'autoroute 30.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Table centrale : MM. Florent Gagné (SAA), Patrick Brunelle (SAA), Éric Laplante (SAA), M<sup>me</sup> Natacha Lavoie (MJQ), M. Rémi Bujold (pour le MTQ et pour le MFE), M. Normand Pelletier (pour le MTRAV)

Table sectorielle : Travail : MM. Normand Pelletier (MTRAV), Steeve Audet (MTRAV), Denis Lapointe (SAA) et M<sup>me</sup> Josée Marotte (MTRAV) assistés de personnes de la CSST et de la CCQ

Table sectorielle : Transports : M. Rémi Bujold, M<sup>me</sup> Annie Lavallée (MTQ), M. Marc Rouillier (MTQ) et autres personnes du MTQ selon le sujet abordé

Table sectorielle : Développement économique : MM. Rémi Bujold, Éric Laplante (SAA), M<sup>me</sup> Marie Morissette (MFE) et M<sup>me</sup> Agnès Gatignol (MFE, Direction régionale de la Montérégie)

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Table centrale : MM. Mike A. Delisle (grand chef), Jean Pommainville, Mike O'Brien et, selon les circonstances, M<sup>me</sup> Winona Polson-Lahache (chef)

Table sectorielle : Travail : MM. Mike O'Brien, Joel Jacobs, Alexis Shakelton, Jean Pommainville, Louis Stacey et M<sup>me</sup> Rhonda Kirby (chef)

Table sectorielle : Transports : M<sup>me</sup> Rhonda Kirby (chef), Mike O'Brien, David Lahache, et autres personnes selon le sujet traité

Table sectorielle : Développement économique : MM. Lloyd Philips (chef), Bud Morris, David Lahache, Kyle Delisle

---

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

- h. Total des coûts engendrés par les négociations comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et ceux par des négociateurs externes.

## 2010-2011

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Employés du SAA       | 412 739 \$ |
| Négociateurs externes | 147 857 \$ |

## 2011-2012

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Employés du SAA       | 371 930 \$ |
| Négociateurs externes | 207 046 \$ |

## 2012-2013

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| Employés du SAA       | 90 355 \$  |
| Négociateurs externes | 282 235 \$ |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2012-2013 :
- a. l'objet des consultations;
  - b. le moyen utilisé;
  - c. les dates de rencontres;
  - d. les communautés et les personnes consultées;
  - e. les résultats des consultations;
  - f. les montants afférents.

#### RÉPONSE :

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux affaires autochtones de préciser ces informations pour chacune des consultations menées par le gouvernement du Québec puisque l'approche est davantage sectorielle et qu'il y a eu des centaines de consultations en 2012-2013. Cela étant, depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec au printemps 2006 et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent systématiquement les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits revendiqués par ces dernières.

a) L'objet des consultations

L'objet des consultations varie d'un ministère à l'autre, mais globalement, elles portent sur des actions opérationnelles, de planification ou d'élaboration de politique qui sont susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur les droits revendiqués par des communautés autochtones.

b) Le moyen utilisé

Les moyens utilisés sont modulés en fonction de l'effet préjudiciable d'un projet sur les droits revendiqués. Il s'agit principalement de communications écrites ou verbales, de rencontres d'information, etc.

c) Les dates de rencontres

N/A

d) Les communautés et les personnes consultées

Conformément aux balises du Guide intérimaire, le gouvernement consulte les communautés susceptibles de subir les effets préjudiciables d'un projet ou d'une action gouvernementale.

e) Les résultats des consultations

L'objectif des consultations est de connaître les préoccupations des communautés autochtones visées pour tenter d'atténuer les effets préjudiciables d'un projet, lorsqu'il y en a.

f) Les montants afférents

N/A

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones

Portefeuille 140

Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

4. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2012-2013 : dépôt du mandat et du contrat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et d'une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

#### **RÉPONSE :**

##### **Norton Rose, OR S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan.

Durée du contrat : 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale<sup>1</sup> : 180 000 \$

##### **Norton Rose Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre d'un processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.

Durée du contrat : 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 60 000 \$

##### **Consultation Daniel Gagnier**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation pour la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009 et représentant du gouvernement du Québec dans le litige entourant les projets de développement du territoire de la Côte-Nord et opposant deux promoteurs miniers et les communautés innues.

Durée du contrat : 12 janvier 2010 au 31 décembre 2012 (M. Gagnier a cessé ses activités à titre de négociateur le 24 mai 2012)

Mandat : voir document joint

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 4 825 \$

#### **Consultation Daniel Gagnier**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris et des négociations tripartites Québec-Canada-Cris.

Durée du contrat : 15 juillet 2011 au 31 décembre 2012 (M. Gagnier a cessé ses activités à titre de négociateur le 24 mai 2012)

Mandat : voir document joint

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 17 362 \$

#### **N. Bergeron conseils stratégiques inc.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue.

Durée du contrat : 15 novembre 2011 au 31 décembre 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 41 817 \$

#### **Monsieur Florent Gagné**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet municipalités).

Durée du contrat : 18 novembre 2011 au 30 juin 2012

Mandat : voir document joint

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 51 155 \$

#### **Florent Gagné consultant**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, ainsi que dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec.

Durée du contrat : 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 1<sup>er</sup> septembre 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 30 609 \$

**Monsieur Michel Bouchard**

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Durée du contrat : 6 octobre 2011 au 31 mars 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 19 615 \$

**Gilles Harvey consultant**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan.

Durée du contrat : 7 août 2012 au 7 août 2013

Mandat : voir document joint

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 43 975 \$

**Heenan, Blaikie Aubut (M<sup>e</sup> Pierre Larrivée)**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit menant à des ententes.

Durée du contrat : 16 avril 2012 au 16 octobre 2012

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 36 167 \$

**Heenan, Blaikie Aubut (M<sup>e</sup> Éric Maldoff)**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des discussions devant mener au règlement du dossier de la Forêt de l'Aigle et à l'agrandissement du territoire de la réserve Kitigan Zibi.

Durée du contrat : 11 octobre 2011 au 31 mars 2013

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 10 090 \$

**Tact Intelligence-Conseil inc.**

Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre *l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James* et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris.

Durée du contrat : 12 novembre 2012 au 30 décembre 2013

Rémunération globale (honoraires professionnels et frais de déplacement et d'hébergement) : 0 \$

---

i La rémunération globale couvre la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2012 ou celle de la facturation reçue à ce jour.



**MANDAT DE NORTON ROSE OR, S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

**Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan**

---

La société Norton Rose agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires. à celles-ci;
- Proposer des pistes de solutions constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'Entente de principe d'ordre général), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournée d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

**MANDAT DE NORTON ROSE CANADA, S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan ainsi que dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation et l'accommodement pour les projets miniers avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, ainsi que dans le cadre d'un processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg.**

---

La société Norton Rose Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que des Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solutions constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations (chapitre 3 ou autres de l'Entente de principe d'ordre général), qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournée d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

La société Norton Rose Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation d'une entente sur la consultation avec les communautés algonquines de Pikogan et de Lac-Simon, et a comme mandat de :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des négociations et présentant ses recommandations sur le suivi de celles-ci.

La société Norton Rose Canada agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de discussion exploratoire avec le Conseil de bande de Kitigan Zibi Anishinabeg, et a comme mandat de :

- Discuter de différents enjeux, dont : les routes 105 et 107, la fiscalité, l'administration de la justice, la consultation, la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire;
- Convenir avec les représentants de Kitigan Zibi d'un agenda de travail qui permettrait d'établir les termes de référence pour des discussions plus poussées, sous réserve de l'obtention d'un mandat du Conseil des ministres;
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise au processus de discussion exploratoire, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec;
- Transmettre à la ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions;
- Transmettre un rapport écrit final à la ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés, au plus tard un mois après la fin du processus de discussion exploratoire. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.

## **MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake**

**ET**

**dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009**

**ET**

**dans le cadre des réactions et des revendications des Innus relativement aux projets de développement minier sur le territoire de la Côte-Nord (New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM)).**

---

Dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière.
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- De contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- D'entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au Grand Chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008, dont copie est jointe en annexe.
- De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels sur l'état des négociations et des rapports écrits le ou vers le 15 mars 2012.

### Consultation Daniel Gagnier

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009, l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec signée en juin 2009.
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels sur l'état des négociations et des rapports écrits le ou vers le 15 mars 2012.

Dans le cadre des réactions et des revendications des Innus relativement aux projets de développement minier sur le territoire de la Côte-Nord (New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM)).

- De créer, au nom du gouvernement du Québec, un lieu d'échanges approprié afin de recevoir les doléances et les attentes des Innus concernés (Matimekosh et Uashat) face à ces projets. Discuter des pistes de solution afin de favoriser le développement harmonieux du territoire. Établir une relation d'écoute et d'affaires principalement auprès de la communauté de Matimekosh, par l'entremise notamment de son chef, M. Réal McKenzie et de la communauté de Uashat, le cas échéant.
- D'évaluer et proposer des solutions favorisant la conclusion des ententes de répercussions et avantages (ERAs) justes et acceptables entre les promoteurs soit New Millennium (NM) et Labrador Iron Mining (LIM) et les Innus. Recommander au gouvernement du Québec d'autres positions sans égard aux ERAs en vue de favoriser le développement économique.
- De présenter au ministre des rapports verbaux ponctuels et un rapport écrit le ou vers le 31 mars 2012 traitant des rencontres, des problèmes soulevés et des pistes envisagées pour la conclusion, si possible, d'une ERA entre les Innus (de Matimekosh) et les promoteurs. Identifier les prochaines étapes à réaliser. Soumettre ses recommandations.

**MANDAT DE CONSULTATION DANIEL GAGNIER**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des  
négociations bilatérales Québec-Cris et des négociations tripartites  
Québec-Canada-Cris**

---

**Dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet 1),** l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat :

- Conformément aux dispositions et à l'échéance prévues dans l'Accord-cadre entre les Cris d'Eeyou Itschee et le Gouvernement du Québec sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee-Baie-James, agir comme négociateur et facilitateur pour le gouvernement à la Table de négociation Québec-Cris mise en place en vue de la conclusion d'une entente finale sur la gouvernance de ce territoire.

De :

- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et de la mise en œuvre du Plan Nord.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) en vue de la conclusion de cette entente.

**Dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris (volet 2),** l'entreprise Consultation Daniel Gagnier a comme mandat de :

- Agir comme négociateur et facilitateur, dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévue à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itschee.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et de la mise en œuvre du Plan Nord.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du SAA en vue de développer des propositions constructives qui aideront toutes les parties à atteindre leurs objectifs sans compromettre les orientations et objectifs du Québec.

**MANDAT DE N. BERGERON CONSEILS STRATÉGIQUES INC.****Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation innue**


---

L'entreprise N. Bergeron Conseils stratégiques inc. agit à titre de représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations et a comme mandat de :

- Prioritairement, intensifier le processus de négociation du texte d'une entente finale auprès des communautés connues sous le nom Regroupement Petapan inc., soit celles d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutakuan, en ayant comme objectif que les parties à la négociation ont convenu et réglé les sujets d'intérêt prioritaires, conformément au plan de travail paraphé par les négociateurs des parties, le 21 octobre 2011. Ces sujets comprennent les chapitres 3, 4, 6 et 13 de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), c'est-à-dire les dispositions concernant la reconnaissance des droits ancestraux et la certitude juridique, les affectations territoriales, y compris la mise en disponibilité des terres d'Innu Assi, la participation réelle et significative aux processus décisionnels, ainsi que le développement socioéconomique;
- Poursuivre la négociation d'une entente finale, comprenant un Traité des ententes complémentaires avec les Premières Nations innues concernées, et s'appliquant à l'ensemble de celles-ci;
- Coordonner l'équipe interministérielle chargée d'appuyer ces négociations avec les communautés innues concernées;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des communautés innues concernées, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- Poursuivre et intensifier les travaux de concertation, avec la population non autochtone en particulier, au moyen de tables régionales d'information et d'échanges;
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du ministre responsable des Affaires autochtones, et de ses représentants, et n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du ministre;
- Créer, au nom du gouvernement du Québec, un lieu d'échanges approprié afin d'identifier des pistes que le gouvernement du Québec pourrait suivre pour faciliter une entente entre Uashat-Maliotenam et Hydro-Québec concernant le complexe La Romaine et le projet de lignes de raccordement au réseau de transport;
- Évaluer et proposer des solutions favorisant la conclusion d'une entente sur une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat-Maliotenam.
-

## **MANDAT DE MONSIEUR FLORENT GAGNÉ**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec – Cris (volet municipalités)**

---

Monsieur Florent Gagné agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec – Cris (volet municipalités) et a comme mandat :

- D'agir comme représentant des municipalités désignées à l'Accord-cadre à la table sectorielle sur le gouvernement régional visé aux articles 59 et 65 de l'Accord-cadre et
- De se rapporter au négociateur du Québec de la Table principale en ce qui concerne les travaux prévus à l'article 65 de cet Accord.

À cette fin, il :

- Contribue à développer les orientations et les objectifs de négociation en vue d'obtenir les consensus appropriés et à les faire valoir à la table sectorielle sur le gouvernement régional;
- Propose des pistes de solutions constructives à cette table sectorielle à l'égard de la structure de gouvernance du futur gouvernement régional et à l'égard de ses règles d'opération, qui tiennent compte des intérêts des parties et qui les aideront à atteindre leurs objectifs;
- Participe aux discussions de la Table principale lorsque les questions relevant du mandat de la table sectorielle sur le gouvernement régional sont à l'ordre du jour.



## MANDAT DE FLORENT GAGNÉ CONSULTANT

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation de la revendication particulière du Conseil mohawk de Kahnawake auprès du gouvernement du Canada concernant les terres de l'ancienne seigneurie du Sault-Saint-Louis et du transfert de certaines terres contiguës à Kahnawake, ainsi que dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake où sont représentés le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec**

---

Florent Gagné agit à titre de représentant du gouvernement du Québec et a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec à la table de négociation de la revendication particulière.
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- Contribuer à développer des propositions de manière à aider les deux autres parties, soit le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada, à atteindre leurs objectifs respectifs dans le cadre de cette revendication particulière, sans cependant compromettre les objectifs du gouvernement du Québec.
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec concernant la mise sur pied d'un mécanisme de consultation et d'échange d'information entre le milieu régional et le gouvernement du Québec au sujet de cette revendication particulière.
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- Entreprendre immédiatement des discussions et des négociations avec le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Canada au sujet du transfert de terres mentionné dans la lettre du ministre Benoît Pelletier au grand chef Michael Delisle en date du 2 juin 2008.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

Dans le cadre des travaux de la table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil mohawk de Kahnawake et le gouvernement du Québec, le Prestataire s'engage à fournir les services professionnels pour :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec.
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec.
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.



## **MANDAT DE MONSIEUR MICHEL BOUCHARD**

### **Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760**

---

Monsieur Michel Bouchard est le représentant du gouvernement du Québec dans le cadre de la Table de discussion portant sur le Traité Murray de 1760.

Les objectifs de la Table de discussion consistent à favoriser les échanges entre les parties afin de rassembler l'information sur les enjeux liés au Traité Murray de 1760, les intérêts des parties et les pistes de solution possibles pour un éventuel règlement durable de ces enjeux.

M. Bouchard a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès de la Table de discussion Canada/Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin de traiter de l'exercice des droits issus du Traité Murray reconnu par la Cour suprême du Canada en 1990, à la lumière de la version originale du Traité découverte en 1996.
- À cette fin, convenir avec les représentants du CNHW et du gouvernement fédéral de la participation québécoise à cette Table de discussion et d'un agenda de travail.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, en soutien à cette participation québécoise à la Table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre un rapport écrit trimestriel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés. Le rapport devra notamment présenter les avantages et les inconvénients pour le gouvernement du Québec de conclure une entente sur les bases des discussions qui auront été tenues, ainsi que les coûts et les modifications législatives ou autres nécessaires.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre dans le cadre de ces discussions.

## **MANDAT DE GILLES HARVEY CONSULTANT**

### **Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan**

---

Monsieur Gilles Harvey agit à titre de représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales avec la nation atikamekw, afin de conclure une entente sur une nouvelle relation de Nation à Nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan en attendant qu'il y ait un règlement sur la revendication territoriale globale atikamekw.

L'objectif de la négociation est de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les éléments suivants :

- L'établissement d'une nouvelle relation de Nation à Nation;
- L'accès aux ressources naturelles de Nitaskinan;
- La mise en place de mécanismes de redevances sur l'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- L'établissement d'une formule de cogestion de Nitaskinan;
- Les mesures d'harmonisation à l'égard des activités d'exploitation des ressources naturelles de Nitaskinan;
- Tout autre sujet convenu à la table politique.

Il a comme mandat de :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec à la table de négociation bilatérale Québec / Atikamekw;
- Contribuer à développer des propositions de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec et de ses relations avec les nations autochtones;
- Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation;
- Présenter au ministre un rapport écrit sur l'état des négociations le ou vers le 15 mars 2013 ainsi qu'un rapport final au terme du présent mandat;
- Remplir tout autre mandat qui pourrait lui être confié dans le cadre de cette négociation;
- Faire les efforts nécessaires en vue de parapher un projet d'entente de principe au plus tard le 30 août 2012;
- Faire les efforts nécessaires en vue de conclure une entente finale sur la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan au plus tard le 21 juillet 2013.
- Effectuer le travail, conformément aux exigences du mandat, en y apportant la qualité professionnelle voulue.
- Tenir compte de toutes les instructions et recommandations du ministre et de ses représentants et à n'apporter aucune modification au mandat sans une autorisation écrite du ministre.

**MANDAT DE HEENAN, BLAIKIE AUBUT**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit menant à des ententes**

---

M<sup>e</sup> Pierre Larrivée agit à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre du processus de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit menant à des ententes portant sur les points suivants :

- Les droits d'usage du territoire de Pessamit par le gouvernement du Québec pour les routes, les lignes de transport électrique et autres installations;
- Les litiges passés et la mise en valeur future des ressources hydroélectriques et forestières;
- Le développement économique et industriel de Pessamit.

À cette fin, M<sup>e</sup> Larrivée aura comme mandat de :

- Tenir les rencontres avec les représentants de la communauté de Pessamit, de même qu'avec les équipes gouvernementales qui auront été constituées, selon le plan de travail à convenir.
- Soumettre, pour approbation du ministre, un projet d'entente convenu avec les représentants de Pessamit et qui répondra aux paramètres discutés avec les représentants du Québec.
- Faire un rapport mensuel au ministre responsable sur l'avancement des travaux, ou à toute occasion jugée nécessaire.

## **MANDAT DE HEENAN, BLAIKIE AUBUT**

### **Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des discussions devant mener au règlement du dossier de la Forêt de l'Aigle et à l'agrandissement du territoire de la réserve de Kitigan Zibi**

---

Fournir les services professionnels de M<sup>e</sup> Éric Maldoff pour agir à titre de négociateur dans le cadre des discussions devant mener au règlement du dossier de la Forêt de l'Aigle et à l'expansion de la réserve de Kitigan Zibi.

À ce titre, le négociateur du gouvernement du Québec aura comme mandat de :

- S'entendre avec la communauté de Kitigan Zibi sur les conditions d'un agrandissement de la réserve par l'ajout d'une superficie de 24 km<sup>2</sup>, située à l'ouest de la réserve actuelle, jusqu'aux rives de la rivière de l'Aigle.
- Négocier avec la communauté les droits dont bénéficieront de manière transitoire les Algonquins de Kitigan Zibi sur ce territoire.
- Agir, dans le cadre de ses travaux, en fonction des termes contenus dans un échange de lettres entre le ministre responsable des Affaires autochtones (lettre datée du 6 octobre 2011) et le chef des Algonquins de Kitigan Zibi (lettre datée du 19 octobre 2011), lesquelles sont jointes au présent contrat.

**MANDAT DE TACT INTELLIGENCE-CONSEIL INC.**

**Représentante du gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris**

---

Madame Martine Tremblay agit à titre de négociatrice et de facilitatrice pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris afin de mettre en œuvre l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James et dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris

**Dans le cadre des négociations bilatérales Québec-Cris (volet 1), elle aura comme mandat de :**

- Conformément aux dispositions et à l'échéance prévues dans l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Itschee Baie-James agir comme négociatrice et facilitatrice pour le gouvernement du Québec afin de mettre en œuvre les différents éléments de cette entente.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) dans ce dossier.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

**Dans le cadre des négociations tripartites Québec-Canada-Cris (volet 2), elle aura comme mandat de :** (Note : volet optionnel à court terme puisque le principal effort de négociation doit porter sur le volet 1. Certains enjeux de nature territoriale et de compétences qui seront traités à cette table tripartite pourront avoir une influence sur les discussions bilatérales.)

- Agir comme négociatrice et facilitatrice, dans le cadre du processus de négociation tripartite menant à une entente sur la gouvernance de la nation crie, prévue à la partie 2 du chapitre 3 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Itschee.
- Contribuer à développer des orientations et des objectifs de négociation qui tiendront compte des compétences constitutionnelles du Québec, de ses relations avec les nations autochtones et du développement du territoire du Québec au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle.
- Effectuer les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'accompagner et l'appuyer efficacement au cours de cette négociation.
- Collaborer étroitement avec les représentants désignés du SAA en vue de développer des propositions constructives qui aideront toutes les parties à atteindre leurs objectifs sans compromettre les orientations et objectifs du Québec.
- Présenter à la ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du présent contrat.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

### Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

5. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SAA relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.

#### RÉPONSE :

##### Table des partenaires

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) participe aux rencontres de la Table des partenaires (TP). En 2012-2013, la TP s'est réunie à une occasion, soit le 4 mai 2012.

##### Table des partenaires autochtones

Le SAA assume la logistique et le secrétariat de la Table des partenaires autochtones (TPA) et s'assure qu'un suivi approprié soit apporté à chacun des points soulevés lors des rencontres. Les rencontres de la TPA ont généralement lieu la veille des rencontres de la TP. Ces réunions sont l'occasion pour les Premières Nations et les Inuits de faire part de leurs préoccupations et de prendre connaissance de l'ordre du jour de la TP. En 2012-2013, une rencontre de la TPA a eu lieu le 3 mai 2012.

##### Les tables nationales autochtones

Afin de pouvoir discuter des enjeux particuliers à chacune des nations ou communautés, des tables nationales autochtones ont été mises sur pied. Le SAA assume la logistique et le secrétariat de chacune de ces tables et s'assure qu'un suivi approprié soit apporté à chacun des points soulevés lors des rencontres.

- La *Table Québec – Nunavik* se décline en deux sous-comités; la table politique et le comité technique. Une rencontre de la table politique s'est tenue le 23 février 2012 et une rencontre du comité technique a eu lieu le 2 mai 2012.
- La *Table Pekuakamiulnuatsh (Mashteuiatsh) – Québec* se décline en deux sous-comités; la table politique et le comité technique. En 2012-2013, la table politique s'est rencontrée à une reprise soit le 26 juin 2012. Quant au comité technique, il s'est rencontré à quatre reprises soit le 1<sup>er</sup> mars, le 4 avril, le 9 mai et le 5 juillet 2012.
- La *Table Natashquan – Québec* a été mise sur pied le 10 mai 2012, mais aucune rencontre ne s'est tenue en 2012-2013.
- La *Table Québec – Naskapi* est de niveau politique. Une rencontre a eu lieu en 2012-2013 soit le 1<sup>er</sup> février 2012.

### **Les groupes de travail sectoriels**

Le SAA, jusqu'à tout récemment, ne siégeait qu'au groupe de travail sectoriel sur la main-d'œuvre et à un sous-comité sur le logement portant sur la situation particulière du Nunavik. Une rencontre du groupe de travail sur la main-d'œuvre s'est tenue le 9 mai 2012. Quant au sous-comité logement, il ne s'est pas rencontré en 2012-2013.

Au cours de l'été 2012, le SAA a demandé à être inclus dans l'ensemble des groupes de travail afin de pouvoir mieux accompagner les communautés autochtones dans la démarche du développement nordique. Cette demande a été acceptée par la majorité des coprésidents des groupes de travail sectoriels.

### **Coûts engendrés**

Le SAA n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du développement nordique. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

6. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones (FIA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2012-2013 ainsi que les montants déboursés, et ce pour chaque volet du programme :
- a) développement économique;
  - b) garantie de prêt;
  - c) infrastructure communautaire;
  - d) action communautaire;
  - e) soutien à la consultation;
  - f) fournir aussi le nombre de demandes reçues (par volet et par communauté).

RÉPONSE :

**La liste et la nature des projets financés en 2012-2013 ainsi que les montants déboursés pour chaque volet du programme FIA**

| NOM DU PROJET                                                        | MONTANT DÉBOURSÉ  |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <b><u>Enveloppe - Développement économique</u></b>                   |                   |
| Arthrichoc                                                           | Aucun             |
| Programme d'opportunités économiques de Lac-Simon 2012-2013          | Aucun             |
| Transport collectif - Plan d'affaires phase 2                        | Aucun             |
| Mise à jour du plan de développement social et économique de Pikogan | 15 316 \$         |
| CSM - Bureau de tenue de livres et comptabilité                      | Aucun             |
| Aboriginal Software Solutions                                        | Aucun             |
| Gesgapegiag Excavation - Expansion                                   | Aucun             |
| Bateaux de pêche - Phase 2                                           | Aucun             |
| Mitimeu_Acquisition d'équipements                                    | Aucun             |
| SEIE_Acquisition d'équipements                                       | Aucun             |
| Buanderie industrielle                                               | Aucun             |
| Station Dan Esso                                                     | Aucun             |
| Projet Massage                                                       | Aucun             |
| Modernisation du Studio Makusham                                     | Aucun             |
| Dépanneur Muashk                                                     | Aucun             |
| <b><u>Enveloppe - Garantie de prêt *</u></b>                         |                   |
| Victorien Paul Sculpture de bois                                     | Ne s'applique pas |
| Station Dan Esso                                                     | Ne s'applique pas |
| * Aucun déboursé, puisqu'il s'agit de garantir un prêt.              |                   |
| <b><u>Enveloppe - Infrastructure communautaire *</u></b>             |                   |
| OPITCIWAN construction de 20 unités pour aînés                       | Aucun             |
| Rénovation de la maison des jeunes - Akulivik                        | Aucun             |
| Rénovation de l'aréna d'Aupaluk                                      | Aucun             |
| Amélioration du Centre communautaire à INUKJUAK                      | Aucun             |
| Serre communautaire à Kuujjuaq                                       | Aucun             |
| Relocalisation de l'église Anglicane de Kuujjuaq                     | Aucun             |
| Travaux d'amélioration de la radio FM communautaire de Tasiujaq      | Aucun             |
| Bureaux pour services sociaux - Mingan                               | Aucun             |
| Maison de la culture innue (Phase II)                                | Aucun             |
| OPITCIWAN construction de 20 unités pour aînés                       | Aucun             |
| * Aucun déboursé, puisqu'il s'agit d'un service de la dette.         |                   |



**Nombre de demandes reçues en 2012-2013 par enveloppe et par  
communauté dans le cadre du FIA**

| Nations / communautés                  | Développement<br>économique | Garantie de<br>prêt | Infrastructure<br>communautaire | Action<br>communautaire | Soutien à la<br>consultation |
|----------------------------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| <b>ABÉNAQUIS</b>                       |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Odanak                                 | 1                           |                     |                                 |                         |                              |
| Wôlinak                                |                             |                     |                                 |                         |                              |
| <b>Sous-total - ABÉNAQUIS</b>          | <b>1</b>                    | <b>0</b>            | <b>0</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>ALGONQUINS</b>                      |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Hunter's Point                         |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Kebaowek (Kipawa)                      |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Kitcisakik                             | 1                           |                     |                                 |                         |                              |
| Kitigan Zibi                           |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Lac-Rapide                             |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Lac-Simon                              | 1                           |                     |                                 |                         |                              |
| Pikogan                                |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Timiskaming                            | 1                           |                     |                                 |                         |                              |
| Winneway                               |                             |                     |                                 |                         |                              |
| <b>Sous-total - ALGONQUINS</b>         | <b>3</b>                    | <b>0</b>            | <b>0</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>ATTIKAMEKS</b>                      |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Manawan                                |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Obedjiwan                              |                             |                     | 1                               |                         |                              |
| Wemotaci                               |                             |                     |                                 |                         |                              |
| <b>Sous-total - ATTIKAMEKS</b>         | <b>0</b>                    | <b>0</b>            | <b>1</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>CRIS</b>                            |                             |                     |                                 |                         |                              |
| <b>Sous-total - CRIS</b>               | <b>0</b>                    | <b>0</b>            | <b>0</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>HURONS-WENDATS</b>                  |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Wendake                                |                             | 0                   |                                 |                         | 0                            |
| <b>Sous-total - HURONS-WENDATS</b>     | <b>0</b>                    | <b>0</b>            | <b>0</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>INNUS (Montagnais)</b>              |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Betsiamites                            |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Essipit                                |                             |                     |                                 |                         |                              |
| La Romaine                             | 1                           |                     | 1                               |                         |                              |
| Mashteuiatsh                           |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Matimekosh                             |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Mingan                                 | 3                           |                     | 1                               |                         |                              |
| Natashquan                             |                             |                     | 1                               |                         |                              |
| Pakua Shipu                            |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Uashat-Maliotenam                      | 3                           |                     |                                 |                         |                              |
| <b>Sous-total - INNUS (Montagnais)</b> | <b>7</b>                    | <b>0</b>            | <b>3</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>INUITS</b>                          |                             |                     | 1                               |                         |                              |
| <b>Sous-total - INUITS</b>             | <b>0</b>                    | <b>0</b>            | <b>1</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>MALÉCITES</b>                       |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Malécites de Viger                     |                             |                     | 3                               |                         |                              |
| <b>Sous-total - MALÉCITES</b>          | <b>0</b>                    | <b>0</b>            | <b>3</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>MICMACS</b>                         |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Gaspé (Gespeg)                         | 1                           |                     |                                 |                         |                              |
| Gesgapegiag                            | 2                           |                     |                                 |                         |                              |
| Listuguj                               | 2                           |                     |                                 |                         |                              |
| Général                                |                             |                     |                                 |                         |                              |
| <b>Sous-total - MICMACS</b>            | <b>5</b>                    | <b>0</b>            | <b>0</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |
| <b>MOHAWKS</b>                         |                             |                     |                                 |                         |                              |
| Akwesasne                              | 6                           |                     |                                 |                         |                              |
| Kahnawake                              |                             |                     | 1                               |                         |                              |
| Kanesatake                             | 1                           |                     |                                 |                         |                              |
| <b>Sous-total - MOHAWKS</b>            | <b>7</b>                    | <b>0</b>            | <b>1</b>                        | <b>0</b>                | <b>0</b>                     |

**NASKAPIS**

Kawawachikamach

0

0

**Sous-total - NASKAPIS**

0

0

0

0

0

**HORS-RÉSERVE****Sous-total HORS RÉSERVE**

0

0

0

0

0

**Organismes touchant plus d'une nation**

0

**Sous-total ORGANISMES TOUCHANT PLUS D'UNE NATION**

0

0

0

0

0

**GRAND TOTAL**

23

0

9

0

0

**La liste des projets refusés en 2012-2013 dans le cadre du programme FIA****NOM DU PROJET****MOTIF**

Atik aviation - Natashquan

Ne répond pas aux exigences du programme

Mise en œuvre d'un plan stratégique - Pikogan

Ne répond pas aux exigences du programme

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

7. Concernant le Fonds de développement pour les autochtones (FDA), fournir la liste et la nature des projets financés et la liste des projets refusés en 2012-2013 ainsi que les montants déboursés.

**RÉPONSE :**

Dans le cadre du FDA, aucun projet n'a été financé ou refusé en 2012-2013.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

**Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

8. Liste des communautés autochtones faisant l'objet d'une entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les autochtones depuis 2000.

**RÉPONSE :**

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| Akulivik                   | Obedjiwan         |
| Akwesasne                  | Odanak            |
| Aupaluk                    | Pakuashipi        |
| Betsiamites                | Pikogan           |
| Essipit                    | Puvirnituq        |
| Gesgapegiag                | Quaqtaq           |
| Gespeg                     | Salluit           |
| Hunter's Point (Wolf Lake) | Tasiujaq          |
| Inukjuak                   | Timiskaming       |
| Ivujivik                   | Uashat-Maliotenam |
| Kabaowek                   | Umiujaq           |
| Kitcisakik                 | Wemotaci          |
| Kahnawake                  | Wendake           |
| Kangiqsualujjuaq           | Wôlinak           |
| Kangiqsujuaq               |                   |
| Kangirsuk                  |                   |
| Kawawachikamach            |                   |
| Kitcisakik                 |                   |
| Kuujuuaq                   |                   |
| Kuujuarapik                |                   |
| La Romaine                 |                   |
| Lac-Rapide                 |                   |
| Lac-Simon                  |                   |
| Listuguj                   |                   |
| Malécites de Viger         |                   |
| Manawan                    |                   |
| Mashteuiatsh               |                   |
| Matimekosh                 |                   |
| Mingan                     |                   |
| Natashquan                 |                   |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

9. Liste des projets économiques présentés en 2012-2013 par les administrations autochtones au SAA et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SAA pour chacun des projets.

**RÉPONSE :**

**Liste des projets économiques présentés en 2012-2013 (dans le cadre du programme FIA), état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le SAA**

| COMMUNAUTÉ        | NOM DU PROJET                                 | ÉTAT D'AVANCEMENT      | COÛTS<br>ENGENDRÉS |
|-------------------|-----------------------------------------------|------------------------|--------------------|
| Akwasasne         | Express Gas                                   | Lettre d'annonce       | 0 \$               |
|                   | Fry-Day's Grill&Chill                         | Lettre d'annonce       | 0 \$               |
|                   | Papineau auto group                           | Analyse                | 0 \$               |
|                   | Skidders construction 2                       | Lettre d'annonce       | 0 \$               |
|                   | Thomas Landscape Design                       | Lettre d'annonce       | 0 \$               |
|                   | T-N-T Deli & Convenience Store                | Lettre d'annonce       | 0 \$               |
| Gesgapegiag       | Aboriginal Software Solutions                 | Documentation attendue | 78 697 \$          |
|                   | Gesgapegiag Excavation - Expansion            | Entente de financement | 346 490 \$         |
| Gespeg            | Porteur Forestier - Phase II                  | Analyse                | 0 \$               |
| Kanesatake        | The Eastern Door                              | Lettre d'annonce       | 0 \$               |
| Kitcisakik        | Rapport - Usine de transformation du bois     | Documentation attendue | 10 000 \$          |
| La Romaine        | Mise à niveau Pourvoirie Etamamiou            | Documentation attendue | 0 \$               |
| Lac-Simon         | Épicerie-Quincaillerie                        | Inscription au SAA     | 0 \$               |
|                   | Transport collectif - Plan d'affaires phase 2 | Versement              | 4 100 \$           |
| Listuguj          | Équipement - Déchiqueteuse                    | Lettre d'annonce       | 0 \$               |
|                   | Renewal of forestry equipment                 | Documentation attendue | 0 \$               |
| Mingan            | Buanderie industrielle                        | Versement              | 24 000 \$          |
|                   | Mitimeu_Acquisition d'équipements             | Versement              | 92 500 \$          |
|                   | SEIE_Acquisition d'équipements                | Versement              | 170 000 \$         |
| Odanak            | Arthrichoc                                    | Entente de financement | 10 000 \$          |
| Timiskaming       | Buanderie industrielle                        | Accusé de réception    | 0 \$               |
| Uashat-Maliotenam | Dépanneur Muashk                              | Versement              | 40 000 \$          |
|                   | Modernisation du Studio Makusham              | Documentation attendue | 43 765 \$          |
|                   | Projet Massage                                | Inscription au SAA     | 0 \$               |
| <b>Total</b>      |                                               |                        | <b>819 552 \$</b>  |

Pour les motifs invoqués pour les projets non retenus, se référer à la liste des projets refusés en 2012-2013 à l'annexe 6.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'oppositionRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

10. Actions posées et crédits engagés en 2010-2011-2011-2012 et 2012-2013 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2013-2014.

## RÉPONSE :

## Actions posées et crédits engagés (2010-2014)

## Sommaire

## Femmes

| ANNÉE                  | FIA ET FIA II |    | PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES |    | TOTAL   |
|------------------------|---------------|----|----------------------------------|----|---------|
|                        | \$            | Nb | \$                               | Nb | \$      |
| 2010-2011              | 180 000       | 1  | 26 512                           | 6  | 206 512 |
| 2011-2012              | 180 000       | 1  | 96 600                           | 8  | 276 600 |
| 2012-2013              | 230 000       | 1  | 15 150                           | 2  | 245 150 |
| 2013-2014 <sub>P</sub> | 230 000       | 1  | nd                               | nd | 230 000 |

## Jeunes

| ANNÉE                  | FIA ET FIA II |    | PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES |    | TOTAL   |
|------------------------|---------------|----|----------------------------------|----|---------|
|                        | \$            | Nb | \$                               | Nb | \$      |
| 2010-2011              | 0             | 0  | 420 771                          | 52 | 420 771 |
| 2011-2012              | 0             | 0  | 428 035                          | 44 | 428 035 |
| 2012-2013              | 90 000        | 1  | 297 934                          | 30 | 387 934 |
| 2013-2014 <sub>P</sub> | 90 000        | 1  | nd                               | nd | 90 000  |

P : prévision

## FIA et FIA II – volet Action communautaire

- De 2007 à 2012, Femmes autochtones du Québec a reçu une aide financière pour le soutien à la mission globale dans le cadre du volet action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones. Une nouvelle entente d'une durée de 5 ans a été conclue en 2012, cette fois, dans le cadre du FIA II et ce, jusqu'en 2017.
- En 2012-2013, Wapikoni Mobile, a conclu une entente de 5 ans dans le cadre du FIA II pour la réalisation de sa mission auprès des jeunes autochtones.

**FIA ET FIA II,  
VOLET ACTION COMMUNAUTAIRE  
CRÉDITS ENGAGÉS – 2010-2014**

| ORGANISME                    | 2010-2011      | 2011-2012      | 2012-2013      | 2013-2014 <sup>P</sup> |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|------------------------|
| Femmes autochtones du Québec | 180 000        | 180 000        | 230 000        | 230 000                |
| Wapikoni Mobile              | 0              | 0              | 90 000         | 90 000                 |
| <b>Total</b>                 | <b>180 000</b> | <b>180 000</b> | <b>320 000</b> | <b>320 000</b>         |

P : prévision pour l'année 2013-2014

**Programme Organismes autochtones**

Le Programme Organismes autochtones accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire pouvant s'adresser spécifiquement aux femmes et aux jeunes; pour 2013-2014, 1,35 M\$ ont été prévus dans le cadre de ce programme.

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE FEMMES  
2010-2011**

| ORGANISME                         | PROJET                                               | SUBVENTION<br>(\$) |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------|
| Assaut sexuel secours             | Sensibilisation à la problématique des agressions    | 2 000              |
| Assaut sexuel secours             | Projet Minomatesi                                    | 10 000             |
| Élizabeth Newashish               | 12 <sup>e</sup> édition du concours Femmes de mérite | 1 144              |
| Femmes autochtones du Québec inc. | Réseau des maisons d'hébergement                     | 10 000             |
| Marcelline Picard Kanapé          | 12 <sup>e</sup> édition du concours Femmes de mérite | 794                |
| Nicole O'Bomsawin                 | 12e édition du concours Femmes de mérite             | 574                |
| <b>TOTAL</b>                      |                                                      | <b>26 512</b>      |

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE FEMMES  
2011-2012**

| ORGANISME                                     | PROJET                                                   | SUBVENTION<br>(\$) |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------|
| Comité de femmes de Mashteuiatsh              | Frais d'opération                                        | 10 000             |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam | Projet d'artisanat                                       | 5 000              |
| Femmes autochtones du Québec inc.             | Participation au Forum jeunesse des PN                   | 1 500              |
| Femmes autochtones du Québec inc.             | Colloque inter-nations sur la violence envers les femmes | 5 000              |
| Femmes autochtones du Québec inc.             | Réseau d'hébergement                                     | 10 000             |
| Femmes autochtones du Québec inc.             | Forum des femmes à Vancouver                             | 10 100             |
| Femmes autochtones du Québec inc.             | Projet Mamu Nikanitetau                                  | 10 000             |
| Femmes autochtones du Québec inc.             | Projet : Développer les compétences des femmes           | 45 000             |
| <b>TOTAL</b>                                  |                                                          | <b>96 600</b>      |

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE FEMMES  
2012-2013**

| ORGANISME                         | PROJET                                                | SUBVENTION<br>(\$) |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|
| Femmes autochtones du Québec inc. | Tournoi de golf                                       | 150                |
| Femmes autochtones du Québec inc. | Projet d'intervention en matière d'agression sexuelle | 15 000             |
| <b>TOTAL</b>                      |                                                       | <b>15 150</b>      |

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE JEUNES  
2010-2011**

| ORGANISME                                                                           | PROJET                                                   | SUBVENTION<br>(\$) |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------|
| Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador                            | Conseil des jeunes                                       | 60 000             |
| Assinu                                                                              | Projet Mitshishu - stages nomades                        | 20 000             |
| Association du hockey mineur de Val-d'Or                                            | Activités sportives                                      | 500                |
| Association québécoise autochtone en science et en ingénierie                       | Expo-Sciences autochtone                                 | 12 000             |
| Centre d'amitié autochtone de Québec                                                | Fresque murale                                           | 1 000              |
| Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw                                     | Pow-wow                                                  | 2 000              |
| Collège Frontière                                                                   | Camps d'été pour les communautés de Wemotaci, Kitcisakik | 12 000             |
| Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec | Projet Ka Mamukanit                                      | 17 530             |
| Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue                            | Forum jeunesse                                           | 500                |
| Conseil de la nation innue de Matimekush - Lac-John                                 | Camp jeunesse Ushu                                       | 25 000             |
| Conseil de la nation innue de Matimekush - Lac-John                                 | Camp jeunesse Ushu                                       | 5 000              |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                                    | Réalisation du projet Kiskinomatosowin                   | 1 000              |
| Conseil des Atikamekw d'Opitciwan                                                   | Camp de soccer                                           | 541                |
| Conseil des Innus de Betsiamites                                                    | Échange culturel et social entre jeunes                  | 2 000              |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Tournoi de volley-ball                                   | 300                |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Tournoi de volley-ball                                   | 1 000              |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Tournoi de volley-ball                                   | 1 000              |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Participation à un tournoi de hockey mineur              | 2 000              |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Participation à la Marche des jeunes Innus...            | 500                |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Tournoi de volley-ball                                   | 1 000              |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Tournoi de volley-ball                                   | 2 000              |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                    | Tournoi de volley-ball                                   | 1 000              |
| Conseil des Innus de Pakuashipi                                                     | Soirée des finissants                                    | 500                |
| Conseil des Innus d'Unamen Shipu                                                    | 2e Rassemblement des jeunes                              | 3 000              |
| Conseil des Jeunes Atikamekw Opitciwan                                              | Conférence sur le leadership des jeunes                  | 300                |
| Conseil des Montagnais de Natashquan                                                | Participation à Hockey Côte-Nord                         | 1 000              |
| Conseil des Montagnais de Natashquan                                                | Participation à des tournois de hockey                   | 1 000              |
| Conseil en éducation des Premières Nations                                          | Jeux interscolaires                                      | 2 000              |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                                       | Projet d'artisanat orienté vers la jeunesse              | 10 000             |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                                       | Gala de fin d'année scolaire                             | 1 000              |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                                       | Tournoi Mario Vollant                                    | 3 000              |



|                                                                       |                                                      |                |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------|
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                         | Participation à un tournoi d'hockey                  | 1 000          |
| Corporation de développement économique de Listuguj-Pointe-à-la-croix | Projet harmonie inter-communautés                    | 40 000         |
| Corporation Wapikoni mobile                                           | Coûts reliés aux activités                           | 40 000         |
| Cree Regional Authority                                               | Cree Traditional Summer Games                        | 1 000          |
| École Teueikan                                                        | Échange scolaire                                     | 1 000          |
| Groupe Anishnabe                                                      | Participation à un spectacle bénéfice                | 1 750          |
| Institut Tshakapesh                                                   | Programme de sensibilisation                         | 15 000         |
| Jeunes musiciens du monde                                             | Soirée Jeunes musiciens du monde                     | 5 850          |
| Jeunes musiciens du monde                                             | Activités musicales avec la communauté de Kitcisakik | 45 000         |
| Lemieux Nolet inc. (Lac-Barrière)                                     | Embauche d'un coordonnateur en sports                | 6 000          |
| Lemieux Nolet inc. Syndics de faillite (Algonquins) (068)             | Activités récréatives et sportives pour les jeunes   | 9 500          |
| Mamit Innuat                                                          | Projet d'insertion sociale et professionnelle        | 30 000         |
| Marie-Aimée Einish                                                    | Fête de Noël                                         | 500            |
| Nation Crie de Mistissini                                             | Jeux autochtones interbandes                         | 16 000         |
| Nation naskapie de Kawawachikamach                                    | Achat d'équipement de hockey                         | 2 000          |
| Nation naskapie de Kawawachikamach                                    | Jeux autochtones interbandes                         | 6 000          |
| Secrétariat aux alliances économiques - Nation crie                   | Symposium jeunesse crie                              | 1 000          |
| Société historique d'Odanak                                           | Tenue d'ateliers artistiques                         | 2 500          |
| Université du Québec à Chicoutimi                                     | Camp scientifique Carrières Santé Jeunes             | 4 500          |
| Village nordique d'Akulivik                                           | Voyage d'aide humanitaire                            | 2 500          |
| <b>TOTAL</b>                                                          |                                                      | <b>420 771</b> |

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE JEUNES  
2011-2012**

| ORGANISME                                                                  | PROJET                                                         | SUBVENTION (\$) |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------|
| Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador                   | Conseil des jeunes                                             | 60 000          |
| Association québécoise autochtone en science et ingénierie                 | Expo-Sciences autochtone à Kitigan Zibi                        | 12 000          |
| BDO Canada LLP/s.r.l./S.E.N.C.R.L.                                         | Fonds de soutien aux activités récréatives                     | 1 500           |
| BDO Canada LLP/s.r.l./S.E.N.C.R.L.                                         | Activités récréatives et sportives - Lac Barrière              | 10 100          |
| Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat | Activités pour les finissants                                  | 500             |
| Centre de la petite enfance Uapukun                                        | Formation pour les éducateurs en services à l'enfance          | 25 000          |
| Centre des Premières Nations Nikanite - Université du Québec à Chicoutimi  | Camp Carrières Santé Jeunes                                    | 6 000           |
| Collège Frontière                                                          | Tenue de camps d'été                                           | 12 000          |
| Commission de la santé et des services sociaux Premières Nations du Québec | 2 <sup>e</sup> phase du Programme intervention jeunesse        | 5 000           |
| Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon                                | Implantation du programme "Branchons-nous sur les rapports..." | 3 250           |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                           | Tournoi de hockey                                              | 1 000           |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                           | Étude de faisabilité - maison des jeunes                       | 10 000          |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                           | Projet Orikanikan                                              | 2 000           |
| Conseil des Atikamekw de Manawan                                           | Réalisation du projet "Kiskinomatosowin"                       | 5 000           |
| Conseil des Atikamekw de Wemotaci                                          | Voyage pédagogique au Musée de la civilisation                 | 1 850           |
| Conseil des Atikamekw de Wemotaci                                          | Participation d'une conférencière                              | 750             |

|                                                                       |                                                                |                |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------|
| Conseil des Atikamekw de Wemotaci                                     | Voyage pédagogique d'immersion anglaise                        | 1 000          |
| Conseil des Innus de Betsiamites                                      | Échange culturel                                               | 2 500          |
| Conseil des Innus de Betsiamites                                      | Voyage à Québec                                                | 2 150          |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                      | Tournoi de volley-ball                                         | 750            |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                      | Tournoi de volley-ball Orange-Allouette                        | 1 000          |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                      | Tournoi de hockey                                              | 2 000          |
| Conseil des Innus de Pakuashipi                                       | Rassemblement de jeunes                                        | 3 000          |
| Conseil en éducation des Premières Nations                            | Édition 2011 des Jeux interscolaires                           | 2 000          |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                         | Jeux autochtones inter-bandes 2012                             | 49 000         |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                         | Tournoi de hockey                                              | 3 000          |
| Corporation des amis du Mushuau-nipi                                  | Initiatives jeunesse du Mashuau-nipi                           | 10 000         |
| Corporation Wapikoni mobile                                           | Participation au Forum jeunesse des PN                         | 965            |
| Corporation Wapikoni mobile                                           | Réalisation d'une escale à la Romaine                          | 30 000         |
| Corporation Wapikoni mobile                                           | Activités du Wapikoni mobile                                   | 40 000         |
| Cree Regional Events & Entertainment                                  | Tournoi de hockey et de ballon sur glace                       | 1 000          |
| École Uauitshitun                                                     | Gala de reconnaissance des diplômés                            | 4 000          |
| Femmes autochtones du Québec inc.                                     | Participation au Forum jeunesse des PN                         | 1 500          |
| Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue                             | Forum jeunesse                                                 | 1 000          |
| Corporation de développement économique de Listuguj-Pointe-à-la-croix | Projet harmonie inter-communautés                              | 30 000         |
| Institut du Nouveau Monde                                             | Participation de jeunes à l'école d'été                        | 7 500          |
| Jeunes musiciens du monde                                             | Projet d'action auprès des jeunes et des familles à Kitcisakik | 48 500         |
| Jeunes musiciens du monde                                             | Spectacle 10 <sup>e</sup> anniversaire                         | 2 500          |
| Jeunes musiciens du monde                                             | 10 <sup>e</sup> anniversaire                                   | 6 720          |
| Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw                   | Pow-wow annuel                                                 | 2 000          |
| Les Offices jeunesse internationaux du Québec                         | Voyage humanitaire au Pérou                                    | 10 000         |
| Nation crie de Mistissini                                             | "Cree Nation Summer Games"                                     | 1 000          |
| Sautjuit School                                                       | Salon des artisans à Kangirsuk                                 | 4 000          |
| Studio Makusham                                                       | Spectacle du temps des fêtes                                   | 5 000          |
| <b>TOTAL</b>                                                          |                                                                | <b>428 035</b> |

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE JEUNES  
2012-2013**

| ORGANISME                                                                  | PROJET                                      | SUBVENTION (\$) |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------|
| Jeunes musiciens du monde                                                  | Organisation de soirées-bénéfices           | 2 000           |
| Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat | Remise de bourses aux étudiants             | 4 000           |
| BDO Canada LLP/s.r.l./S.E.N.C.R.L.                                         | Projet coordonnatrice loisir - Lac-Barrière | 23 833          |
| BDO Canada LLP/s.r.l./S.E.N.C.R.L.                                         | Projet Summer Games - Lac-Barrière          | 5 250           |
| Conseil des Innus d'Unamen Shipu                                           | Tournoi Orange à Sept-Îles                  | 1 000           |
| BDO Canada LLP/s.r.l./S.E.N.C.R.L.                                         | Activités sportives - Lac-Barrière          | 9 500           |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                           | Tournoi Orange à Sept-Îles                  | 1 000           |
| École primaire Sainte-Flore                                                | Projet d'immersion autochtone               | 1 150           |
| Université du Québec à Chicoutimi                                          | Camp scientifique                           | 5 000           |

|                                                                                               |                                                         |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------|
| École Amikobi                                                                                 | Participation au Mondial Choral                         | 2 500          |
| Francoderole                                                                                  | Création d'une œuvre murale                             | 1 751          |
| Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam                                                 | Projet Kapmashet                                        | 4 000          |
| Institut du Nouveau Monde                                                                     | Participation à l'École d'été                           | 4 000          |
| Corporation de développement économique Listuguj-Pointe-à-la-Croix                            | Projet Harmonie Inter-communautés                       | 30 000         |
| Conseil des Innus de Pessamit                                                                 | Organisation d'une fête                                 | 5 000          |
| Conseil des Innus de Ekuanitshit                                                              | Jeux autochtones interbandes à Uashat Maliotenam        | 2 500          |
| Conseil des Montagnais de Natashquan                                                          | Jeux autochtones interbandes à Uashat Maliotenam        | 2 500          |
| École Olamen                                                                                  | Réalisation du 5 <sup>e</sup> volume d'Unamen Shipu     | 5 000          |
| École Olamen                                                                                  | Réalisation du 6 <sup>e</sup> volume d'Unamen Shipu     | 5 000          |
| Corporation Wapikoni mobile                                                                   | Participation de jeunes autochtones au concert-bénéfice | 6 400          |
| Association québécoise autochtone en science et en ingénierie                                 | Expo-Science autochtone à Kuujuaq                       | 20 000         |
| Collège François-Xavier-Garneau                                                               | Organisation d'une semaine interculturelle autochtone   | 5 000          |
| Collège François-Xavier-Garneau                                                               | Soirée-bénéfice pour le Wapikoni mobile                 | 5 000          |
| Conseil des Innus de Unamen Shipu                                                             | Jeux autochtones interbandes                            | 6 000          |
| Maison des jeunes Niwitcewakan-Wapi                                                           | Projet d'embauche d'une agente de promotion             | 5 000          |
| Missions Exeko                                                                                | Projet « Effet Trickster »                              | 5 000          |
| Collège Frontière                                                                             | Camps de littératie                                     | 12 000         |
| Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador                                      | Conseil des jeunes                                      | 60 000         |
| Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador | Projet de prévention de la violence                     | 20 000         |
| Coordonnateurs en Loisirs et en sport                                                         | Programme du Québec                                     | 28 550         |
| Société hôte des Jeux d'été du Canada-Sherbrooke 2013                                         | Participation de jeunes inuits du Québec aux jeux       | 8 000          |
| Conseil des Atikamekw d'Opitciwan                                                             | Ressource pour la maison des jeunes                     | 2 000          |
| <b>TOTAL</b>                                                                                  |                                                         | <b>297 934</b> |

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

**Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

11. Actions posées et crédits engagés en 2010-2011-2011-2012 et 2012-2013 auprès des Autochtones hors réserve et liste des programmes s'adressant à cette clientèle. Prévisions pour 2013-2014.

**RÉPONSE :**

**Programmes d'aide financière qui sont offerts aux organismes qui œuvrent auprès des autochtones hors-réserve.**

- Le Secrétariat aux Affaires autochtones offre deux programmes d'aide financière aux organismes œuvrant auprès des Autochtones hors-réserve, soit le Fonds d'initiatives autochtone II, volets action communautaire (8 M\$), infrastructures communautaires hors-réserve (3 M\$) et développement économique (2 M\$ pour des projets d'économie sociale). Au total, ce sont 13 M\$ qui sont consacrés à ces volets pour la durée du FIA II (2012-2017).
- Le Programme Organismes autochtones accueille des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire, notamment, des Autochtones hors-réserve ou non.

**Actions posées et crédits engagés (2010-2014)****Sommaire**

| ANNÉE                  | FIA (2010-2012)<br>FIA II (2012-2014) |    | PROGRAMME ORGANISMES<br>AUTOCHTONES |    | TOTAL   |
|------------------------|---------------------------------------|----|-------------------------------------|----|---------|
|                        | \$                                    | Nb | \$                                  | Nb | \$      |
| 2010-2011              | 682 154                               | 10 | 75 130                              | 11 | 757 284 |
| 2011-2012              | 682 154                               | 10 | 142 360                             | 11 | 824 514 |
| 2012-2013              | 880 288                               | 11 | 51 500                              | 3  | 931 778 |
| 2013-2014 <sub>P</sub> | 880 288                               | 11 | nd                                  | nd | 880 288 |

P : prévision

**FIA I et II – volet Action communautaire**

- De 2007 à 2012, les centres d'amitié autochtones et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) ont reçu une aide financière pour le soutien à la mission globale dans le cadre du volet action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones. D'ici le 31 mars 2013, les organismes communautaires auront conclu une entente d'une durée de 5 ans, dans le cadre du FIA II, et ce, valide jusqu'en 2017.

**FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES ET  
FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES II,  
VOLET ACTION COMMUNAUTAIRE  
CRÉDITS ENGAGÉS – 2010-2014**

| ORGANISME                                               | 2010-2011      | 2011-2012      | 2012-2013           | 2013-2014 <sup>P</sup> |
|---------------------------------------------------------|----------------|----------------|---------------------|------------------------|
| Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec | 131 515        | 131 515        | 131 515             | 131 515                |
| Centre d'amitié autochtone de La Tuque                  | 52 736         | 52 736         | 52 736              | 52 736                 |
| Centre d'amitié autochtone de Lanaudière                | 65 000         | 65 000         | 95 000              | 95 000                 |
| Centre d'amitié autochtone de Québec                    | 87 430         | 87 430         | 87 430              | 87 430                 |
| Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles                 | 60 000         | 60 000         | 90 000 <sup>P</sup> | 90 000                 |
| Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or                  | 56 650         | 56 650         | 56 650              | 56 650                 |
| Centre d'amitié autochtone du Saguenay                  | 43 000         | 43 000         | 93 000              | 93 000                 |
| Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre  | 45 320         | 45 320         | 45 320              | 45 320                 |
| Centre d'amitié Eenou de Chibougamau                    | 56 650         | 56 650         | 56 650              | 56 650                 |
| Projets autochtones du Québec                           | 0              | 0              | 88 134 <sup>P</sup> | 88 134                 |
| Centre d'amitié autochtone de Montréal                  | 83 853         | 83 853         | 83 853 <sup>P</sup> | 83 853                 |
| <b>Total</b>                                            | <b>682 154</b> | <b>682 154</b> | <b>880 288</b>      | <b>880 288</b>         |

P : prévision pour l'année 2013-2014, et aide financière à être annoncée après le 30 novembre 2012.

**FIA II – autres volets**

- Le FIA II comporte des volets permettant le financement de projets d'infrastructures communautaires hors-réserve et de projets d'économie sociale hors-réserve. Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 novembre 2012, aucun projet n'a été soutenu dans le cadre de ces volets.

**Programme Organismes autochtones**

- Le Programme Organismes autochtones permet le financement de projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou et communautaire; pour 2013-2014, 1,35 M\$ ont été prévus.

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE HORS-RÉSERVE  
2010-2011**

| ORGANISME                                               | PROJET                                                     | SUBVENTION (\$) |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------|
| Centre d'amitié autochtone de La Tuque                  | Réalisation du Spectacle sur la Solidarité                 | 5 545           |
| Centre d'amitié autochtone de Lanaudière                | Achat d'une fournaise                                      | 6 185           |
| Centre d'amitié autochtone de Québec                    | Fête de Noël                                               | 750             |
| Centre d'amitié autochtone de Québec                    | Fresque murale                                             | 1 000           |
| Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles                 | Travaux de réparation de toiture                           | 20 000          |
| Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles                 | Achat d'équipements                                        | 20 000          |
| Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles                 | Projet Soupe populaire                                     | 500             |
| Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or                  | Journée nationale des Autochtones et Gala                  | 4 000           |
| Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec | Projet de lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes | 8 000           |
| Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec | Réalisation d'une évaluation des besoins                   | 9 000           |
| Centre d'amitié Eenou de Chibougamau                    | Tournoi de Golf                                            | 150             |
| <b>TOTAL</b>                                            |                                                            | <b>75 130</b>   |

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE HORS-RÉSERVE  
2011-2012**

| ORGANISME                                                                           | PROJET                                                                                   | SUBVENTION<br>(\$) |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or                                              | Opérationnalisation de la clinique Minowé                                                | 44 897             |
| Centre d'amitié autochtone de La Tuque                                              | Journée nationale des Autochtones                                                        | 1 500              |
| Centre d'amitié autochtone de Lanaudière                                            | Projet d'acquisition d'un immeuble                                                       | 10 000             |
| Centre d'amitié autochtone de Québec                                                | Diverses activités à l'occasion de Noël                                                  | 750                |
| Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or                                              | Journée nationale des Autochtones et Gala                                                | 4 000              |
| Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or                                              | Phase 2 du projet "Kinawit"                                                              | 1 500              |
| Centre d'amitié autochtone du Saguenay                                              | Plan d'affaires en économie sociale                                                      | 20 000             |
| Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec                             | Forum international en économie sociale                                                  | 20 000             |
| Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw                                 | Pow-wow annuel                                                                           | 2 000              |
| Centre d'amitié Eenou de Chibougamau                                                | Pow-wow annuel                                                                           | 1 500              |
| Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec | Coordination du Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal | 36 213             |
| <b>TOTAL</b>                                                                        |                                                                                          | <b>142 360</b>     |

**PROGRAMME ORGANISMES AUTOCHTONES  
PROJETS SOUTENUS, CLIENTÈLE HORS-RÉSERVE  
2012-2013**

| ORGANISME                                                                           | PROJET                                          | SUBVENTION<br>(\$) |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------|
| Centre d'amitié autochtone de Québec                                                | Journée nationale des Autochtones               | 1 500              |
| Missions Exeko                                                                      | Projet "Effet Trickster"                        | 5 000              |
| Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec | Coûts d'exploitation - réseau stratégie urbaine | 45 000             |
| <b>TOTAL</b>                                                                        |                                                 | <b>51 500</b>      |

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04**

**Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

12. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SAA.

**RÉPONSE :**

La liste des ententes conclues entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 21 janvier 2013 sous la responsabilité du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et déposées au greffe de ce dernier est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées au SAA durant les heures ouvrables.

## **LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES**

- 1 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Destination Sept-Îles".

**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam (directeur général).

**Date de signature:** 5 avril 2012

---
- 2 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

**Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet du dépôt pétrolier à Schefferville.

**Parties :**  
Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Pétroles Naskinnuk S.E.C. (directeur).

**Date de signature:** 16 avril 2012

---
- 3 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

**Parties :**  
Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
La Première nation de Wolf Lake (chef).

**Date de signature:** 31 mai 2012

---
- 4 - Convention (financière)

**Objet :**  
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.

**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Caisse Desjardins du Pekuakami (directeur de comptes);  
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (chef).

**Date de signature:** 1 juin 2012

---



5 - Entente tripartite provisoire sur la consultation et l'accommodement des Mi'gmaq.

**Objet :**

Prévoir un processus de consultation qui peut être utilisé lorsque le Canada ou le Québec souhaite consulter les Mi'gmaq concernant des droits ancestraux, y compris un titre aborigène, ou des droits issus de traités que peuvent avoir les Mi'gmaq.

**Parties :**

Les Mi'gmaq (les chefs et les conseils de bande des Micmacs of Gesgapegiag, de la Nation Micmac de Gespeg et du Listuguj Mi'gmaq Government et leur assemblée, le Mi'gmawei Mawiomi);  
Le gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones et le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne);  
Le gouvernement du Canada (le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien).

**Date de signature:** 6 juin 2012

---

6 - Niganiljoga'tagan Entente-cadre

**Objet :**

Renouveler les discussions amorcées dans le cadre du Niganita'suatas'gl Ilsutaqann et, dans un esprit de réconciliation fondé sur la relation de paix et d'amitié de longue date des Parties, mettre en place un cadre pour la négociation qui devrait aboutir à la conclusion d'une entente finale.

**Parties :**

Les Mi'gmaq (les chefs et les conseils de bande des Micmacs of Gesgapegiag, de la Nation Micmac de Gespeg et du Listuguj Mi'gmaq Government et leur assemblée, le Mi'gmawei Mawiomi);  
Le gouvernement du Québec (le ministre responsable des Affaires autochtones et le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne);  
Le gouvernement du Canada (le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien).

**Date de signature:** 6 juin 2012

---

7 - Entente de financement au soutien du processus exploratoire de négociation avec le Conseil des Innus de Pessamit.

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'ENTREPRISE par le SAA pour lui permettre d'agir à titre de représentant du Conseil des Innus de Pessamit dans le cadre du processus exploratoire de négociation avec le représentant du gouvernement du Québec.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Dubé Légal Inc. (M. Jocelyn Dubé) (ENTREPRISE).

**Date de signature:** 7 juin 2012

---

8 - Avenant à l'Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

**Objet :**

Modifier l'entente intervenue entre le SAA et le Conseil des Innus de Pakuashipi le 4 novembre 2012 concernant le projet de "patinoire couverte à Pakuashipi".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Regroupement Mamit Innuat inc. (directrice générale).

**Date de signature:** 15 juin 2012

---

9 - Convention de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

**Objet :**

Le SAA s'engage à garantir auprès de l'Institution financière le prêt contracté par l'Entrepreneur (Pneus Messnak inc.) jusqu'à concurrence de 98 500 \$ pour une durée maximale de 5 ans.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Banque Royale du Canada (directeur de comptes).

**Date de signature:** 18 juin 2012

---

10 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**

Modiifier l'entente intervenue entre les parties le 11 septembre 2009.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq (chef).

**Date de signature:** 18 juin 2012

---

11 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones volet mobilisateur.

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet intitulé « Offrir un service d'accompagnement pour accroître les compétences de gestion des entrepreneurs autochtones du secteur touristique ».

**Parties :**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
La Société Touristique des Autochtones du Québec Inc. (STAQ) (directeur général).

**Date de signature:** 18 juin 2012

---

12 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

**Objet :**

Définir les modalités de financement des projets décrits à l'annexe jointe à l'entente pour en faire partie intégrante.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Société économique de Kitcisakik (présidente).

**Date de signature:** 26 juin 2012

---

13 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du fonds d'initiatives autochtones.

**Objet :**

Définir les modalités de financement des projets décrits à l'annexe jointe à l'entente pour en faire partie intégrante.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).

**Date de signature:** 26 juin 2012

---

- 14 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones.

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

**Parties :**

Le Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Le Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).

**Date de signature:** 26 juin 2012

---

- 15 - Convention (financière)

**Objet :**

Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à celui-ci par le SAA.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Banque de Montréal (directeur de comptes d'entreprises);  
Hébergement Essipit, société en commandite (directrice des services financiers du Conseil des Innus d'Essipit).

**Date de signature:** 23 juillet 2012

---

- 16 - Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James

**Objet :**

Exercice par les Cris d'une plus grande autonomie et de responsabilités accrues quant à la gouvernance sur les terres de catégorie II.

**Parties :**

Gouvernement du Québec (premier ministre; ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministre des Ressources naturelles et de la Faune; ministre responsable des Affaires autochtones; ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne; ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs);  
Les Cris d'Eeyou Istchee, agissant par le Grand Conseil des Cris et l'Administration régionale crie (représentés respectivement par le Grand Chef et le vice-président).

**Date de signature:** 24 juillet 2012

---

- 17 - Entente sur certaines questions liées à l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James

**Objet :**

Convenir de certaines questions portant sur la transition et concernant, notamment, les employés de la Municipalité de Baie-James et les services aux localités.

**Parties :**

Gouvernement du Québec (ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministre responsable des Affaires autochtones; ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes);  
Les Cris d'Eeyou Istchee, agissant par le Grand conseil des Cris et l'Administration régionale crie (représentés respectivement par le Grand chef et le vice-président).

**Date de signature:** 24 juillet 2012

---

- 18 - Protocole d'entente particulière visant le raccordement électrique de la réserve de Lac-Rapide au réseau d'Hydro-Québec
- Objet :**  
Établir les engagements mutuels des parties afin de mettre en oeuvre le raccordement électrique de la réserve de Lac-Rapide au réseau d'Hydro-Québec.
- Parties :**  
Gouvernement du Québec (ministre responsable des Affaires autochtones; ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes);  
Gouvernement du Canada (ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien).
- Date de signature:** 31 juillet 2012
- 
- 19 - Entente-cadre de négociation d'une nouvelle relation de nation à nation concernant la gestion des ressources naturelles dans Nitaskinan
- Objet :**  
Convenir des modalités de négociation visant à trouver des solutions mutuellement acceptables applicables sur un territoire à être convenu concernant plusieurs questions touchant la gestion des ressources naturelles.
- Parties :**  
Gouvernement du Québec (premier ministre; ministre responsable des Affaires autochtones; ministre des Ressources naturelles et de la Faune);  
Nation Atikamekw Nehirowisiw (grand chef du Conseil de la Nation Atikamekw; chefs d'Opitciwan, de Manawan et de Wemotaci).
- Date de signature:** 1 août 2012
- 
- 20 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement des deux projets suivants: "Mike Gray Construction" et "Akwasasne Plumbing".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).
- Date de signature:** 2 août 2012
- 
- 21 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Travaux forestiers Mashku".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Travaux forestiers Mashku inc. (président).
- Date de signature:** 2 août 2012
- 
- 22 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Amélioration des installations de la radio FM communautaire de Kangiqsujuaq".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Village nordique de Kangiqsujuaq (mairesse).
- Date de signature:** 2 août 2012
-

- 23 - Convention (financière)
- Objet :**  
Engagement du SAA auprès de l'Institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Caisse populaire Desjardins du Pekuakami (directeur de comptes);  
Pekuakamiulnuatsh Takuhican (Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean) (directrice des services administratifs).
- Date de signature:** 3 août 2012
- 
- 24 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Développement stratégique du tourisme - Rapides-des-Joachims".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Première Nation de Wolf Lake (chef)
- Date de signature:** 6 août 2012
- 
- 25 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du "Plan de développement économique 2012-2013 de Kanesatake".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Mohawks de Kanesatake (grand chef).
- Date de signature:** 7 août 2012
- 
- 26 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Première Nation de Longue-Pointe (chef).
- Date de signature:** 9 août 2012
- 
- 27 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "travaux de rénovation de la piscine intérieure de Quaqaq".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Village nordique de Quaqaq (maire).
- Date de signature:** 15 août 2012
-

- 28 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "Radio K-103".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
CKRK-103 FM Mohawk Radio Kahnawake Association (directrice).

**Date de signature:** 21 août 2012

---

- 29 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II, versée à titre de soutien à la consultation pour permettre à l'Organisme de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le Québec.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomí (directeur).

**Date de signature:** 6 septembre 2012

---

- 30 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef).

**Date de signature:** 12 septembre 2012

---

- 31 - Entente concernant la réappropriation du Territoire visé par le projet de l'Eastmain-1-A/Sarcelle/Rupert

**Objet :**

Prise en charge par les Cris d'un certain nombre d'obligations au nom d'Hydro-Québec, surtout en ce qui concerne le milieu humain, plus précisément celles liées à l'utilisation continue et à la réappropriation du territoire visé par le projet, y compris la formation sur le projet et certains aspects de la navigation.

**Parties :**

Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) (grand chef);  
Administration régionale crie (vice-président);  
Hydro-Québec (président);  
Société d'énergie de la Baie James (président);  
Ministre responsable des Affaires autochtones;  
Société Niskamoon (présidente).

**Date de signature:** 17 septembre 2012

---

- 32 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Association prévention suicide Premières nations et Inuits du Québec et du Labrador (directrice).

**Date de signature:** 18 septembre 2012

---

- 33 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Centre d'amitié autochtone de Québec inc. (présidente).

**Date de signature:** 18 septembre 2012

---

- 34 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Centre d'amitié autochtone La Tuque inc. (présidente).

**Date de signature:** 20 septembre 2012

---

- 35 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de la première Nation des Innus Essipit (directeur général)

**Date de signature:** 24 septembre 2012

---

- 36 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Petite centrale hydroélectrique-Manouane Sipi".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef).

**Date de signature:** 25 septembre 2012

---

- 37 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre inc. (présidente).

**Date de signature:** 25 septembre 2012

---

- 38 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or inc. (président).

**Date de signature:** 25 septembre 2012

---

- 39 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière inc. (président).

**Date de signature:** 25 septembre 2012

---

- 40 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien au projet de l'Organisme, qui vise à structurer et à coordonner les activités d'un réseau d'experts agissant dans le domaine de la consultation autochtone.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (coordonnatrice).

**Date de signature:** 26 septembre 2012

---

- 41 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "Amélioration du centre communautaire d'Inukjuak".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Village nordique d'Inukjuak (maire)

**Date de signature:** 28 septembre 2012

---



42 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (directeur).

**Date de signature:** 3 octobre 2012

---

43 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Centre d'amitié autochtone Eenou de Chibougamau inc. (présidente).

**Date de signature:** 9 octobre 2012

---

44 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "Bureaux pour services sociaux".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Innus d'Ekuanitshit (chef).

**Date de signature:** 10 octobre 2012

---

45 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "Plan de développement socioéconomique de Pikogan".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (chef).

**Date de signature:** 11 octobre 2012

---

46 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Beesum Transport".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Roderick Happyjack.

**Date de signature:** 22 octobre 2012

---

- 47 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Femmes autochtones du Québec inc. (présidente par intérim).

**Date de signature:** 26 octobre 2012

---

- 48 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "relocalisation de l'église de Kuujjuaq".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Village nordique de Kuujjuaq (maire).

**Date de signature:** 30 octobre 2012

---

- 49 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "construction d'une nouvelle serre communautaire à Kuujjuaq".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Village nordique de Kuujjuaq (maire).

**Date de signature:** 31 octobre 2012

---

- 50 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "d'amélioration des installations de la radio communautaire de Tasiujaq"

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Village nordique de Tasiujaq (maire).

**Date de signature:** 1 novembre 2012

---

- 51 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

**Parties :**

Gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones);  
Conseil de Gespeg (chef).

**Date de signature:** 6 novembre 2012

---

- 52 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Modernisation du studio Makusham".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Florent Vollant.
- Date de signature:** 11 novembre 2012
- 
- 53 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Modernisation du Studio Makusham".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Florent Vollant.
- Date de signature:** 11 novembre 2012
- 
- 54 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Programme d'opportunités économiques de Lac-Simon 2012-2015".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Corporation Wabak Pimadizi (directeur général).
- Date de signature:** 12 novembre 2012
- 
- 55 - Convention (financière)
- Objet :**  
Engagement du SAA d'effectuer directement à l'Institution financière tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Caisse populaire La Tuque (directrice de comptes);  
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef).
- Date de signature:** 19 novembre 2012
- 
- 56 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones - Enveloppe infrastructures communautaires
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Maison de la culture innue (Phase II)".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Innus d'Ekuanitshit (chef).
- Date de signature:** 21 novembre 2012
-

- 57 - Entente de financement au soutien à la mission globale d'un organisme communautaire dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de financement de l'Organisme par le SAA pour lui permettre de réaliser sa mission et les activités qui y sont inhérentes.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Centre d'amitié autochtone de Saguenay inc. (président).

**Date de signature:** 21 novembre 2012

---

- 58 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Gesgapegiag et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.

**Parties :**

Gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones);  
Conseil de Gesgapegiag (chef).

**Date de signature:** 21 novembre 2012

---

- 59 - Entente de financement de soutien à la consultation dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière provenant du Fonds d'initiatives autochtones II versée à titre de soutien à la consultation pour permettre au Conseil de se doter de la structure et de l'expertise nécessaires pour participer aux consultations initiées par le gouvernement du Québec.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (coordonnatrice du Bureau des mesures d'harmonisation).

**Date de signature:** 5 décembre 2012

---

- 60 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**

Définir les modalités de financement du projet "Station Dan Esso".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Marie-France André.

**Date de signature:** 10 décembre 2012

---

- 61 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones

**Objet :**

Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Station Dan Esso".

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Marie-France André.

**Date de signature:** 10 décembre 2012

---

- 62 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Mitimeu\_Acquisition d'équipements".  
**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
9212-8479 Québec inc.  
**Date de signature:** 10 décembre 2012
- 
- 63 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II  
**Objet :**  
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Listuguj et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.  
**Parties :**  
Gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones);  
Conseil de Listuguj (chef).  
**Date de signature:** 11 décembre 2012
- 
- 64 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Projet Massage".  
**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Guylaine Volland.  
**Date de signature:** 12 décembre 2012
- 
- 65 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II  
**Objet :**  
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de la communauté de Wôlinak et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.  
**Parties :**  
Gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones);  
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef).  
**Date de signature:** 12 décembre 2012
- 
- 66 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II  
**Objet :**  
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique de Kitcisakik et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.  
**Parties :**  
Gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones);  
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (chef).  
**Date de signature:** 21 décembre 2012
-

- 67 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Dépanneur Muashk".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Pier-André Michel.
- Date de signature:** 7 janvier 2013
- 
- 68 - Entente d'aide financière sous forme de garantie de prêt dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**  
Définir les modalités de l'aide financière sous forme de garantie de prêt accordée pour le projet "Dépanneur Muashk".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Pier-André Michel.
- Date de signature:** 7 janvier 2013
- 
- 69 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Buanderie industrielle).
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Société des entreprises innues d'Ekuanitshit inc. (directeur général).
- Date de signature:** 7 janvier 2013
- 
- 70 - Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "S.E.I.E. Acquisitions d'équipements".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Société des entreprises innues d'Ekuanitshit inc. (directeur général).
- Date de signature:** 7 janvier 2013
- 
- 71 - Entente particulière établissant les modalités d'application du Fonds d'initiatives autochtones II
- Objet :**  
Établir les engagements généraux des parties afin de favoriser le développement économique d'Akwesasne et la création ou la consolidation d'emplois pour les membres de la communauté.
- Parties :**  
Gouvernement du Québec (ministre déléguée aux Affaires autochtones);  
Conseil d'Akwesasne (grand chef);
- Date de signature:** 14 janvier 2013
-

**72 - Avenant à l'Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones**

**Objet :**

Modifier l'entente intervenue entre les parties le 7 février 2008.

**Parties :**

Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);

Commission de développement économique des Premières nations du Québec et du Labrador (directeur général).

**Date de signature:** 14 janvier 2013

---

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

13. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.

**RÉPONSE :**

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est responsable de la mise en œuvre du *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017*.

Aucun comité tripartite ayant pour objectif de réaliser les actions prévues dans ce plan directeur n'a été mis en place, puisque ce mandat relève plutôt d'un comité de vigie formé d'experts en santé et services sociaux. Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action ciblés (itinérance, violence, agressions sexuelles, et autres).

Le SAA assure, en collaboration avec la CSSSPNQL et les communautés autochtones, une veille en ce qui a trait aux services sociaux et de santé pour les Premières Nations. Actuellement, toutes les régions du Québec sont en mesure d'adapter leurs services de première ligne en matière sociale pour répondre aux besoins des populations autochtones qu'elles desservent.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec voit notamment à mettre en œuvre les engagements conclus en ce qui a trait à la santé et aux services sociaux, entre autres, lors des deux forums socioéconomiques qui ont eu lieu à Mashteuiatsh et à Kuujuaq.



